

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
MINISTERE DU PLAN ET DE LA STATISTIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT
UNITE D'ANALYSE ET DE
FORMATION DEMOGRAPHIQUES



ENQUETE SUR LA
FECONDITE AU BENIN

1982

RAPPORT NATIONAL
Volume I
Analyse des principaux résultats

PREFACE

Le Gouvernement de la République Populaire du Bénin soucieux de l'intégration des données démographiques dans l'établissement des plans de développement socio-économiques a prescrit dans le décret No 73/174 du 5 mai 1973 l'organisation d'une Enquête Démographique après le RGPH.

C'est dans ce cadre que le projet BEN/79/P01, Enquête Nationale Démographique et de Fécondité, a été conçu en collaboration avec l'Institut International de la Statistique (IIS) et le département de la Coopération Technique pour le développement des Nations-Unies. Ce projet, financé par le gouvernement de la République Populaire du Bénin et le Fonds des Nations-Unies pour les Activités en Matière de Population (FNUAP) a été exécuté par l'INSAE.

Le présent rapport élaboré par le Bureau Central de Recensement de l'INSAE concerne le volet Enquête sur la Fécondité au Bénin. Il essaie:

D'identifier les aspects saillants de la fécondité différentielle, de la nuptialité, de la mortalité infantile et juvénile en République Populaire du Bénin.

- De fournir les éléments de base susceptibles d'orienter des recherches plus approfondies sur le niveau et les tendances de la fécondité au Bénin.

Il peut aussi fournir des éléments utiles à la formulation d'une politique Nationale de Population, politique de plus en plus nécessaire dans un monde en pleine croissance démographique qui doit cependant faire face à la limitation des ressources de la planète.

Ce document que j'ai le plaisir de livrer aux lecteurs comporte deux volumes:

Le premier volume présente l'Enquête et en analyse les principaux résultats.

- Le deuxième volume donne l'ensemble des tableaux de base.

La Direction Générale de l'INSAE serait heureuse de recevoir des utilisateurs toutes suggestions susceptibles d'améliorer la qualité de ses publications futures.

La Direction Générale de l'INSAE remercie toutes les personnes physiques et morales qui lui ont apporté le concours et l'assistance technique, matérielle et financière, nécessaire dans l'accomplissement des tâches qui lui ont été confiées dans le cadre de l'EFB. Il s'agit notamment:

- Des Autorités Politico-Administratives à tous les niveaux dont la sollicitude constante ne lui a jamais fait défaut

- Du Fonds des Nations-Unies pour les Activités en matière de Population (FNUAP), du Département de la Coopération Technique pour le Développement (DCTD) et de l'Institut International de Statistique (IIS)

- De la commission Nationale de Linguistique (CNL).

La Direction Générale de l'INSAE adresse aussi ses vifs remerciements à Monsieur David WHALEY, Représentant Résident du programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) à Cotonou, pour sa disponibilité permanente et ses nombreuses interventions en vue du succès de l'opération; les remerciements de l'INSAE vont enfin à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au bon déroulement de l'Enquête sur la Fécondité au Bénin.

PRET POUR LA REVOLUTION!
LA LUTTE CONTINUE

E AMOUSSOU

PERSONNEL DE L'ENQUETE

PERSONNEL INTERNATIONAL

- Messieurs Alphonse MACDONALD et Hedi JEMAI ont contribué à la rédaction du document de projet.
 - Messieurs Christopher SCOTT et Alan SUNTER ont participé à l'élaboration du plan de sondage.
 - Messieurs Mohamed BARAKET, Martin VAESSEN et Sidiki COULIBALY ont été les coordonnateurs successifs de l'EFB.
 - Madame Jane VERRALL a aidé dans la phase de supervision des opérations sur le terrain.
 - Mademoiselle Judith RATTENBURY et son équipe d'Informaticiens et surtout Mademoiselle ANH THU DINH ont travaillé à la phase du traitement Informatique.
- Monsieur Fabrice TALLON et Madame Edmonde NAULLEAU ont participé à la rédaction des chapitres 7-8 et 9 ainsi qu'à la mise en forme définitive du présent rapport.

PERSONNEL NATIONAL

- Camarade Kocou ZOUNON, Directeur National intérimaire qui a donné un coup d'accélérateur à l'opération.
- Camarade Sylvestre C ADJAHOUTONON, Directeur du Bureau Central du Recensement et Directeur Technique de l'EFB n'a ménagé aucun effort pour la réussite de l'opération et la rédaction du premier rapport.
- Camarades Maurice BANKOLE, Barthélemy SOVIGUIDI, Jean-Luc SENOU, Nicaise KODJOGBE tous membres du comité technique ont travaillé avec ardeur tout au long de l'opération.
- Camarade Raymond HOUSSOU et son équipe d'Informaticiens, notamment le Camarade Henri CASSEHOIN sont intervenus de façon déterminante dans la phase du traitement des données.
- Camarade Julien Gaye GUINGNIDI qui a contribué à l'élaboration du document du projet.

Mentionnons pour terminer

- Les Chefs des Services Provinciaux de l'INSAE, superviseurs de l'opération sur le terrain
- Les Enquêteurs, coiffeurs ou opératrices de saisie qui ont travaillé sur l'Enquête.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 OBJECTIFS ET CONTEXTE DE L'ENQUETE

- 1.1 Objectifs de l'END
 - 1.1.1 Objectifs à long terme
 - 1.1.2 Objectifs à court terme
- 1.2 Présentation de la République Populaire du Bénin
 - 1.2.1 Aperçu historique
 - 1.2.2 Milieu physique
- 1.3 Organisation politico-administrative
 - 1.3.1 Données démographiques
 - 1.3.2 Données socio-économiques
 - 1.3.3 Politique de population

CHAPITRE 2 METHODOLOGIE ET ORGANISATION DE L'ENQUETE

- 2.1 Cadre institutionnel et organisation
 - 2.1.1 Personnel de l'enquête
 - 2.1.2 Financement
- 2.2 Echantillonnage
 - 2.2.1 Constitution de l'échantillon EPR
 - 2.2.2 L'échantillon de l'EFB
- 2.3 Questionnaires et autres documents
 - 2.3.1 Le questionnaire EPR
 - 2.3.2 Le questionnaire EFB
 - 2.3.3 Autres documents
- 2.4 La pré-enquête
- 2.5 Organisation et exécution de l'enquête
- 2.6 Recrutement et formation du personnel de l'END
 - 2.6.1 Recrutement
 - 2.6.2 Formation
 - 2.6.3 Autres formations et séminaires
- 2.7 Collecte de données
 - 2.7.1 Supervision
 - 2.7.2 Moyens matériels
 - 2.7.3 Déroulement des opérations
 - 2.7.4 Archivage et mouvements des questionnaires
- 2.8 Traitement des données
 - 2.8.1 Vérification et codification
 - 2.8.2 Saisie des données
 - 2.8.3 Contrôles et recodification des données de l'EFB
 - 2.8.4 Tabulation
 - 2.8.5 Calendrier des activités

CHAPITRE 3 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION A PARTIR DE L'EPR ET L'EFB

- 3.1 Evaluation des données sur l'âge
 - 3.1.1 Enquête ménage (ou EPR)
 - 3.1.2 Enquête individuelle
 - 3.1.3 Conclusion
- 3.2 Description des variables de base de l'EFB et analyse de leur interdépendance
 - 3.2.1 Description et composition démographique des variables de base

- 3.2.2 Autres variables
- 3.2.3 Caractéristiques démographiques des sous-groupes
- 3.2.4 Interdépendance entre variables de base
- 3.2.5 Notes sur la standardisation

CHAPITRE 4 NUPTIALITE

Proportion de non-célibataires par âge et par sexe à l'enquête à passages répétés (EPR)

- 4.2 Situation matrimoniale des femmes à l'EFB
- 4.3 Age à la première union
 - 4.3.1 Age à la première union à l'EFB
 - 4.3.2 Proportions cumulées des femmes non célibataires et évolution de l'âge au premier mariage
- 4.4 Facteurs différentiels de la nuptialité
- 4.5 Stabilité des unions
 - 4.5.1 Devenir de la première union
 - 4.5.2 Fréquence du remariage
 - 4.5.3 Temps passé en union
 - 4.5.4 La polygamie

CHAPITRE 5 FECONDITE

- 5.1 Introduction
- 5.2 Nombre moyen d'enfants nés vivants et probabilité d'agrandissement
 - 5.2.1 Répartition des femmes selon le nombre d'enfants nés vivants
 - 5.2.2 Probabilité d'agrandissement
 - 5.2.3 Nombre d'enfants nés vivants par âge de la femme et par durée écoulée depuis la lère union
- 5.3 Fécondité initiale
 - 5.3.1 Intervalle entre le début de la première union et la première naissance
 - 5.3.2 Nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq premières années d'union
- 5.4 Fécondité récente et fécondité actuelle
 - 5.4.1 Naissances des cinq années précédant l'enquête
 - 5.4.2 Grossesses actuelles
 - 5.4.3 Taux de fécondité par âge et par durée
- 5.5 Tendances générales de la fécondité
- 5.6 Variations différentielles de la fécondité
 - 5.6.1 Variations différentielles de la descendance finale
 - 5.6.2 Variations différentielles de la fécondité cumulée
 - 5.6.3 Variations différentielles de la fécondité des premières années de l'union
 - 5.6.4 Variations différentielles de la fécondité récente
 - 5.6.5 Brefs aperçus sur la stérilité et l'infécondité au Bénin
- 5.7 Conclusion

CHAPITRE 6 MORTALITE

- 6.1 Incidence des décès d'enfants sur la fécondité
- 6.2 Mortalité infantile et juvénile
- 6.3 Variations différentielles de la mortalité infantile
- 6.4 Mortalité des adultes
- 6.5 Conclusion

CHAPITRE 7 PREFERENCES POUR LE NOMBRE ET LE SEXE DES ENFANTS

- 7.1 Introduction
- 7.2 Désir de ne plus avoir d'enfant
- 7.3 Nombre d'enfants supplémentaires désirés
- 7.4 Nombre total d'enfants désirés
- 7.5 Comparaison des différents indicateurs de préférence en matière de fécondité
- 7.6 Différentiels de taille de famille désirée
- 7.7 Préférence pour le sexe des enfants

CHAPITRE 8 CONNAISSANCE ET UTILISATION DE LA CONTRACEPTION

- 8.1 Introduction
- 8.2 Connaissance de la contraception
- 8.3 Utilisation de la contraception
- 8.4 Utilisation actuelle de la contraception
- 8.5 Intention quant à l'utilisation future de la contraception
- 8.6 Utilisation de la contraception et préférences en matière de fécondité
- 8.7 Conclusion

CHAPITRE 9 FACTEURS AUTRES QUE LA CONTRACEPTION AFFECTANT LA FECONDITE

- 9.1 Introduction
- 9.2 Allaitement au sein
 - 9.2.1 Allaitement intégral au sein
 - 9.2.2 Durée d'allaitement au sein
- 9.3 Aménorrhée post partum
- 9.4 Conclusion

CONCLUSION GENERALE

- ANNEXE I Le questionnaire individuel
- ANNEXE II Les erreurs de sondage
- ANNEXE III Glossaire en français, anglais et espagnol

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

Caractéristiques des provinces

Divisions administratives de la RPB

Nombre de couples qui pratiquent la contraception par province en 1982

2.1 Calendrier des activités

3.1 Répartition en pour cent de la population béninoise (EPR-EM) par année d'âge

Répartition en pour cent des enquêtées selon l'âge détaillé, (enquête individuelle et enquête ménage)

3.3 Répartition des femmes de 15 à 49 ans selon le groupe d'âge

3.4 Répartition en pour cent des femmes non célibataires de l'EPR selon les modalités des variables de base

3.5 Distribution relative selon l'âge actuel et la durée du mariage, selon certaines caractéristiques socio-économiques (femmes non célibataires)

3.6 Répartition pour cent des femmes non célibataires selon des caractéristiques socio-économiques 'A' et des caractéristiques 'B'

4.1 Proportions en pour mille des non-célibataires par âges quinquennaux et par sexe (EPR)

4.2 Répartition en pour cent des femmes selon l'âge à la première union et l'âge actuel (toutes les femmes)

4.3 Proportions cumulées (en pour mille) de femmes non célibataires selon l'âge à la première union et l'âge actuel

Âges auxquels 10, 25, 50 et 75 pour cent des femmes se sont mariées, selon leur groupe d'âge actuel et l'intervalle interquartile

4.5 Age moyen au premier mariage des femmes mariées pour la première fois avant 25 ans, et qui sont actuellement âgées de 25 ans ou plus, selon des caractéristiques socio-économiques

4.6 Répartition en pour cent des femmes non-célibataires selon le devenir de la première union, le nombre d'années écoulées depuis la première union et l'âge à la première union

Caractéristiques de l'union

4.8 Pourcentage des femmes non-célibataires dont la première union a été dissoute et pourcentage qui ont contracté une autre union, selon des caractéristiques socio-économiques

4.9 Répartition en pour cent des femmes non célibataires selon leur situation matrimoniale actuelle et le nombre d'années écoulées depuis la première union

4.10 Moyenne des pourcentages de temps passé par les non célibataires en union depuis le début de leur première union, selon l'âge à la première union et l'âge actuel

4.11 Répartition en pourcentage des hommes mariés selon le nombre d'épouses à l'enquête démographique de 1961 et à l'EPR 1982

4.12 Répartition en pour cent des femmes en union selon le nombre de co-épouses à l'enquête individuelle, selon l'âge actuel, le lieu de résidence et le degré d'alphabétisation

4.13 Distribution en pour cent des femmes selon le nombre de co-épouses à l'union, le nombre de co-épouses actuelles et le rang actuel (femmes actuellement mariées)

4.14 Distribution en pourcentage des femmes en union polygame ayant déclaré le rang d'épouse, selon le groupe d'âge actuel

5.1 Répartition pour cent des femmes non-célibataires selon le nombre d'enfants nés vivants et l'âge actuel

5.2 Parités moyennes par catégorie de femme et par âge

5.3 Femmes âgées de 45-49 ans: répartition pour cent selon le nombre d'enfants nés vivants et probabilité d'agrandissement, selon la situation matrimoniale actuelle

5.4 Nombre moyen d'enfants nés vivants, selon l'âge à la première union et (A) âge actuel, (B) années depuis la première union. (Femmes non-célibataires)

5.5 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'âge, à l'enquête sur la fécondité de 1982 et à l'enquête démographique de 1961

5.6 Répartition en pour cent des femmes dont

- naissance de l'enfant et le rang de naissance (en pour mille)
- 6.6 Estimation de la mortalité des adultes à partir de la survie des ascendants (enquête à passage répété)
- 7.1 Pourcentage des femmes actuellement mariées et fertiles ne désirant plus d'enfants selon l'âge actuel, le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle), et le nombre d'années écoulées depuis la première union
- 7.2 Pourcentage des femmes actuellement mariées et fertiles ne désirant plus d'enfants, selon l'âge actuel et le nombre d'enfants vivants
- 7.3 Pourcentage des femmes actuellement mariées et fertiles, âgées de 25 à 34 ans, ne désirant plus d'enfants, selon les variables de base
- 7.4 Nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés, selon l'âge actuel, le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et le nombre d'années écoulées depuis la première union (femmes actuellement mariées et fertiles)
- 7.5 Répartition en pourcentage des femmes non célibataires selon le nombre total d'enfants désirés, et l'âge actuel
- 7.6 Répartition en pourcentage des femmes actuellement mariées, selon que le nombre d'enfants vivants (E.VIV) est inférieur, égal ou supérieur au nombre d'enfants désirés (E.DES)
- 7.7 Comparaison des préférences de fécondité chez les femmes actuellement mariées selon (A) le pourcentage ne désirant plus d'enfants, (B) le pourcentage dont le nombre total d'enfants désirés est inférieur ou égal au nombre d'enfants vivants, (C) le nombre moyen total d'enfants désirés, et (D) le nombre moyen d'enfants vivants plus le nombre moyen des enfants supplémentaires désirés, selon le nombre d'enfants vivants
- 7.8 Nombre total moyen d'enfants désirés par les femmes actuellement mariées, âgées de 25 à 34 ans, selon les variables de base
- 7.9 Résumé des préférences pour le sexe des enfants
- 7.10 Nombre moyen d'enfants désirés selon le nombre de fils vivants et le nombre de filles vivantes (femmes actuellement mariées et non-enceintes)
- 8.1 Pourcentage de femmes non célibataires connaissant une méthode contraceptive, selon l'âge actuel et le nombre d'enfants vivants
- 8.2 Pourcentage des femmes non célibataires connaissant certaines méthodes contraceptives, selon le nombre d'enfants vivants
- 8.3 Pourcentage de femmes non célibataires connaissant une méthode contraceptive quelconque, et une méthode efficace, selon les variables de base
- 8.4 Pourcentage de femmes non célibataires ayant utilisé une méthode contraceptive, selon l'âge actuel et le nombre d'enfants vivants
- 8.5 Pourcentage de femmes non célibataires ayant utilisé une méthode contraceptive selon l'âge actuel et les variables de base
- 8.6 Pourcentage de femmes exposées pratiquant actuellement la contraception selon l'âge actuel et le nombre d'enfants vivants
- 8.7 Répartition en pour cent, des femmes exposées selon l'utilisation actuelle des méthodes contraceptives et l'âge actuel
- 8.8 Pourcentage de femmes exposées utilisant actuellement la contraception selon les variables de base
- 8.9 Pourcentage de femmes actuellement mariées et fertiles qui (A) utilisent ou ont utilisé la contraception, (B) envisagent une utilisation future, (C) n'envisagent pas la contraception selon l'âge actuel
- 8.10 Répartition en pour cent des femmes exposées uniquement, selon l'utilisation ou non de la contraception, et le désir d'avoir d'autres enfants
- 8.11 Pourcentage des femmes "exposées" utilisant actuellement des méthodes contraceptives efficaces par pays
- 9.1 Pourcentage de femmes non-célibataires qui n'ont jamais été enceintes, selon l'âge actuel
- 9.2 Caractéristiques des intervalles naissances vivantes observés
- 9.3 Répartition (en pourcentage) des femmes selon la durée d'allaitement intégral au sein durant le dernier intervalle fermé et durée moyenne (en mois) par groupes d'âge
- 9.4 Distribution des femmes selon la durée d'allaitement durant le dernier intervalle fermé (femmes dont l'avant dernière grossesse a donné une naissance vivante et dont l'enfant a survécu au moins 12 mois)
- 9.5 Distribution en pour cent des femmes selon la durée d'allaitement durant le dernier

- intervalle fermé (femmes dont l'avant dernière grossesse a donné une naissance vivante et dont l'enfant a survécu au moins 12 mois)
- 9.6 Distribution en pour cent des femmes selon la durée d'allaitement dans le dernier intervalle ouvert
- 9.7 Durée moyenne d'allaitement durant le dernier intervalle fermé, selon l'âge actuel et les variables de base (femmes ayant au moins deux naissances vivantes, dont l'avant-dernière grossesse a donné une naissance vivante qui a survécu au moins 12 mois)
- 9.8 Distribution des femmes selon la durée d'aménorrhée durant le dernier intervalle fermé (femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes, grossesse actuelle comprise)
- 9.9 Distribution des femmes selon la durée d'aménorrhée durant le dernier intervalle fermé et l'âge actuel
- 9.10 Durée moyenne d'aménorrhée durant le dernier intervalle fermé selon la durée d'allaitement et l'âge actuel (femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes)
- 9.11 Proportions de femmes encore en aménorrhée selon la durée écoulée depuis la dernière naissance vivante (intervalle ouvert, femmes non célibataires, non enceintes)
- 9.12 Distribution des femmes selon la durée d'abstinence post-partum durant le dernier intervalle fermé (femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes, grossesse actuelle comprise)
- 9.13 Proportions de femmes encore en abstinence selon la durée écoulée depuis la naissance (intervalle ouvert, femmes non célibataires non enceintes ayant eu au moins une naissance vivante)
- 9.14 Distribution des femmes selon la durée d'abstinence durant le dernier intervalle fermé et l'âge actuel
- 9.15 Durée moyenne d'abstinence durant le dernier intervalle fermé selon la durée de l'allaitement et l'âge actuel (femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes, grossesse actuelle comprise)
- 9.16 Durée moyenne d'abstinence durant le dernier intervalle fermé, selon l'âge actuel et les variables de base (femmes ayant au moins deux naissances vivantes dont l'avant-dernière a survécu au moins 12 mois)
- 9.17 Durée moyenne d'exposition et de non-exposition durant le dernier intervalle fermé (femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes) selon actuel
- 9.18 Durée moyenne d'exposition pendant le dernier intervalle fermé selon l'âge actuel et l'utilisation de la contraception
- 9.19 Répartition (en pourcentage) des femmes selon l'état d'exposition au risque de grossesse à la date de l'enquête et l'âge à l'enquête
- 9.20 Répartition pour cent des femmes selon l'âge aux premières règles
- 9.21 Age moyen aux premières règles selon actuel
- 9.22 Répartition (pourcentage) des intervalles ouverts selon leur durée et l'âge à l'enquête (femmes actuellement mariées, non enceintes, non stérilisées et ayant eu au moins une grossesse)
- 9.23 Répartition des femmes âgées de 45 ans et plus à l'enquête selon leur âge à la dernière naissance vivante

LISTE DES GRAPHIQUES

- 3.1 Pyramide par année d'âge pour l'EPR-EM
- 3.2 Déviations par rapport à la population théorique de Myers
- 3.3 Courbes représentatives des structures des femmes de 15-49 ans pour l'enquête individuelle et l'enquête ménage
- 5.1 Taux de fécondité générale et légitime par âge à la naissance pour 1000 femmes (5 dernières années avant l'enquête)
- 5.2 Taux de fécondité générale par âge pour 1000 femmes (5 dernières années avant l'enquête), selon la nature du lieu de résidence
- 5.3 Taux de fécondité générale par âge pour 1000 femmes (5 dernières années avant l'enquête), selon le niveau d'instruction
- 5.4 Taux de fécondité générale par âge pour 1000 femmes (5 dernières années avant l'enquête), selon la région de résidence
- 5.5 Taux de fécondité légitime par âge à la naissance pour 1000 femmes (5 dernières années avant l'enquête), selon la nature du lieu de résidence
- 5.6 Taux de fécondité légitime par âge à la naissance pour 1000 femmes (5 dernières années avant l'enquête), selon le niveau d'instruction

5.7 Taux de fécondité légitime par âge à la naissance pour 1000 femmes (5 dernières années avant l'enquête), selon la région de résidence

5.8 Naissances pendant les vingt premières années d'union par (a) région de

résidence, (b) nature du lieu de résidence, (c) niveau d'instruction et (d) religion

9.1 Répartition en pour cent des femmes selon la durée d'allaitement et d'aménorrhée durant le dernier intervalle fermé

créer dans cette zone un nombre de grappes égal ou supérieur à m_i . Le découpage doit se faire en suivant les limites naturelles existant dans la zone. La possibilité de dépasser le nombre m_i doit permettre, en principe, de mieux s'adapter aux particularités du terrain dans la zone en créant des grappes de tailles égales. Si, par exemple, la valeur de m_i est 2 mais que la zone consiste en 3 villages de taille 250 chacun, on aura la possibilité de créer 3 grappes chacune constituée d'un village. C'est cet élément de choix qui constitue le caractère original de cette méthode. Soit m'_i le nombre de grappes effectivement créées - nombre égal ou supérieur à m_i .

On doit maintenant tirer soit 1, soit 2 grappes parmi les m'_i qui ont été créées, mais on affectera à ces deux possibilités (tirer 1 ou tirer 2) les probabilités respectives Π et $1 - \Pi$, en choisissant la valeur de façon à ce que la probabilité globale de tirage soit constante et égale à 0,037. Pour être plus exact, il peut arriver (bien que rarement) que le choix qui se présente concernant le nombre de grappes à tirer se situe, non pas entre 1 et 2, mais entre 2 et 3, ou même entre 3 et 4. Mettons pour plus de généralité, qu'il se situe entre k et $k+1$. On doit trouver alors, un nombre entier k_i et une probabilité Π_i tels que la probabilité globale de tirage devienne constante. Cette condition se représente par la relation suivante:

$$P_i \left(\Pi_i \frac{k_i}{m'_i} + (1-\Pi_i) \frac{k_i+1}{m'_i} \right) = 0,037$$

$$\text{d'où } \Pi_i = k + 1 - \frac{0,037 m'_i}{P_i}$$

On trouve facilement la valeur k_i (généralement 1, parfois 2 ou 3) qui donne une valeur de Π_i entre 0 et 1. La probabilité Π_i ayant été ainsi calculée, on cherche un nombre aléatoire entre 0 et 1. Si ce nombre est inférieur à Π_i on tirera k_i grappes parmi les m'_i grappes créées; si non on en tirera k_i+1 . La probabilité globale de tirage de la grappe sera donc toujours de 0,037 et il en sera de même pour la probabilité de tirage de chaque ménage pour l'EPR. Enfin le tirage de la grappe (ou des grappes) dans la zone, s'est effectué par un tirage systématique à probabilité égale.

Exemple

La zone 15 de dénombrement de la strate du Borgou a un effectif de 916 personnes. Le pas de tirage dans la strate est $I = 13\ 618$. La probabilité de tirage de la zone est donc:

$$P_{15} = \frac{916}{13618} = 0,067$$

Alors $m \geq \max \left\{ \frac{P_{15}}{0,037}, 2 \right\}$, ce qui implique $m > 2$.

On découpera donc au moins 2 grappes dans cette

zone. Si effectivement 2 sont découpées, alors:

$$\Pi_{15} = k_{15} + 1 - \frac{0,037 \times 2}{0,067} = k_{15} - 0,10$$

Pour que Π_{15} se situe entre 0 et 1, l'entier k_{15} doit être égal à 1.

On a donc: $\Pi_{15} = 0,90$

On tire un nombre entre 0 et 1. Si par exemple ce nombre est 0,41 il faudra alors tirer une seule grappe dans la zone 15.

2.2.2 L'échantillon de l'EFB

L'échantillon de l'EFB est un sous-échantillon d'environ 5 000 femmes âgées de 15-49 ans, trouvées dans les ménages enquêtés à l'EPR. L'échantillon-ménages de l'EFB a été obtenu à partir des listes des ménages tirées des bordereaux de bâtiments et de ménages. Ces bordereaux ont été remplis par les enquêteurs de l'enquête à passages répétés, lors de leur premier passage dans les grappes. Toutes les femmes éligibles du ménage tiré étaient enquêtées.

Dans ces bordereaux, les ménages étaient numérotés de façon continue, au niveau de chaque grappe.

Le nombre initial de ménages prévus pour l'échantillon de l'EPR était de 25 000. En supposant une moyenne d'une femme de 15-49 ans par ménage, et compte tenu de l'objectif de 5 000 femmes de 15-49 ans fixé par l'EFB, le taux de sondage a été fixé à 1/5.

Pour chaque grappe, un nombre aléatoire a été tiré entre 1 et 5, au bureau à Cotonou, et communiqué aux chefs de services provinciaux de l'INSAE chargés du tirage des ménages. Il désigne le premier ménage tiré. Les autres numéros de ménages tirés sont obtenus de par les éléments d'une suite arithmétique débutant avec le premier désigné.

Déjà, au premier passage de l'EPR, des modules fécondité ont été remplis pour tous les ménages. Sur la base des informations de ces modules, les enquêteuses interrogeaient toutes les femmes dans les ménages tirés, selon les critères suivants:

a) Etre âgée de 15-49 ans;

b) Etre présente le jour de l'enquête, même si le premier passage de l'EPR n'avait pas saisi la femme concernée, ou tout simplement avoir passé la nuit précédant le passage de l'enquêteuse, dans le ménage.

Les principaux paramètres utilisés pour la constitution de l'échantillon sont:

Population totale considérée	3 338 240*
Nombre de ménages	613 858*
Nombre de zones à tirer	250
Taux global de sondage: ménages	0,037
femmes	0,0074

Source: résultats préliminaires du RGPH

L'enquête était supervisée au niveau de chaque province par le chef du Service Provincial de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

2.1.2 Financement

Deux parties ont contribué au financement de l'opération: le Fond des Nations-Unies pour les Activités en matière de Population d'une part, le Gouvernement de la République Populaire du Bénin d'autre part. La contribution du FNUAP a été de 148 720 800 F CFA et celle de la RPB, de 90 853 700 F CFA.

Il est à noter que lors de l'élaboration du budget, la ligne "Remise en état des véhicules FNUAP" a été sous évaluée et a donc été à l'origine de difficultés nécessitant une révision du budget.

2.2 ECHANTILLONNAGE *

L'échantillon de l'EFB étant obtenu à partir de celui de l'EPR, il est nécessaire de décrire d'abord l'échantillonnage de l'EPR avant de parler de celui de l'EFB.

2.2.1 Constitution de l'échantillon EPR

Le champ de l'END prise globalement est le territoire national qui, pour des raisons techniques, a été divisé en sept strates: les six provinces du pays (ATACORA, BORGOU, MONO, OUEME, ZOU et ATLANTIQUE) et la strate de COTONOU. Cotonou a été séparé de l'Atlantique à cause de son importance démographique. Elle abrite en effet, environ la moitié de la population de la province de l'Atlantique.

L'échantillonnage avait pour objectif de toucher 125 000 personnes environ (25 000 ménages) soit un taux de sondage de 0,037, l'effectif de la population étant égal à 3 331 210 (source RGPH 1979).

a) Tirage des zones de dénombrement

Pour les besoins du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de mars 1979, le pays a été divisé en 3 594 zones de dénombrement. La liste de ces zones constitue la base de sondage de l'EPR. Etant donné que les tailles des zones sont très variables, des regroupements de zones de dénombrement adjacentes ont été faits pour uniformiser quelque peu la taille des unités de sondage. Toute zone de moins de 600 personnes a été combinée avec une zone adjacente avant le tirage. Les nombres de zones à tirer par strate ont été déterminés proportionnellement aux effectifs de population des strates. Ces nombres ont été ajustés pour être des multiples de 4.

Dans chacune des strates, les zones ont été tirées de façon systématique, proportionnellement à la taille de la zone, selon la procédure suivante:

Un pas de tirage a d'abord été calculé par la

formule $T/n = I$ où T est la population totale de la strate concernée, n le nombre des zones à tirer dans cette strate.

On a constitué ensuite une liste de n nombres dans une progression arithmétique de raison I, dont le premier élément est le résultat obtenu en multipliant I par un nombre aléatoire tiré entre 0 et 1.

On a ensuite cumulé les populations des zones de dénombrement de chaque strate, en inscrivant le cumul en regard de chaque zone. A cette fin les zones ont été classées au préalable selon la hiérarchie: province, commune, secteur, zone, et par ordre alphabétique à l'intérieur d'une unité donnée. Enfin, chaque fois que le cumul dépasse un des nombres de la progression qu'on vient de calculer on considère comme tirée la zone concernée. Il résulte de ce processus que la zone i aura la probabilité de tirage

$$P_i = \frac{\text{Population de la zone}}{\text{Pas de tirage I}}$$

Les zones étaient donc tirées avec probabilités proportionnelles à leur taille.

b) Tirage de grappes

Le nombre de zones échantillon ayant été fixé à 250 et la taille de l'échantillon à 125 000, il en résultait que 500 personnes devaient être enquêtées en moyenne dans chaque zone. Or les zones de dénombrement sont constituées en moyenne d'un millier de personnes. Il a été donc décidé de découper les zones tirées en des sous-zones d'environ 500 personnes de façon à ce que l'enquête EPR puisse couvrir l'ensemble de chaque sous-zone. Ces sous-zones sont appelées des grappes.

Afin de simplifier les travaux d'exploitation des données on a voulu un échantillon autopondéré aussi bien au niveau de l'enquête ménage (EPR) que de l'enquête individuelle (EFB). Comme l'EPR devait toucher la grappe entière cette contrainte implique le tirage des grappes avec probabilité égale. La procédure classique pour effectuer un tel tirage serait de fixer avant le tirage, et pour chaque zone, le nombre g_i de grappes à créer dans la zone i en fonction de sa population. On tire alors les zones avec probabilités proportionnelles aux valeurs g_i et dans chaque zone tirée on tire une grappe à probabilité égale. Au Bénin on a institué un système original qui permet une certaine souplesse quant aux choix du nombre de grappes à créer dans chaque zone tout en gardant le caractère autopondéré de l'échantillonnage. Nous décrivons cette méthode par la suite.

On fixe d'abord le nombre minimum m_i de grappes à créer dans la zone i tirée. Ce nombre est obtenu en divisant la probabilité P_i par la probabilité globale de sondage (soit 0,037). Le nombre m_i doit être un entier, égal à 2 au moins, et égal ou supérieur au quotient qu'on vient de calculer.

Ayant calculé m_i pour la zone i, on doit

Répartition des grappes tirées par strate

Strate	Nombre de Grappes	Observations
Atacora	48	1 grappe non enquêtée car vide pour cause d'incendie
Atlantique	41	1 grappe non enquêtée car ménage tiré sans femme éligible
Borgou	47	
Mono	43	
Ouémé	57	1 grappe non enquêtée pour absence de femme éligible
Zou	57	
Cotonou	32	2 grappes non enquêtées car contiennent résidence PR et camp militaire
TOTAL	325	

2.3 QUESTIONNAIRES ET AUTRES DOCUMENTS

2.3.1 Le questionnaire EPR

Le questionnaire de l'enquête à passages répétés (EPR) comportait quatre parties à savoir:

La feuille-ménage à quatre pages avec différents tableaux;

Le module fécondité;

Le module mortalité;

Le module emploi.

a) La feuille-ménage

La première page ou page-couverture de la feuille-ménage permettait l'identification du ménage et l'enregistrement des résultats de visites et contrôles.

Les deuxième et troisième pages contenaient le questionnaire principal subdivisé en 6 tableaux numérotés de T1 à T6. Ils permettaient de saisir la composition et les différentes caractéristiques du ménage ainsi que les événements et mouvements affectant sa composition (naissances, décès, mariages, migrations intervenus entre les passages).

La quatrième page permettait de récapituler les naissances et décès survenus entre 2 passages.

Seuls la page-couverture et le tableau T1 du questionnaire principal étaient remplis au premier passage. Au second passage, on complétait le remplissage initial sans toucher aux tableaux T4 et T5 qui n'étaient utilisés qu'au troisième passage.

b) Le module fécondité

Ce module formé de deux feuillets détachables était rempli au premier passage pour les femmes du ménage de plus de 12 ans. Il permettait ainsi d'avoir des informations partielles sur l'échantillon EFB à partir du feuillet de

gauche. Le second feuillet servait à obtenir des renseignements sur la descendance de chaque femme.

Les variables saisies sont:

Le numéro de ligne à l'EPR de la femme;

Le nom de la femme;

Le lien de parenté;

L'année de naissance;

Les renseignements sur l'éligibilité à l'EFB;

Le nombre de naissances vivantes par sexe, selon la survie et la présence avec la mère;

Les caractéristiques de la dernière naissance vivante (date de naissance, sexe, survie et date de décès ou âge au décès).

c) Le module mortalité

Ce module était un questionnaire rétrospectif. Il permettait d'enregistrer les décès de membres du ménage au cours des douze derniers mois. Il était rempli dès le premier passage pour tous les ménages enquêtés. Les variables saisies sont:

Le nom du décédé;

La situation de résidence avant le décès;

Le lien de parenté;

Le sexe;

L'âge au décès;

la situation matrimoniale;

La date de naissance (mois et année);

La date de décès (mois et année);

Le lieu de décès;

L'assistance au décès;

La cause du décès.

Un troisième module, le module emploi était rempli au deuxième passage pour les membres du ménage ayant au moins 10 ans d'âge. Il permettait de saisir les activités de chacun par saison ainsi que la durée d'occupation et la formation reçue.

2.3.2 Le questionnaire EFB

C'est le questionnaire de base de l'enquête individuelle. Il correspond au questionnaire de l'enquête mondiale (EMF). Cependant, quelques modifications et apports ont permis de répondre aux besoins spécifiques du pays et de tenir compte de ses réalités socio-économiques et culturelles.

Les modifications ainsi apportées au questionnaire de l'EMF ont abouti au document utilisé sur le terrain après traduction en langues nationales.

a) Contenu du questionnaire

Le questionnaire comprenait 7 sections en plus de la page couverture qui servait à identifier l'enquêtée.

Section 1: Renseignements concernant l'enquêtée

Les questions de cette section portaient essentiellement sur les caractéristiques socio-culturelles du milieu de vie habituel de l'enquêtée. Les apports au questionnaire de base concernaient surtout:

la précision de la source d'information pour le mois et l'année de naissance;

les informations sur l'âge, le niveau d'éducation et l'alphabétisation;

les questions sur la langue nationale parlée, la nationalité, la religion actuellement pratiquée.

Section 2: Historique des mariages

Cette section a fait l'inventaire des unions de l'enquêtée avec leur issue. Pour l'union actuelle, le rang dans le mariage a été saisi. Il est à noter qu'une attention particulière a été accordée à cette section pour une meilleure adaptation possible aux réalités locales, la situation matrimoniale étant parfois difficile à identifier en milieu béninois.

Section 3: Maternité de l'enquêtée

L'historique des grossesses et la parité de l'enquêtée étaient les éléments essentiels de cette section. Les deux tableaux du questionnaire de l'EMF ont été fondus en un seul: le tableau des grossesses. Des questions ont été aussi posées sur l'âge aux premières règles, l'âge au premier rapport sexuel et sur la naissance de petit-fils.

Section 4: Allaitement dans les intervalles intergénéraliques

Ici, les renseignements concernaient essentiellement les trois dernières naissances et servaient à apprécier l'action des facteurs autres que la contraception sur la fécondité. Ainsi, des questions ont été posées sur:

le lieu de l'accouchement;

l'aide à l'accouchement;

la durée de l'allaitement au sein;

l'introduction de l'alimentation au biberon;

le retour des règles;

la reprise des rapports sexuels.

Section 5: Connaissance et pratique de la contraception

Les réponses de l'enquêtée ont été recueillies à partir d'une liste de différents types de contraceptifs. Les méthodes non mentionnées spontanément par l'enquêtée ont fait l'objet d'une brève description afin de vérifier si elle n'en a effectivement jamais entendu parler. Dans le cas de méthodes spontanément citées par l'enquêtée, on lui demandait si elle les avait déjà utilisées ainsi que l'endroit où elle pouvait s'en procurer. Des questions complémentaires lui permettaient de citer les contraceptifs traditionnels qu'elle connaissait et les méthodes qu'elle recommanderait éventuellement à ses jeunes soeurs.

Section 6: Activités professionnelles

Les questions de cette section permettaient de classer l'enquêtée dans une catégorie socio-professionnelle et de recueillir les caractéristiques de son travail.

On recueillait notamment des renseignements sur l'activité actuelle, avant et après la première union.

Section 7: Renseignements concernant le dernier conjoint

Ces renseignements sont d'ordre socio-culturel et professionnel. Ils étaient donnés soit par la femme, soit par le partenaire lui-même s'il était présent et disponible.

b) Traduction du questionnaire

La traduction en langues nationales de la version française du questionnaire individuel, a été conseillée par l'Enquête Mondiale sur la Fécondité, afin de:

- faciliter la communication entre l'enquêteuse et l'enquêtée;

s'assurer que les concepts utilisés et les questions posées étaient identiques, quelle que soit la femme.

Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1979, ont permis de dresser une liste des langues nationales les plus parlées sur le plan national et au niveau de chaque strate. Six d'entre elles ont été choisies pour la transcription du questionnaire EFB. Il s'agit:

du Fon: parlé dans tout le sud du pays et notamment dans l'Atlantique et dans le Zou;

de l'Adja qui prédomine dans le Mono;

du Yoruba parlé dans l'Ouémé et le Zou nord;

du Dendi dans les provinces du nord (Atacora-Borgou);

du Bariba dans ces deux mêmes provinces;

du Ditamari, uniquement parlé dans l'Atacora.

La traduction a été faite conformément aux recommandations de l'EMF. La version française était remise à deux traducteurs par langue, une femme et un homme. Ces derniers, originaires des régions où les langues sont parlées, devaient les maîtriser, et bien connaître le milieu culturel et social en question. Ils devaient en outre avoir une bonne expérience en matière de transcription des langues nationales. Ces deux traducteurs se sont retrouvés pour faire la synthèse de leurs travaux. Cette synthèse était soumise à un troisième traducteur remplissant les mêmes conditions que les premiers et qui était chargé de la retraduction en français, sans rien connaître de la version française originale. Une dernière séance regroupant les trois traducteurs et les techniciens de l'INSAE a permis une mise au point définitive du questionnaire. Des insuffisances, relevées lors de la pré-enquête, ont été corrigées par les mêmes traducteurs.

2.3.3 Autres documents

En plus du questionnaire, des manuels et des documents de contrôle et de gestion du travail ont été élaborés. Les principaux documents sont:

a) Les documents EPR:

Manuels d'instructions aux superviseurs, aux contrôleurs, aux enquêteurs;

Bordereau de bâtiment et de ménage. Il servait aussi de carnet de tournée de l'agent;

Fiche de passage.

b) Les documents EFB:

Manuels d'instructions aux enquêteurs, aux contrôleuses et contrôleurs;

Liste des ménages sélectionnés: ce document rempli pour chaque grappe, comprenait l'identification des ménages, le nombre de femmes éligibles et leur numéro de ligne dans le questionnaire ménage (EPR). La liste des femmes éligibles était complétée par l'enquêtrice à son arrivée dans le ménage sélectionné. Elle était tenue par le contrôleur;

Fiche d'attribution des entretiens à l'enquêtrice. Y étaient consignés, entre autre, les ménages sélectionnés attribués à l'enquêtrice, le résultat de l'entretien par femme, et le cumul pour chaque type de résultat.

Le graphique Age-Evénement (AGEVEN). C'est un diagramme où l'enquêtrice portait les dates des événements survenus au cours de la vie de l'enquêtée: naissance, première grossesse, etc. Il permettait une

meilleure estimation de l'âge des femmes et de leurs enfants. Il servait surtout au remplissage du tableau des grossesses.

c) Quelques documents communs:

Carte de zone de dénombrement et de grappe. Cette carte était soit une carte topographique détaillée de la zone de dénombrement et un croquis ou carte détaillée de la partie à enquêter, soit un plan de la partie à enquêter, en zone urbaine;

Calendrier historique. Il servait de référence à l'enquêteur pour déterminer l'âge des enquêtés et retrouver les dates de certains événements de la vie de ces enquêtés. Il comportait une partie générale avec les dates des événements généralement connus sur le territoire national et une seconde avec les faits datés, connus à l'intérieur de l'unité administrative concernée.

2.4 LA PRE-ENQUETE

Pour l'enquête ménage (EPR), la pré-enquête s'est déroulée en juillet 1981 dans le district de Sème-Podji, (strate de l'Ouémé), entre Cotonou et Porto-Novo. C'est à l'issue de cette pré-enquête que la forme définitive du questionnaire a été arrêtée.

La pré-enquête de l'EFB s'est déroulée dans quatre villes, auprès d'une centaine de ménages sélectionnés dans des grappes non concernées par l'enquête elle-même, du premier au 15 septembre 1981. Elle a permis de relever les insuffisances techniques au niveau du questionnaire et au niveau du personnel de contrôle, insuffisances recensées à partir des rapports écrits et oraux des superviseurs de cette pré-enquête.

Tirant leçons de ces insuffisances, les cadres nationaux affectés au projet ont, avec le concours appréciable des experts de l'Enquête Mondiale, fait la mise au point finale du questionnaire EFB. Certaines questions ont été reformulées et leur séquence modifiée. La pré-enquête, que ce soit celle de l'EPR ou celle de l'EFB, a permis d'estimer les besoins en matériels de terrain et d'en faire la prévision.

2.5 ORGANISATION ET EXECUTION DE L'ENQUETE

L'Enquête Nationale Démographique a fait l'objet d'une organisation minutieuse, aussi bien pour les opérations de bureau que pour celles du terrain. Après la mise au point des documents et leur impression, il a été procédé à la détermination d'une stratégie pour la sensibilisation, le recrutement, la formation des contrôleurs et des enquêteurs et l'exécution de l'enquête sur le terrain.

La sensibilisation a été l'une des phases les plus importantes des opérations, du fait des

nationale. Cette formation a permis la mise au point finale du manuel d'instructions aux enquêteuses de l'EFB. Elle a été complétée de la mi-novembre à la mi-décembre 1981, par le suivi de la formation des enquêteuses.

d) Formation des enquêteuses EFB

Cette formation tenue de la mi-novembre à la mi-décembre 1981, a permis d'initier les enquêteuses au remplissage du questionnaire, à la conduite de l'entretien, à l'utilisation de l'ageven et du calendrier historique ainsi qu'à la lecture des questionnaires en langues nationales. Une simulation d'entretien a sanctionné la fin de cette formation et a permis d'apprécier les qualités et potentialités des agents. Le critère linguistique et le niveau scolaire exigé, ont limité les possibilités de recrutement.

e) Formation des codificateurs-vérificateurs EPR

Les candidats ayant subi cette formation sont des agents non retenus comme enquêteurs à l'EPR. Leur connaissance du questionnaire a fait que la formation a été rapide (six jours) et axée sur l'apprentissage des cadres du manuel de codification de l'EPR. Un test de simulation a sanctionné la fin de la formation et permis de retenir les quinze meilleurs en novembre 1981.

f) Formation des codificateurs-vérificateurs EFB

Tenue à la fin-décembre 1981, elle a permis aux agents d'apprendre les codes, et a été sanctionnée par un test final. Après la période de codification de 6 mois, trois agents ont été retenus et formés pour l'utilisation du programme de correction "Correcto" en vue de l'apurement des fichiers de données EFB, ainsi que trois autres, choisis parmi les enquêteuses EFB les plus méritantes, qui subiront elles aussi une rapide initiation à l'utilisation de ce logiciel.

Autres formations et séminaires

- a) Pour l'exécution des travaux cartographiques, une formation des opérateurs topographes a eu lieu en janvier 1981. Ces opérateurs, ont eu pour tâche d'actualiser les zones de dénombrement tirées et de procéder à l'édition des cartes de zones et de grappes.
- b) Bien que les chefs de services provinciaux de l'INSAE jouant le rôle de superviseurs, aient été associés à l'élaboration des questionnaires et à la formation des enquêteurs, il a été procédé à des séances spéciales d'informations à leur endroit, en vue de les préparer au bon accomplissement des tâches méthodologiques et de sensibilisation qui leur incombaient.
- c) Pour l'EPR, deux séminaires ont eu lieu entre les différents passages et ont réuni les superviseurs, les membres du comité technique, les contrôleurs et quelques cadres

de l'INSAE s'occupant des travaux de l'END. Ces séminaires de réflexion ont permis de faire le bilan, et contribué à l'échange des expériences vécues, en vue de la réussite de l'enquête.

2.7 COLLECTE DE DONNEES

2.7.1 Supervision

L'équipe de supervision a été la même pour les deux opérations EPR et EFB.

La supervision centrale était assurée par le comité technique de l'END (Enquête Nationale Démographique). Il s'est occupé de l'organisation matérielle et technique des deux enquêtes depuis les travaux préparatoires jusqu'à leur exécution sur le terrain.

Il prenait les décisions nécessaires et les répercutait au niveau du personnel de terrain par l'intermédiaire des chefs de services provinciaux de l'INSAE chargés de la supervision dans les provinces.

Au moins une fois par mois, les membres du comité technique sillonnaient le territoire national pour se rendre compte du bon déroulement des opérations. Les problèmes recensés sur le terrain étaient étudiés en séances par le comité technique, et les décisions prises étaient transmises à la base suivant la démarche décrite plus haut. Le comité était fréquemment assisté dans cette tâche de supervision par des experts de l'EMF.

2.7.2 Moyens matériels

Des mobyettes et camionnettes "404" bâchées ont été mises à la disposition de la supervision centrale et des chefs de services provinciaux de l'INSAE. Ces véhicules avaient été utilisés pendant le recensement général de la population et de l'habitation de 1979 (RGPH). Compte tenu de leur durée d'utilisation (6 ans environ), des réparations très onéreuses ont été nécessaires. Les mobyettes utilisées au RGPH ont servi au déplacement des agents de terrain. Chaque équipe EPR composée d'un contrôleur et de deux agents en a reçu deux. L'une était utilisée par le contrôleur et l'autre par les deux agents. Pour l'EFB, chaque équipe a eu droit à quatre mobyettes.

2.7.3 Déroulement des opérations

Le plan de supervision au niveau provincial était le suivant:

Le superviseur provincial déposait les agents au niveau de la commune. Il revenait une fois pour constater l'état d'avancement de la collecte et retournait si besoin était, pour les amener dans la commune voisine.

Le principe de la collecte était le "porte à porte". L'enquêteur EPR, numérotait d'abord tous les bâtiments et ménages de la grappe et portait ces numéros dans un bordereau de

bâtiments et de ménage conçu à cet effet. La numérotation était continue pour les bâtiments et pour les ménages dans la grappe.

Une fois la numérotation terminée, l'enquêteur passait aux entretiens.

Les deuxième et troisième passages de l'EPR n'ont pas connu cette phase. La numérotation du premier passage avait été maintenue. Il ne restait qu'à enregistrer les événements survenus entre passages dans les ménages. Un maximum de trois visites était prévu en cas d'absence du ménage, espacées raisonnablement selon les rendez-vous pris ou les renseignements obtenus auprès des voisins. L'enquêteur devait inscrire le résultat approprié si le ménage n'avait pas pu être enquêté. Ce même principe a été utilisé à l'EFB.

Les trois passages de l'EPR ont débuté aux dates suivantes:

Premier passage: 23 novembre 1981
Deuxième passage: 23 mai 1982
Troisième passage: 23 novembre 1982

Chaque passage a duré au maximum 4 mois, sauf dans la strate de Cotonou (5 mois).

L'exécution de l'EFB a duré de janvier 1982 à septembre 1982, soit deux mois de plus que prévu. Ce retard peut s'expliquer par des contretemps survenus au cours de l'enquête (décès, démissions).

Des reprises ont été ordonnées et ont prolongé l'exécution de l'EFB jusqu'en septembre 1982.

Le contrôle des questionnaires était fait systématiquement par les contrôleurs.

Le plan de sondage de l'EFB étant basé sur la liste des ménages enquêtés à l'EPR, le démarrage de l'EFB a été fixé au mois suivant le début du premier passage de l'EPR.

Sur la base de ces listes de ménages, les superviseurs provinciaux ont fait le tirage des ménages de l'EFB conformément aux instructions du comité technique. Les ménages tirés ont été enquêtés par les enquêteuses, assistées de la contrôleuse qui suivait certains entretiens. Dans chaque équipe EFB, composée d'un contrôleur, d'une contrôleuse et de quatre enquêteuses, le contrôleur avait un rôle de contrôle et de support administratif. Il attribuait les tâches et aidait la contrôleuse à vérifier les questionnaires remplis, il réglait également les problèmes matériels de l'équipe. La contrôleuse ne faisait que du travail technique.

Les enquêteuses ont été réparties selon les régions en tenant compte de la langue nationale maîtrisée par elles.

Que ce soit pour l'EPR ou pour l'EFB, les questionnaires remplis étaient rassemblés au niveau du superviseur provincial qui les acheminait sur le bureau central de recensement

après un premier contrôle technique par sondage et un contrôle de couverture. Ils étaient réceptionnés par la section méthodologie du BCR qui les contrôlait et les envoyait à l'archivage.

2.7.4 Archivage et mouvements des questionnaires

Les mouvements des questionnaires étaient consignés avec les dates et les noms des preneurs, sur une fiche de mouvements conçue pour chaque strate.

L'archivage des questionnaires EPR et EFB a été fait dans les mêmes conditions: salle climatisée, un casier par grappe et par enquête. La gestion de cette cellule a été confiée à un agent de l'INSAE ayant sous ses ordres trois collaborateurs.

2.8 TRAITEMENT DES DONNEES

L'atelier de vérification et de codification était placé sous la responsabilité d'un statisticien désigné par le comité technique. Il avait sous ses ordres:

- pour l'EPR, trois équipes de 5 vérificateurs-codificateurs dont un chef d'équipe;
- pour l'EFB, un personnel de 12 vérificateurs-codificateurs (dont un chef d'équipe) au lieu de 16 prévus, reparti en 3 équipes.

Les chefs d'équipes étaient chargés de la coordination avec les archives et du contrôle de la qualité du travail fait par chaque membre de l'équipe.

Pour la formation de ce personnel, un manuel de codification a été élaboré pour chaque enquête en novembre 1981. Celui de l'EFB a été complété en janvier 1982. Ce complément contient entre autre le code de l'activité professionnelle, les codes des enquêteuses, des contrôleurs et contrôleuses, des codificateurs ainsi que certaines précisions indispensables à la codification des langues nationales, du niveau d'instruction etc.

Le point central de toutes les activités de vérification et de codification était la cellule archivage. Cette cellule détenait un registre de transmission qui servait à enregistrer toutes les sorties et tous les retours des dossiers de grappe. Aucun dossier ne pouvait aller d'un service à un autre sans transiter par elle. De plus, seuls les chefs d'équipe y avaient accès pour le retrait ou la remise de dossiers.

2.8.1 Vérification et codification

Chaque équipe de vérificateurs-codificateurs recevait en une fois, tous les questionnaires d'une grappe. Elle s'assurait en premier lieu que ces questionnaires remplis sur le terrain étaient conformes aux instructions et qu'ils concernaient bien les ménages ou personnes de

la grappe en question. Pour l'EFB, il fallait vérifier aussi l'éligibilité de l'enquêtée.

Cette opération a donné lieu, en ce qui concerne l'EFB, à beaucoup de rejets de questionnaires et à des reprises d'entretiens qui ont doublé le temps prévu pour les travaux de collecte d'informations sur le terrain.

Au fur et à mesure que la codification se faisait, chaque chef d'équipe procédait à la vérification systématique des documents codifiés par chaque agent placé sous ses ordres.

Le chef d'atelier, quant à lui faisait un contrôle par sondage.

2.8.2 Saisie des données

L'INSAE possède une unité complète de traitement des données avec une section de saisie équipée de machines de saisie KDU, sur lesquelles travaillent 8 opératrices de saisie, recrutées et formées en février 1980 lors du traitement informatique du RGPH de 1979.

Pour l'enquête ménage aussi bien que pour l'enquête individuelle, les données étaient saisies au fur et à mesure que les questionnaires sortaient de l'atelier de codification. Aussi, la fin de la saisie a-t-elle suivi de près celle de la codification. Pour l'EPR en particulier, chaque passage devait être entièrement saisi avant le suivant (l'intervalle séparant deux passages consécutifs dans le même ménage est de 6 mois).

2.8.3 Contrôles et recodification des données de l'EFB

Les différents programmes de contrôle et de recodification ont été rédigés et testés conformément aux instructions de l'Enquête Mondiale, dont les experts prêtaient assistance aux informaticiens nationaux lors de missions périodiques.

Quatre programmes ont été rédigés et testés:

Programme de contrôle du format et de la structure du fichier

La vérification du format consistait à s'assurer que chaque carte du questionnaire possédait des cartes-types valables, une identité correcte et que toutes les colonnes qui devaient toujours être en blanc sur certaines zones de certaines cartes, l'étaient réellement.

Cette vérification devait se faire au cours de la saisie des données par la mise en route du programme, mais les encodeuses oublièrent souvent de mettre en route ce programme, ce qui n'a pas facilité le déroulement normal des opérations.

La vérification de la structure physique du fichier était un contrôle d'exhaustivité de l'effectif et des cartes.

Programme de contrôle des valeurs possibles

Il s'agit de la vérification des valeurs possibles des codes. Chaque variable devait prendre toutes les valeurs attendues d'elle. Par exemple, la variable mois de naissance ne peut prendre que les valeurs de 1 à 12 et 99 et aucune autre.

Programme de contrôle de cohérence

Plusieurs catégories de tests de cohérence ont été effectuées sur les données: vérifications des filtres, vérifications des tableaux de grossesses, mariage, contraception, absence provisoire, vérifications des dates, qui ont permis de s'assurer de la cohérence entre dates et événements.

Le contrôle du flot des questionnaires a été mal compris au départ par les correcteurs. Plusieurs passages à l'ordinateur ont été nécessaires pour minimiser les erreurs. Le premier passage a révélé 80 pour cent d'erreurs, le second 40 pour cent, le troisième 10 pour cent et le quatrième 5 pour cent.

Pour ce qui est de la vérification des dates, le logiciel utilisé par l'EMF a une double fonction. Il contrôle toutes les dates enregistrées dans le fichier et génère le fichier final pour la tabulation des données.

Programmes de recodification du fichier

Ces programmes servent à préparer les variables du questionnaire et à les mettre sous forme standard compatible avec celle des autres pays prenant part à l'Enquête Mondiale. Ce fichier des variables recodées passe dans un programme de tabulation.

A chacune de ces différentes étapes du traitement informatique, on procédait à la vérification des fréquences marginales afin de s'assurer que les variables prenaient bien les valeurs attendues.

2.8.4 Tabulation

Les différentes phases décrites ci-dessus ont duré de février 1982 à juin 1983.

L'objectif final du traitement informatique étant la sortie des tableaux aux fins d'analyse, l'EMF a développé un programme spécial permettant de faire cette tabulation.

Dans le cadre de l'Enquête Fécondité au Bénin, un fonctionnaire béninois initié au traitement informatique des données, a séjourné durant 3 semaines à Londres pendant les mois de septembre et d'octobre 1983, pour la sortie des tableaux standards. Un certain nombre de tableaux additionnels, nécessaires à la rédaction du rapport national No 1 ont été produits par la suite. Il s'agit notamment du calcul des taux de fécondité par l'utilisation

la grappe en question. Pour l'EFB, il fallait vérifier aussi l'éligibilité de l'enquêtée.

Cette opération a donné lieu, en ce qui concerne l'EFB, à beaucoup de rejets de questionnaires et à des reprises d'entretiens qui ont doublé le temps prévu pour les travaux de collecte d'informations sur le terrain.

Au fur et à mesure que la codification se faisait, chaque chef d'équipe procédait à la vérification systématique des documents codifiés par chaque agent placé sous ses ordres.

Le chef d'atelier, quant à lui faisait un contrôle par sondage.

2.8.2 Saisie des données

L'INSAE possède une unité complète de traitement des données avec une section de saisie équipée de machines de saisie KDU, sur lesquelles travaillent 8 opératrices de saisie, recrutées et formées en février 1980 lors du traitement informatique du RGPH de 1979.

Pour l'enquête ménage aussi bien que pour l'enquête individuelle, les données étaient saisies au fur et à mesure que les questionnaires sortaient de l'atelier de codification. Aussi, la fin de la saisie a-t-elle suivi de près celle de la codification. Pour l'EPR en particulier, chaque passage devait être entièrement saisi avant le suivant (l'intervalle séparant deux passages consécutifs dans le même ménage est de 6 mois).

2.8.3 Contrôles et recodification des données de l'EFB

Les différents programmes de contrôle et de recodification ont été rédigés et testés conformément aux instructions de l'Enquête Mondiale, dont les experts prêtaient assistance aux informaticiens nationaux lors de missions périodiques.

Quatre programmes ont été rédigés et testés:

Programme de contrôle du format et de la structure du fichier

La vérification du format consistait à s'assurer que chaque carte du questionnaire possédait des cartes-types valables, une identité correcte et que toutes les colonnes qui devaient toujours être en blanc sur certaines zones de certaines cartes, l'étaient réellement.

Cette vérification devait se faire au cours de la saisie des données par la mise en route du programme, mais les encodeuses oublièrent souvent de mettre en route ce programme, ce qui n'a pas facilité le déroulement normal des opérations.

La vérification de la structure physique du fichier était un contrôle d'exhaustivité de l'effectif et des cartes.

Programme de contrôle des valeurs possibles

Il s'agit de la vérification des valeurs possibles des codes. Chaque variable devait prendre toutes les valeurs attendues d'elle. Par exemple, la variable mois de naissance ne peut prendre que les valeurs de 1 à 12 et 99 et aucune autre.

Programme de contrôle de cohérence

Plusieurs catégories de tests de cohérence ont été effectuées sur les données: vérifications des filtres, vérifications des tableaux de grossesses, mariage, contraception, absence provisoire, vérifications des dates, qui ont permis de s'assurer de la cohérence entre dates et événements.

Le contrôle du flot des questionnaires a été mal compris au départ par les correcteurs. Plusieurs passages à l'ordinateur ont été nécessaires pour minimiser les erreurs. Le premier passage a révélé 80 pour cent d'erreurs, le second 40 pour cent, le troisième 10 pour cent et le quatrième 5 pour cent.

Pour ce qui est de la vérification des dates, le logiciel utilisé par l'EMF a une double fonction. Il contrôle toutes les dates enregistrées dans le fichier et génère le fichier final pour la tabulation des données.

Programmes de recodification du fichier

Ces programmes servent à préparer les variables du questionnaire et à les mettre sous forme standard compatible avec celle des autres pays prenant part à l'Enquête Mondiale. Ce fichier des variables recodées passe dans un programme de tabulation.

A chacune de ces différentes étapes du traitement informatique, on procédait à la vérification des fréquences marginales afin de s'assurer que les variables prenaient bien les valeurs attendues.

2.8.4 Tabulation

Les différentes phases décrites ci-dessus ont duré de février 1982 à juin 1983.

L'objectif final du traitement informatique étant la sortie des tableaux aux fins d'analyse, l'EMF a développé un programme spécial permettant de faire cette tabulation.

Dans le cadre de l'Enquête Fécondité au Bénin, un fonctionnaire béninois initié au traitement informatique des données, a séjourné durant 3 semaines à Londres pendant les mois de septembre et d'octobre 1983, pour la sortie des tableaux standards. Un certain nombre de tableaux additionnels, nécessaires à la rédaction du rapport national No 1 ont été produits par la suite. Il s'agit notamment du calcul des taux de fécondité par l'utilisation

Tableau 2.1: Calendrier des activités

OPERATIONS	CALENDRIER INITIAL	CALENDRIER D'EXECUTION
- Signature du document de projet	-	-
- Travaux de sondage et cartographie	10/79 - 02/80	01/81 - 09/81
- Elaboration du questionnaire	10/79 - 02/80	03/80 - 05/81
- Traduction du questionnaire EFB	02/80 - 04/80	06/81 - 07/81
- Recrutement + formation pré-enquête EFB	06/80 - 07/80	08/81
- Pré-enquête EFB	07/80 - 08/80	01/09/81 - 15/09/81
- Mise en forme définitive du questionnaire original et version en langues nationales	08/80 - 09/80	10/81 - 11/81
- Impression des questionnaires	09/80 - 10/80	12/81
- Seconde formation enquête EFB		01/11/81 - 15/11/81
- Collecte des données:		
- Enquête ménage (EPR ₁)	28/06/80 - 29/11/80	23/11/81 - 23/04/82
- Sélection des ménages et enquête individuelle (EFB)	04/08/80 - 30/01/81	01/01/82 - 15/06/82
- Recrutement et formation pour:		
- Vérification-codification EPR ₁	25/06/80 - 05/07/80	11/81
- Vérification-codification EFB	17/11/80 - 29/11/80	12/81
- Vérification-codification EPR ₁	30/06/80 - 29/12/80	01/80 - 04/82
- Vérification-codification EFB	01/11/80 - 20/02/81	02/82 - 10/82
- Reprise entretien EFB	-	06/82 - 09/82
- Saisie sur disquettes EPR ₁		01/82 - 05/82
- Saisie sur disquettes EFB	29/12/80 - 21/03/81	03/82 - 11/82
- Contrôle et correction EPR ₁		en cours
- Contrôle et correction EFB	28/10/80 -	12/82 - 06/83
- Sortie des tableaux EFB	- 27/09/81	08/83 - 09/83
- Rédaction du rapport No 1	8/82 - 01/83	20/
- Publication du rapport No 1	02/83 - 03/83	

du programme "Fertrate" et des taux de mortalité à partir de programmes spécifiques.

2.8.5 Calendrier des activités

Les différentes étapes d'exécution de l'Enquête Fécondité au Bénin, sont résumées dans le tableau 2.1.

CHAPITRE 3

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION A PARTIR DE L'EPR ET L'EFB

L'Enquête sur la fécondité au Bénin (EFB) est l'un des deux volets d'une opération beaucoup plus vaste: l'Enquête Nationale Démographique (END); le second volet de l'END est l'enquête à passages répétés (EPR) dont le premier passage est l'Enquête Ménage. L'EFB a permis d'obtenir des données complètes et détaillées sur la fécondité, pour un échantillon de 4 018 femmes, membres des ménages tirés parmi ceux recensés au premier passage de l'EPR, en appliquant le plan de sondage retenu.

Les tableaux se rapportant à l'EFB sont publiés dans un second volume. Les tableaux disponibles pour l'EPR donnent la structure actuelle de la population béninoise, que l'on compare à celle obtenue à partir d'autres sources.

Le présent chapitre se fixe trois objectifs. Tout d'abord, il servira d'introduction aux chapitres suivants. Ensuite, il aidera à la compréhension des résultats en mettant en relief quelques interdépendances des variables de base, entre elles et avec les variables démographiques telles que l'âge et la durée depuis l'union. La première partie donne une brève introduction à l'évaluation des données.

3.1 EVALUATION DES DONNEES SUR L'AGE

A l'EPR, deux questions ont été posées aux enquêtés sur leur âge:

Quel âge avez-vous?

Quelle est votre date de naissance?

Le croisement des réponses à ces deux questions a permis de déceler les incohérences éventuelles et de les redresser.

A l'EFB les questions ont porté également sur l'âge et la date de naissance:

Quel est le mois et l'année de votre naissance?

Quel âge avez-vous?

Pour étudier la qualité des données recueillies sur l'âge, il conviendrait d'examiner d'abord les résultats de l'enquête à passages répétés (enquête ménage) en les comparant à ceux obtenus à partir d'autres opérations antérieures, et ensuite les rapprocher de ceux de l'enquête individuelle afin de dégager des conclusions utiles.

3.1.1 Enquête ménage (ou EPR)

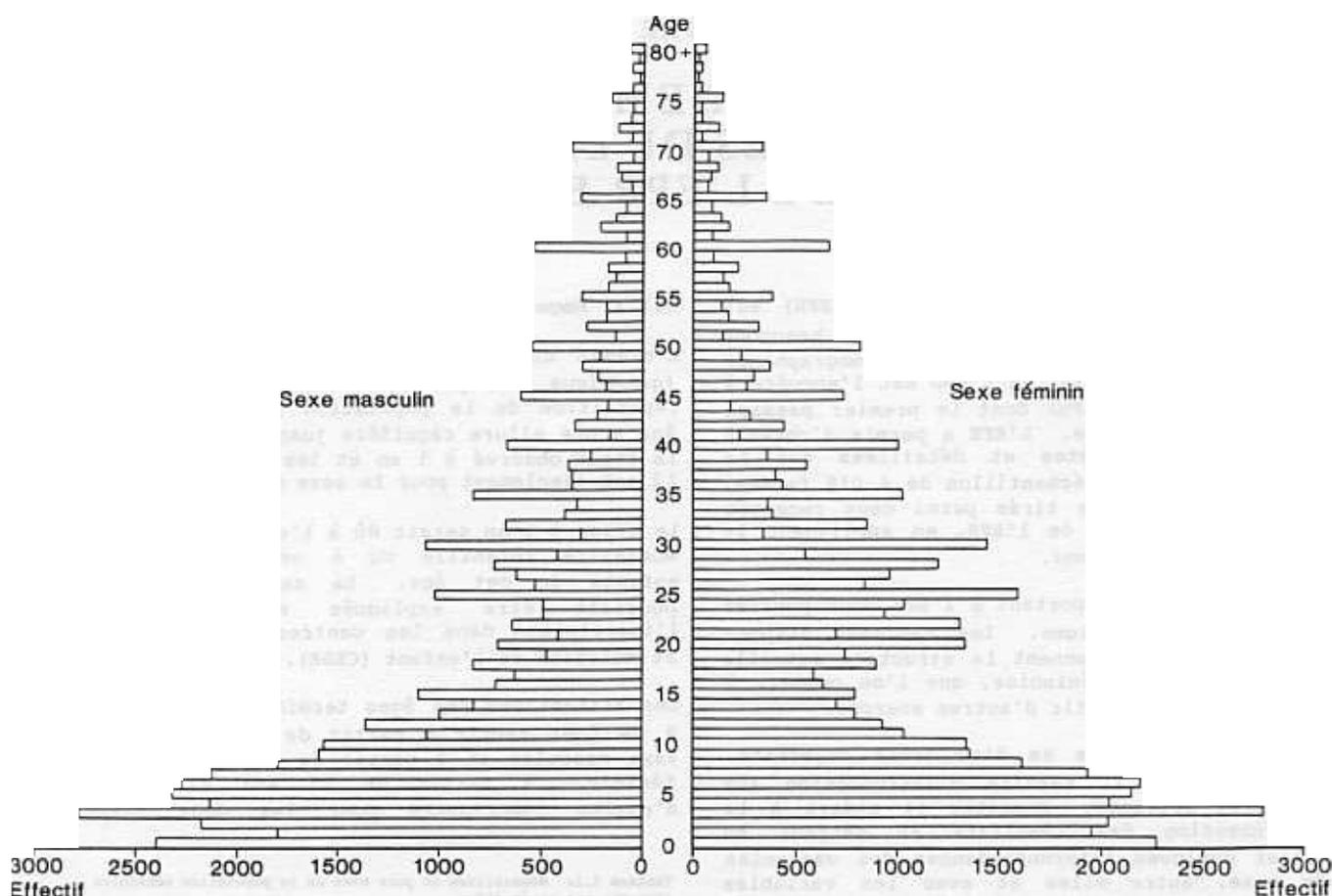
L'examen du tableau 3.1, et de la pyramide (graphique 3.1) par âge annuel, indique que la répartition de la population par sexe et par âge a une allure régulière jusqu'à 15 ans, sauf le creux observé à 1 an et les saillies à 3 et 12 ans (seulement pour le sexe masculin).

Le creux à 1 an serait dû à l'effet d'une forte mortalité infantile ou à une omission des enfants de cet âge. La saillie à 3 ans pourrait être expliquée en partie par l'inscription dans les centres d'éveil et de stimulation de l'enfant (CESE).

Les attractions des âges terminés par 0,5,2 et 8 se font sentir à partir de 12 ans pour le sexe masculin et à partir de 15 pour le sexe féminin. A partir de 25 ans elles sont d'égales importances pour les deux sexes.

Tableau 3.1: Répartition en pour cent de la population béninoise (EPR-EM) par année d'âge

Age	Masculin	Féminin	Age	Masculin	Féminin
0	2,2	2,1	41	0,2	0,2
1	1,7	1,8	42	0,4	0,4
2	2,1	1,9	43	0,2	0,2
3	2,6	2,6	44	0,2	0,2
4	2,0	1,9	45	0,6	0,7
5	2,2	2,0	46	0,2	0,2
6	2,1	2,1	47	0,2	0,3
7	2,0	1,8	48	0,3	0,3
8	1,7	1,6	49	0,2	0,2
9	1,5	1,3	50	0,6	0,8
10	1,5	1,3	51	0,1	0,1
11	1,0	1,0	52	0,3	0,3
12	1,3	0,9	53	0,2	0,2
13	0,9	0,7	54	0,2	0,1
14	0,8	0,7	55	0,3	0,4
15	1,0	0,7	56	0,2	0,2
16	0,7	0,6	57	0,1	0,1
17	0,6	0,5	58	0,2	0,2
18	0,8	0,8	59	0,1	0,1
19	0,5	0,7	60	0,5	0,6
20	0,7	1,3	61	0,1	0,1
21	0,4	0,7	62	0,2	0,2
22	0,6	1,2	63	0,1	0,1
23	0,5	0,9	64	0,1	0,1
24	0,5	1,0	65	0,3	0,3
25	1,0	1,5	66	0,1	0,1
26	0,5	0,8	67	0,1	0,1
27	0,6	0,9	68	0,1	0,1
28	0,7	1,1	69	0,1	0,1
29	0,4	0,5	70	0,3	0,3
30	1,0	1,4	71	0,1	ε
31	0,3	0,3	72	0,1	0,1
32	0,6	0,8	73	0,1	ε
33	0,4	0,4	74	ε	ε
34	0,3	0,3	75	0,2	0,1
35	0,8	1,0	76	ε	ε
36	0,3	0,4	77	ε	ε
37	0,3	0,4	78	ε	ε
38	0,3	0,6	79	ε	ε
39	0,2	0,3	80 et +	0,7	0,6
40	0,6	0,9			
				Total	100,0
				Effectif	24 300



Graphique 3.1 Pyramide par année d'âge pour l'EPR-EM

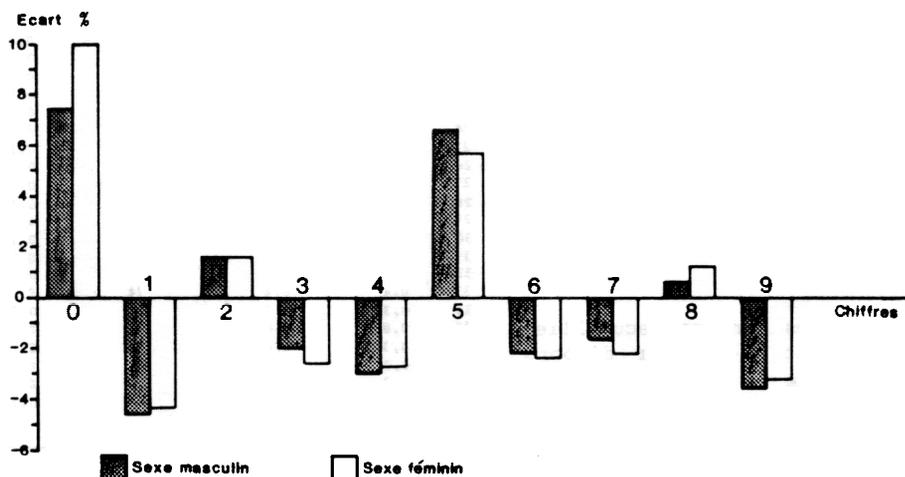
L'indice de Whipple pour chacun des sexes confirme ce constat en ce qui concerne les chiffres 0 et 5. Il est égal à 1,84 aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Le calcul de l'indice de Myers a donné 32,6 pour le sexe masculin et 35,0 pour le sexe féminin, et montre une grande attraction des chiffres 0 et 5 légèrement différenciée selon le sexe.

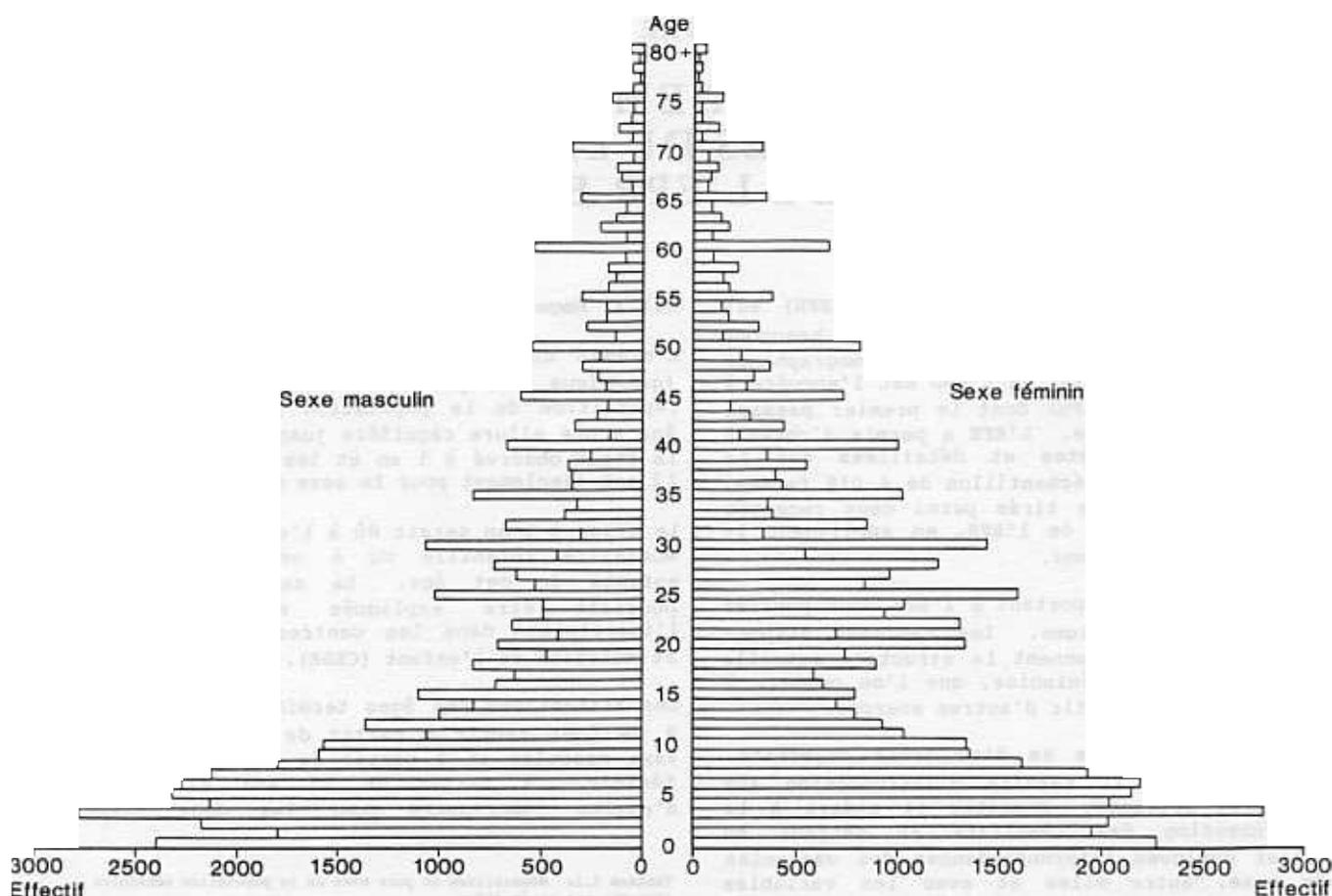
Les plus grandes répulsions ont été observées pour les chiffres 1 et 9.

La régularité de la pyramide observée de 0 à 10 ans, serait due à une amélioration de la qualité des déclarations sur l'âge ces dernières années, qui peut être attribuée:

- 1) à l'objectif de la réforme administrative, appliquée depuis 1974, de rapprocher l'administration des administrés. Ainsi des communes créées dans les localités les plus reculées du pays ont favorisées les déclarations des naissances.
- 2) à la multiplication des unités villageoises



Graphique 3.2 Déviations par rapport à la population théorique de Myers



Graphique 3.1 Pyramide par année d'âge pour l'EPR-EM

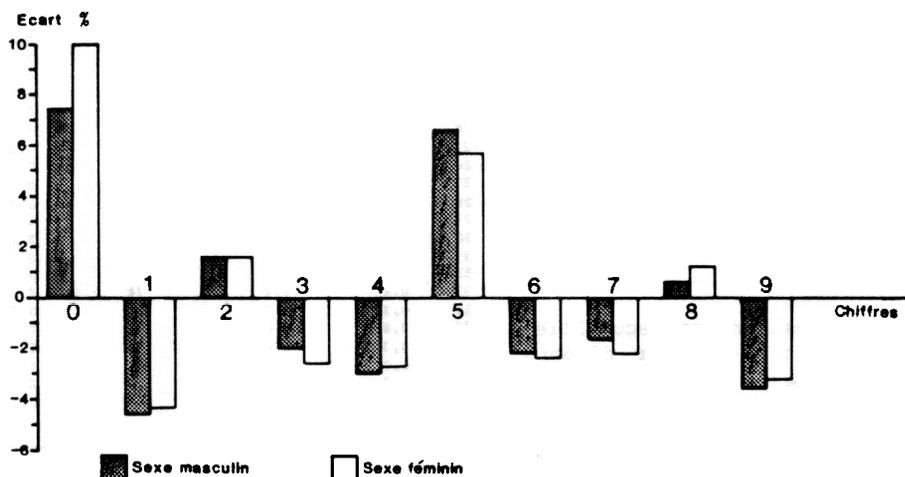
L'indice de Whipple pour chacun des sexes confirme ce constat en ce qui concerne les chiffres 0 et 5. Il est égal à 1,84 aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Le calcul de l'indice de Myers a donné 32,6 pour le sexe masculin et 35,0 pour le sexe féminin, et montre une grande attraction des chiffres 0 et 5 légèrement différenciée selon le sexe.

Les plus grandes répulsions ont été observées pour les chiffres 1 et 9.

La régularité de la pyramide observée de 0 à 10 ans, serait due à une amélioration de la qualité des déclarations sur l'âge ces dernières années, qui peut être attribuée:

- 1) à l'objectif de la réforme administrative, appliquée depuis 1974, de rapprocher l'administration des administrés. Ainsi des communes créées dans les localités les plus reculées du pays ont favorisées les déclarations des naissances.
- 2) à la multiplication des unités villageoises



Graphique 3.2 Déviations par rapport à la population théorique de Myers

de santé où les matrones chargées des accouchements sont tenues de déclarer les naissances auxquelles elles assistent à la mairie la plus proche.

3.1.2 Enquête individuelle

La dernière partie du questionnaire individuel, titrée "commentaire de l'enquêtrice", donne des renseignements sur le degré de coopération de l'enquêtée. Etant donné l'influence de cette variable sur la qualité des renseignements recueillis, il est nécessaire de l'analyser, avant d'aborder la qualité des déclarations sur l'âge à l'enquête individuelle. Le degré de coopération est résumé comme suit:

	<u>Pourcentage</u>	<u>Effectifs</u>
Mauvais ou moyen	57,8	
Bon ou très bon	40,7	1 637
Pas de commentaire	1,4	57
Ensemble	100,0	4 018

40,7 pour cent des femmes enquêtées ont donc eu une participation satisfaisante à l'entretien. On pourrait penser que les autres ont fourni des renseignements moins fiables, mais il ne faut pas perdre de vue le caractère subjectif de cette variable, laissée à l'appréciation de l'enquêtrice.

a) Format de la déclaration sur l'âge

Les codes prévus pour cette variable sont les suivants:

- 1) Date exacte
- 2) Millésime seulement
- 3) Années écoulées
- 7) Aucune date donnée
- 9) Pas d'information

La plupart des 4 018 femmes interrogées à l'enquête individuelle se retrouvent dans le groupe 3 des personnes qui ont déclaré seulement le nombre d'années écoulées depuis la naissance.

La répartition des enquêtées selon le mode de déclaration se présente comme suit:

	<u>Pourcentage</u>	<u>Effectif</u>
Document	21,2	851
Déclaration de l'enquêtée	52,2	2 096
Estimation de l'enquêtrice	22,6	909
Sans objet	4,0	162
TOTAL	100,0	4 018

Ce tableau montre que 21,2 pour cent des femmes ont déclaré leur âge sur présentation d'un document. Les personnes qui présentent des documents sont souvent des illettrées qui doutent de leur âge, et les documents

généralement présentés (carte d'électeur, pièce d'identité ou copie de jugement supplétif) portent pour la plupart une estimation de l'âge ou une année approximative de naissance. De ce fait la présentation de document n'apporte pas systématiquement de précision sur la date de naissance. Les personnes instruites ne les présentent que sur demande, ce qui arrive rarement. Il y a lieu de penser que les enquêtrices ne se sont pas préoccupées de connaître exactement la date de naissance, une fois que l'âge ou l'année de naissance était déclaré par l'enquêtée.

b) Répartition selon l'âge annuel et comparaison avec celle de l'EPR-EM

L'enquête individuelle a porté sur 4 018 femmes âgées de 15-49 ans.

La répartition des femmes par année d'âge (tab. 3.2 et sa courbe représentative, graph. 3.3) indiquent que la structure est également perturbée par les mauvaises déclarations des âges. En effet, on remarque des attractions importantes pour les âges terminés par 0 ou par 5 comme pour l'enquête ménage.

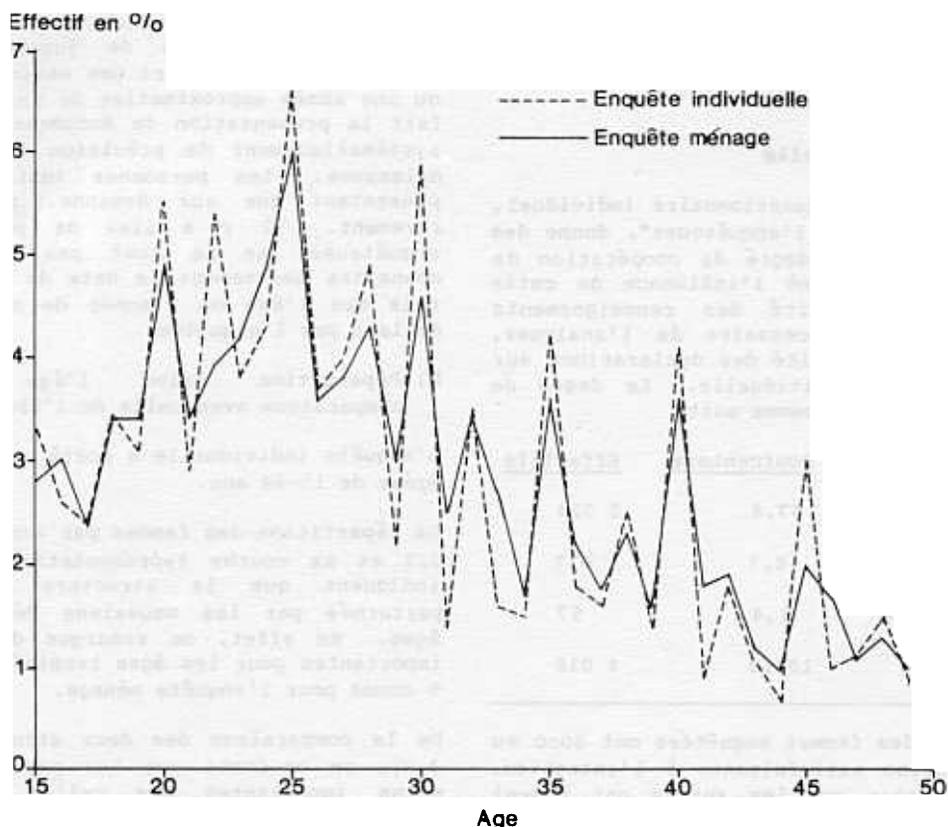
De la comparaison des deux structures (graph. 3.3), on constate que les perturbations sont moins importantes que celles observées au niveau de l'enquête ménage. Il y a donc une grande amélioration de la qualité des données sur l'âge à l'enquête individuelle, attribuée à l'influence des autres questions relatives à la fécondité sur la saisie de l'âge.

En effet les questions sur les premiers rapports sexuels, sur les premières règles et sur la descendance, peuvent énormément aider à corriger les données sur l'âge. Pour plus de cohérence dans le questionnaire, il était nécessaire de rapprocher certaines réponses de l'âge déclaré, afin de lever les incongruités s'il y en avait.

Tableau 3.2: Répartition en pour cent des enquêtées selon l'âge détaillé, (enquête individuelle et enquête ménage)

Enquête individuelle				Enquête ménage			
Age	%	Age	%	Age	%	Age	%
15	2,8	35	3,6	15	3,3	35	4,2
16	3,0	36	2,2	16	2,6	36	1,8
17	2,4	37	1,8	17	2,4	37	1,6
18	3,4	38	2,3	18	3,4	38	2,5
19	3,4	39	1,6	19	3,1	39	1,4
20	4,9	40	3,6	20	5,5	40	4,1
21	3,4	41	1,8	21	2,9	41	0,9
22	3,9	42	1,9	22	5,4	42	1,8
23	4,2	43	1,2	23	3,8	43	1,1
24	4,9	44	1,0	24	4,3	44	0,7
25	6,0	45	2,0	25	6,6	45	3,0
26	3,6	46	1,7	26	3,7	46	1,0
27	3,8	47	1,1	27	4,0	47	1,1
28	4,3	48	1,3	28	4,9	48	1,5
29	3,0	49	1,0	29	2,2	49	0,9
30	4,6			30	5,9		
31	2,5	Total	100,0	31	1,4	Total	100,0
32	3,4			32	3,5		
33	2,7			33	1,6		
34	1,7	Effectif	4 018	34	1,5	Effectif	24 300

Source: EPR, EFB



Graphique 3.3 Courbes représentatives des structures des femmes de 15-49 ans pour l'enquête individuelle et l'enquête ménage

Avec l'enquête ménage les écarts plus grands sont observés au niveau des groupes d'âges 30-34 et 40-44 ans.

De l'examen du tab. 3.3 on peut conclure à un transfert de certaines femmes du groupe d'âge 25-29 de l'enquête ménage au groupe d'âge 30-34 ans de l'enquête individuelle, ainsi que du groupe 45-49 ans de l'enquête ménage au groupe 40-44 ans de l'enquête individuelle.

L'enquête individuelle a donc corrigé certaines erreurs de déclarations d'âge en particulier au niveau des groupes d'âges féminins 20-24, 25-29 et 30-34 ans où l'on notait à l'enquête ménage, des écarts de ratios d'âges respectivement égaux à +20, +20 et -16.

Quant aux femmes transférées vers le groupe 40-44 ans par l'enquête individuelle, elles

Tableau 3.3: Répartition des femmes de 15 à 49 ans selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Recensement 1979		Enquête ménage		Enquête individuelle	
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
15-19	17,6	132 262	15,0	3 651	15,1	608
20-24	21,0	158 288	21,9	5 324	21,2	853
25-29	20,2	151 797	21,4	5 203	20,7	830
30-34	13,8	103 810	13,9	3 372	14,9	596
35-39	11,5	86 693	11,6	2 809	11,6	466
40-44	8,6	64 499	8,6	2 086	9,5	382
45-49	7,4	55 741	7,6	1 855	7,0	283
Total	100,0	753 090	100,0	24 300	100,0	4 018

proviendraient non seulement du groupe d'âge 45-49 ans mais aussi du groupe d'âge 50-54 où l'écart du ratio des âges par rapport à 100, égal à +10, est l'un des plus forts.

3.1.3 Conclusion

En dépit de l'effectif plus faible que prévu fourni par l'enquête ménage, on dispose de renseignements non négligeables sur la qualité des données sur l'âge. L'enquête individuelle contribue à améliorer les méthodes de collecte des données sur l'âge dans les pays où elle a eu lieu.

Des études détaillées sur la qualité des déclarations d'âges (voir volume Evaluation de l'EFB) ont montré une baisse sensible des indices de Whipple et de Myers entre le recensement et l'enquête ménage (due à une moindre attraction pour les chiffres 0, 5, 2 et 8), du fait de l'amélioration des techniques de collecte des données sur l'âge. Des questions supplémentaires portant sur la fécondité, la nuptialité, la mortalité ont permis d'obtenir une certaine cohérence et de juger de la consistance des déclarations sur l'âge. Cependant beaucoup d'efforts restent à faire. Ces études ont montré que les tendances à se rajeunir aux âges avancés et à se vieillir aux âges jeunes, affectent énormément la structure par âge de la population (l'indice combiné des Nations-Unies, égal à 67,1 est l'un des plus élevé d'Afrique).

3.2 DESCRIPTION DES VARIABLES DE BASE DE L'EFB ET ANALYSE DE LEUR INTERDEPENDANCE

Les résultats de l'Enquête sur la Fécondité au Bénin sont présentés non seulement pour l'ensemble de l'échantillon mais aussi pour différents sous-groupes de population, définis par leurs caractéristiques socio-économiques, culturelles ou géographiques. La sélection de ces variables tient compte de leur influence sur la fécondité. Ces variables dites de base sont des indicateurs qui permettent d'identifier les comportements propres aux sous-groupes de population qu'elles définissent. Parmi les variables de base utilisées pour la tabulation, on note: le niveau d'instruction, la nature du lieu de résidence, la région de résidence, la religion, la nature de l'union, l'historique du travail de la femme, la profession du mari, le niveau d'alphabétisation etc.

La présente section a pour objectif de décrire quelques unes de ces variables de base, de donner leur composition démographique et d'analyser leur interdépendance afin de faciliter la compréhension des résultats qui seront présentés dans les prochains chapitres.

2.1 Description et composition démographique des variables de base

Nous aborderons ici cinq variables de base, variables dont les principales caractéristiques sont résumées dans les tableaux 3.4 et 3.5.

Niveau d'instruction

Pour déterminer le niveau d'instruction, il a été demandé à chaque enquêtée qui a déclaré avoir fréquenté l'école, de dire le niveau d'étude le plus élevé qu'elle a atteint et la dernière classe qu'elle a achevée. Bien qu'un code détaillé de la dernière classe suivie ait été élaboré et utilisé, les niveaux d'instruction déclarés ont été regroupés en cinq catégories:

les "non scolarisées" comprenant les femmes qui n'ont jamais été à l'école ou celles ayant uniquement suivi des cours d'alphabétisation en langues nationales;

le niveau primaire incomplet pour les femmes n'ayant pas achevé le cycle primaire;

le niveau primaire complet pour les femmes ayant achevé le primaire;

le niveau secondaire incomplet pour celles ayant entrepris les études, soit dans un lycée ou un collège, soit dans une école de formation technique (commerciale, rurale etc) sans les achever;

- le niveau secondaire complet ou plus, pour les femmes ayant achevé le secondaire et ayant ou non entrepris des études de niveau supérieur.

D'après les résultats de l'EFB, 87,9 pour cent

des femmes non célibataires sont non scolarisées, 5,4 pour cent sont du niveau primaire incomplet, 3,8 pour cent ont terminé le primaire, 2,5 pour cent ont entrepris le cycle secondaire sans le terminer, 0,4 pour cent ont terminé ou dépassé le niveau secondaire.

Nature du lieu de résidence

Il appartient à l'enquêtrice de déterminer la nature du lieu de résidence à partir des instructions qu'elle a reçues pendant sa formation. Le lieu de résidence pouvait être un village, une petite ville ou une grande ville. Sont considérées comme grandes villes, les agglomérations suivantes: Abomey, Athiême, Bohicon, Cotonou, Covè, Natitingou, Parakou, Porto-Novo. Tous les autres chef-lieux de district étaient traités comme petites villes.

Selon les résultats de l'enquête, sept femmes non célibataires sur dix habitent en milieu rural, une dans une petite ville et deux dans une grande ville.

Une question concernant le lieu de résidence pendant l'enfance a été posée. 74,1 pour cent des femmes non célibataires ont déclaré avoir habité le milieu rural, 12,4 pour cent les petites villes et 13,5 pour cent les grandes villes.

Région de résidence

La région de résidence correspond à la province de résidence à l'exception de la ville de Cotonou, sortie de sa province d'origine pour les besoins de l'analyse.

Près de 20 pour cent des femmes non célibataires de l'échantillon vivent dans la province de l'Atlantique et à Cotonou. Les deux provinces du nord, l'Atacora et le Borgou avec 73 pour cent de la superficie totale du pays ne représentent que 29 pour cent des femmes de l'échantillon. 18,4 pour cent des femmes habitent le Zou, 17,6 pour cent l'Ouémé et 15,5 pour cent le Mono.

Historique du travail de la femme

La section 6 du questionnaire porte sur l'activité professionnelle de la femme. Il s'agissait de savoir si la femme avait travaillé avant ou après sa première union et si elle travaille au moment de l'enquête. Les femmes ont ainsi été classées en 6 catégories:

- 60 pour cent des femmes non célibataires ont travaillé avant leur première union et travaillent encore au moment de l'enquête;

- 13,4 pour cent d'entre elles travaillent seulement au moment de l'enquête;

- 3,1 pour cent ont travaillé avant et depuis leur première union;

- 1,3 pour cent ont travaillé seulement depuis leur première union;

Tableau 3.4: Répartition en pour cent des femmes non célibataires de l'EPB selon les modalités des variables de base

EFFECTIF DES FEMMES NON CELIBATAIRES 3577

NIVEAU D'INSTRUCTION:

<u>Non</u> <u>scolarisée</u>	<u>Primaire</u> <u>incomplet</u>	<u>Primaire</u> <u>complet</u>	<u>Secondaire</u> <u>incomplet</u>	<u>Secondaire</u> <u>complet +</u>
---------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------

87,9	5,4	3,8	2,5	0,4
------	-----	-----	-----	-----

LIEU DE RESIDENCE:

<u>Rural</u>	<u>Petite ville</u>	<u>Grande ville</u>	<u>Non Déclaré</u>
--------------	---------------------	---------------------	--------------------

71,9	10,7	17,3	0,1
------	------	------	-----

REGION DE RESIDENCE:

<u>Atacora</u>	<u>Atlantique</u>	<u>Borgou</u>	<u>Mono</u>	<u>Ouémé</u>	<u>Zou</u>	<u>Cotonou</u>
----------------	-------------------	---------------	-------------	--------------	------------	----------------

16,0	9,6	13,0	15,5	17,6	18,4	9,9
------	-----	------	------	------	------	-----

HISTORIQUE DU TRAVAIL:

<u>Maintenant,</u> <u>Avant</u>	<u>Maintenant</u> <u>Seulement</u>	<u>Depuis,</u> <u>Avant</u>	<u>Depuis</u> <u>Seulement</u>	<u>Avant</u> <u>Seulement</u>	<u>Jamais</u>
------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------

60,0	13,4	3,1	1,3	4,5	17,7
------	------	-----	-----	-----	------

PROFESSION DU MARI:

<u>Prof lib.,</u> <u>tech direct</u>	<u>Empl de bureau</u> <u>et assimilé</u>	<u>Vendeur</u>	<u>Person et</u> <u>cadre agr</u>	<u>Travailleurs</u> <u>agricoles</u>	<u>Employé</u> <u>de maison</u>	<u>Autre serv,</u> <u>armée</u>	<u>Ouvr qualif</u> <u>artisan</u>	<u>Ouvr non</u> <u>qualifié</u>	<u>Jamais</u> <u>travaillé</u>	<u>Non</u> <u>déclaré</u>
---	---	----------------	--------------------------------------	---	------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------	------------------------------

5,4	3,2	4,5	2,7	61,8	0,2	3,1	15,6	2,2	1,2	0,1
-----	-----	-----	-----	------	-----	-----	------	-----	-----	-----

Source: Tableau 1.4.2, Volume 2

Français	7,0 pour cent
Adja	15,0 pour cent
Fon	41,8 pour cent
Yoruba	11,3 pour cent
Dendi	8,4 pour cent
Bariba	11,7 pour cent
Ditamari	4,8 pour cent

Il faut mentionner le recours à un interprète chaque fois que la langue de l'enquêtée était différente des 7 langues retenues. Le nombre de questionnaires remplis sans interprète représente 78,8 pour cent du total.

Nationalité (ethnie)

Il a été demandé à chaque enquêtée qui se déclarait béninoise, quelle était sa nationalité. Le nombre élevé de nationalités au Bénin ne permet pas de retenir cette variable comme variable d'analyse dans le présent rapport.

Religion

La question sur la religion comprenait 5 modalités: traditionnelle, chrétienne, islamique, aucune, autre (à préciser).

42 pour cent des femmes ont déclaré être de religion traditionnelle, 27,8 pour cent chrétiennes, 16,3 pour cent musulmanes.

3.2.3 Caractéristiques démographiques des sous-groupes

Le tableau 3.5 présente la distribution relative des femmes non célibataires selon l'âge actuel et le nombre d'années écoulées depuis la première union et selon les 5 premières variables de base qui viennent d'être décrites. Il permet de saisir les interactions qui existent entre les variables démographiques telles que l'âge et la durée de l'union et les variables de base. Les indices figurant dans ce tableau ont été construits en divisant, pour un âge donné ou une durée écoulée depuis la première union, la proportion de femmes non célibataires appartenant à chaque modalité de chaque variable de base, par la proportion de femmes non célibataires de l'échantillon ayant cet âge ou cette durée. Une déviation par rapport à l'indice 1,0 indique une différence avec la distribution de l'échantillon total.

Pour l'ensemble des femmes non célibataires, les pourcentages par âge ou par durée d'union sont donnés à la dernière ligne. Sur 10 femmes, environ 3 ont moins de 25 ans, 4 sont âgées de 25 à 35 ans et 3 ont 35 ans et plus.

Plus de deux femmes sur 10 se sont mariées moins de 5 ans avant l'enquête, une sur 5 est entrée en union à la durée 5-9 ans avant l'enquête, une femme sur 5 a au moins 20 ans d'union.

Le niveau d'éducation varie beaucoup en fonction de l'âge. Les "non scolarisées" sont plus âgées que les autres. Les femmes de niveau primaire complet sont plus jeunes, étant

fortement représentées dans le groupe d'âge "moins de 25 ans". La catégorie "secondaire complet et plus", d'effectif faible par rapport à la taille de l'échantillon est concentrée dans le groupe d'âge 25 à 34 ans et sous-représentée chez les moins de 25 ans, ceci probablement à cause d'un mariage tardif. Ces femmes sont d'ailleurs fortement représentées parmi celles qui ont moins de 5 ans d'union.

Les récentes cohortes de mariage, à l'inverse des autres, ne contiennent pas beaucoup de femmes non scolarisées.

Les femmes vivant dans une petite ville sont plus jeunes que les autres. L'âge des rurales est légèrement supérieur à celui des femmes qui habitent une grande ville.

Aucune tendance nette ne se dégage pour la durée de l'union en ce qui concerne le lieu de résidence. On note néanmoins qu'une assez forte proportion des femmes vivant en grande ville a moins de 5 ans d'union.

Les femmes âgées de 45 ans et plus sont plus représentées dans le Mono, l'Ouémé et l'Atlantique qu'ailleurs.

En moyenne, il n'y a pas de gros écarts entre la composition par âge des strates et la structure de tout l'échantillon. Toutefois, Cotonou fait exception. Les "moins de 25 ans" y sont sous-représentées alors que les 25 à 34 ans y sont sur-représentées. La région de Cotonou rejoint ainsi la catégorie secondaire incomplet et contient comme elle, une proportion élevée de femmes ayant moins de 5 ans d'union. Elle est suivie en cela par l'Atlantique et l'Ouémé, deux régions qui l'entourent.

Pour ce qui est de l'historique du travail de la femme, on note une forte représentation des femmes ayant travaillé uniquement avant leur première union dans les groupes moins de 25 ans d'âge et moins de 5 ans d'union. Elle est suivie par celles qui n'ont jamais travaillé et celles qui n'ont travaillé qu'après leur première union.

Les femmes dont les conjoints exercent une profession libérale ou technique, ou sont directeurs ou cadres administratifs supérieurs, ont dans une large proportion entre 25 et 44 ans d'âge et moins de 5 ans d'union. Ce sont probablement des femmes de niveau d'instruction élevé et entrées tardivement en union. Les quelques rares épouses d'employés de maison de l'échantillon sont en majorité jeunes et ont moins de 5 ans d'union. Il en est de même de celles dont les conjoints n'ont jamais travaillé.

Les femmes ayant moins de 35 ans se retrouvent en forte proportion parmi les épouses d'artisans, d'ouvriers qualifiés ou non, de personnel et cadres agricoles et de vendeurs. Les épouses de travailleurs agricoles, quant à elles, sont plus âgées et ont les durées de mariage les plus longues. Il en est de même de

Français	7,0 pour cent
Adja	15,0 pour cent
Fon	41,8 pour cent
Yoruba	11,3 pour cent
Dendi	8,4 pour cent
Bariba	11,7 pour cent
Ditamari	4,8 pour cent

Il faut mentionner le recours à un interprète chaque fois que la langue de l'enquêtée était différente des 7 langues retenues. Le nombre de questionnaires remplis sans interprète représente 78,8 pour cent du total.

Nationalité (ethnie)

Il a été demandé à chaque enquêtée qui se déclarait béninoise, quelle était sa nationalité. Le nombre élevé de nationalités au Bénin ne permet pas de retenir cette variable comme variable d'analyse dans le présent rapport.

Religion

La question sur la religion comprenait 5 modalités: traditionnelle, chrétienne, islamique, aucune, autre (à préciser).

42 pour cent des femmes ont déclaré être de religion traditionnelle, 27,8 pour cent chrétiennes, 16,3 pour cent musulmanes.

3.2.3 Caractéristiques démographiques des sous-groupes

Le tableau 3.5 présente la distribution relative des femmes non célibataires selon l'âge actuel et le nombre d'années écoulées depuis la première union et selon les 5 premières variables de base qui viennent d'être décrites. Il permet de saisir les interactions qui existent entre les variables démographiques telles que l'âge et la durée de l'union et les variables de base. Les indices figurant dans ce tableau ont été construits en divisant, pour un âge donné ou une durée écoulée depuis la première union, la proportion de femmes non célibataires appartenant à chaque modalité de chaque variable de base, par la proportion de femmes non célibataires de l'échantillon ayant cet âge ou cette durée. Une déviation par rapport à l'indice 1,0 indique une différence avec la distribution de l'échantillon total.

Pour l'ensemble des femmes non célibataires, les pourcentages par âge ou par durée d'union sont donnés à la dernière ligne. Sur 10 femmes, environ 3 ont moins de 25 ans, 4 sont âgées de 25 à 35 ans et 3 ont 35 ans et plus.

Plus de deux femmes sur 10 se sont mariées moins de 5 ans avant l'enquête, une sur 5 est entrée en union à la durée 5-9 ans avant l'enquête, une femme sur 5 a au moins 20 ans d'union.

Le niveau d'éducation varie beaucoup en fonction de l'âge. Les "non scolarisées" sont plus âgées que les autres. Les femmes de niveau primaire complet sont plus jeunes, étant

fortement représentées dans le groupe d'âge "moins de 25 ans". La catégorie "secondaire complet et plus", d'effectif faible par rapport à la taille de l'échantillon est concentrée dans le groupe d'âge 25 à 34 ans et sous-représentée chez les moins de 25 ans, ceci probablement à cause d'un mariage tardif. Ces femmes sont d'ailleurs fortement représentées parmi celles qui ont moins de 5 ans d'union.

Les récentes cohortes de mariage, à l'inverse des autres, ne contiennent pas beaucoup de femmes non scolarisées.

Les femmes vivant dans une petite ville sont plus jeunes que les autres. L'âge des rurales est légèrement supérieur à celui des femmes qui habitent une grande ville.

Aucune tendance nette ne se dégage pour la durée de l'union en ce qui concerne le lieu de résidence. On note néanmoins qu'une assez forte proportion des femmes vivant en grande ville a moins de 5 ans d'union.

Les femmes âgées de 45 ans et plus sont plus représentées dans le Mono, l'Ouémé et l'Atlantique qu'ailleurs.

En moyenne, il n'y a pas de gros écarts entre la composition par âge des strates et la structure de tout l'échantillon. Toutefois, Cotonou fait exception. Les "moins de 25 ans" y sont sous-représentées alors que les 25 à 34 ans y sont sur-représentées. La région de Cotonou rejoint ainsi la catégorie secondaire incomplet et contient comme elle, une proportion élevée de femmes ayant moins de 5 ans d'union. Elle est suivie en cela par l'Atlantique et l'Ouémé, deux régions qui l'entourent.

Pour ce qui est de l'historique du travail de la femme, on note une forte représentation des femmes ayant travaillé uniquement avant leur première union dans les groupes moins de 25 ans d'âge et moins de 5 ans d'union. Elle est suivie par celles qui n'ont jamais travaillé et celles qui n'ont travaillé qu'après leur première union.

Les femmes dont les conjoints exercent une profession libérale ou technique, ou sont directeurs ou cadres administratifs supérieurs, ont dans une large proportion entre 25 et 44 ans d'âge et moins de 5 ans d'union. Ce sont probablement des femmes de niveau d'instruction élevé et entrées tardivement en union. Les quelques rares épouses d'employés de maison de l'échantillon sont en majorité jeunes et ont moins de 5 ans l'union. Il en est de même de celles dont les conjoints n'ont jamais travaillé.

Les femmes ayant moins de 35 ans se retrouvent en forte proportion parmi les épouses d'artisans, d'ouvriers qualifiés ou non, de personnel et cadres agricoles et de vendeurs. Les épouses de travailleurs agricoles, quant à elles, sont plus âgées et ont les durées de mariage les plus longues. Il en est de même de

celles dont les conjoints sont de la modalité "autres services et armée".

Il vient d'être constaté qu'il existe une forte relation entre variables de base d'une part, âge et durée de mariage de l'autre.

La section qui suit aborde l'étude des interdépendances entre les variables de base.

Interdépendance entre variables de base

A partir du tableau à double entrée 3.6 on peut noter entre les cinq principales variables de base retenues les relations suivantes:

Le niveau d'instruction est fortement lié aux autres variables. Les femmes non scolarisées, qui représentent 88 pour cent des femmes non célibataires sont surtout concentrées dans le milieu rural. La plupart des femmes au niveau d'éducation élevé habitent les grandes villes.

Six femmes sur 10 non scolarisées ont travaillé avant leur première union et travaillent encore au moment de l'enquête; environ 2 sur 10 n'ont jamais travaillé; 68 pour cent des mêmes femmes sont en union avec des travailleurs agricoles.

Dans les grandes villes, 6 femmes non célibataires sur 10 sont non scolarisées. La proportion atteint 9 sur 10 pour les petites villes et près de 100 pour cent pour le milieu rural. Dans toutes les régions (sauf Cotonou où la proportion est de 46 pour cent), une seule femme sur 10 est scolarisée.

Les femmes ayant travaillé avant et depuis leur première union ainsi que les épouses de travailleurs agricoles et d'employés de maison, dans leur écrasante majorité ne sont pas allées à l'école.

Dans toutes les régions, sauf à Cotonou, et dans une moindre mesure dans l'Ouémé, la majorité des femmes ont épousé des travailleurs agricoles. Elles sont évidemment en majorité non scolarisée et habitent le milieu rural quel que soit l'historique de leur travail. La population féminine mariée à des hommes travaillant dans des secteurs autres que l'agriculture représente 93 pour cent des femmes non célibataires dans les petites villes et 97 pour cent dans les grandes.

les femmes qui travaillent au moment de

l'enquête, celles qui travaillaient aussi avant leur première union habitent dans une proportion de 75 pour cent en milieu rural et de 14 pour cent en grande ville. Ces proportions sont respectivement de 72 et 22 pour cent pour les femmes ayant travaillé seulement avant leur première union et de 71 et 15 pour cent pour celles qui n'ont jamais travaillé. Pour ces dernières, le poids total des rurales dans l'échantillon a beaucoup joué, car sur 100 femmes n'habitant pas en ville, 63 ont travaillé avant la première union et travaillent encore au moment de l'enquête, alors que 18 seulement n'ont jamais travaillé.

Au terme de cette brève analyse des interactions entre variables de base, quelques points essentiels sont à retenir. Les non-scolarisées sont plus âgées que les autres. Les femmes habitant dans les zones rurales sont plus âgées que celles qui habitent dans une grande ville, mais les femmes habitant en petite ville sont les plus jeunes.

A Cotonou, il y a une forte sous-représentation des femmes âgées de moins de 25 ans. Les femmes non-scolarisées sont surtout concentrées dans les zones rurales.

Les femmes qui travaillent actuellement et qui travaillaient aussi avant la première union, habitent surtout dans le milieu rural.

3.2.5 Notes sur la standardisation

Lorsqu'en étudiant les variations différentielles d'un phénomène démographique, on souhaite éliminer l'influence de certaines variables, on utilise la méthode de la population type ou de standardisation décrite dans la note technique rédigée par T W Pullum, Standardization, WFS Technical bulletin No 3.

Par exemple, lorsque l'on compare la parité moyenne selon le niveau d'instruction, les conclusions peuvent être influencées par le fait que l'instruction et la durée de mariage sont des variables liées. En effet, les femmes ayant le niveau d'instruction le plus élevé auront dans une plus forte proportion des durées d'union plus courtes, ce qui peut être la cause d'une fécondité moins élevée. Il faut donc éliminer l'influence de la durée de l'union en procédant par standardisation.

Tableau 3.6: Répartition pour cent des femmes non célibataires selon des caractéristiques socio-économiques 'A' et des caractéristiques 'B'

	Niveau d'instruction					Lieu de résidence			Région de résidence						
	Non Scolar	Prim incomp	Prim comp	Sec incomp	Sec comp	Rural	Petite ville	Grande ville	Atacora	Atlan- tique	Borgou	Mono	Ouémé	Zou	Cotonou
Niveau d'instruction															
Non-scolarisée	-					78	11	11	17	10	13	17	18	19	6
Primaire incomplet	-					45	(9)	46	17	(6)	13	(3)	16	17	28
Primaire complet	-					25	(9)	66	(5)	(4)	(9)	(4)	16	17	45
Secondaire incomplet	-					(11)	(14)	74	(7)	(6)	(12)	(3)	(19)	(9)	(44)
Secondaire complet et +	-					(0)	(0)	(100)	(0)	(0)	(8)	(0)	(23)	(0)	(69)
Lieu de résidence															
Rural	95	3	1	(0)	(0)				18	13	14	16	18	21	(0)
Petite Ville	89	(5)	(3)	(3)	(0)				26	(2)	12	35	18	6	(1)
Grande Ville	58	14	15	11	(2)				(2)	(1)	9	(0)	17	15	56
Région de résidence															
Atacora	92	6	(1)	(1)	(0)	81	17	(2)							
Atlantique	93	(3)	(2)	(1)	(0)	95	(2)	(3)							
Borgou	89	5	(3)	(2)	(0)	78	10	11							
Mono	97	(1)	(1)	(1)	(0)	75	25	(1)							
Oueme	88	5	4	(3)	(0)	72	11	16							
Zou	90	5	3	(1)	(0)	83	3	14							
Cotonou	54	15	17	11	(3)	(1)	(1)	9							
Historique du travail															
Maintenant et avant	91	5	3	2	(0)	75	11	14	15	6	11	24	13	22	9
Maintenant seulement	76	8	9	6	(1)	63	9	28	22	18	20	(2)	11	8	19
Depuis et avant	95	(2)	(3)	(0)	(0)	65	(14)	21	(6)	(1)	(12)	(12)	22	37	(10)
Depuis seulement	75	(13)	(4)	(8)	(0)	(40)	(8)	52	(4)	(2)	(31)	(0)	(10)	(31)	(21)
Avant seulement	85	(8)	(6)	(1)	(0)	72	(6)	22	(11)	(8)	18	(2)	34	17	(11)
Jamais	86	6	4	3	(1)	71	13	15	19	20	12	(1)	33	9	5
Profession du mari															
Prof. lib, tech, dir.	59	(9)	14	16	(3)	31	15	54	(6)	(6)	12	(6)	20	17	34
Employé de bureau	63	(11)	(9)	(15)	(3)	23	(10)	67	(9)	(7)	(4)	(2)	(13)	(7)	58
Vendeur	70	14	(9)	(6)	(1)	41	29	30	19	(6)	(10)	(7)	25	(7)	24
Person et cadre agric	95	(3)	(2)	(0)	(0)	89	(1)	(10)	(3)	(0)	37	(8)	(13)	28	(1)
Travailleur agricole	96	3	(1)	(0)	(0)	90	7	3	20	10	16	18	14	22	(0)
Employé de maison	(100)	(0)	(0)	(0)	(0)	(67)	(17)	(17)	(17)	(33)	(50)	(0)	(0)	(0)	(0)
Autre service, armée	73	(12)	(12)	(3)	(1)	31	(17)	52	(14)	(8)	(6)	(15)	(11)	(14)	32
Ouvr qualif, artisan	80	9	9	(3)	(0)	44	18	39	8	6	7	17	27	15	20
Ouvrier non-qualifié	82	(10)	(5)	(3)	(0)	46	(12)	42	(10)	(4)	(10)	(4)	34	(19)	(19)
Jamais travaillé	70	(4)	(4)	(19)	(2)	60	(9)	(32)	(26)	(6)	(17)	(9)	(26)	(6)	(11)
Ensemble	88	5	4	3	(0)	72	11	17	16	10	13	15	18	18	10

Source: Tableau 2.2.7, Volume 2

() Moins de 20 cas

Tableau 3.6: (suite)

	Historique du travail					Profession du mari										
	Maint avant	Maint seul	Depuis avant	Depuis seul	Avant seul	Jamais	Prof lib tech dir	Empl bur	Vend	Pers cadr agri	Trav agri	Empl mais	Autr serv arm	Ouvr qual art	Ouvr non qual	Jam trav
<u>Niveau d'instruction</u>																
Non-scolarisée	62	12	3	1	4	17	4	2	4	3	68	(0)	3	14	2	1
Primaire incomplet	51	20	(1)	(3)	(7)	19	(9)	(7)	12	(2)	33	(0)	(7)	26	(4)	(1)
Primaire complet	41	31	(2)	(1)	(7)	18	20	(7)	(11)	(1)	(12)	(0)	(9)	35	(3)	(1)
Secondaire incomplet	37	32	(0)	(4)	(2)	24	33	(19)	(10)	(0)	(6)	0	(3)	(17)	(2)	(10)
Secondaire complet et +	(15)	(38)	(0)	(0)	(0)	(46)	(46)	(23)	(8)	(0)	(8)	(0)	(8)	(0)	(0)	(8)
<u>Lieu de résidence</u>																
Rural	63	12	3	(1)	4	18	2	1	3	3	77	(0)	1	9	1	1
Petite Ville	59	11	(4)	(1)	(2)	22	8	(3)	12	(0)	43	(0)	(5)	26	(2)	(1)
Grande Ville	49	22	4	4	6	16	17	12	8	(2)	9	(0)	9	35	5	(2)
<u>Région de résidence</u>																
Atacora	56	18	(1)	(0)	(3)	21	(2)	(2)	5	(1)	76	(0)	(3)	8	(1)	(2)
Atlantique	35	25	(0)	(0)	(3)	36	(3)	(2)	(3)	10	66	(1)	(3)	10	(1)	(1)
Borgou	51	20	(3)	(3)	6	17	5	(1)	(4)	(2)	75	(1)	(2)	8	(2)	(2)
Mono	94	2	2	(0)	(1)	(1)	(2)	(0)	(2)	(2)	72	(0)	(3)	17	(1)	(1)
Oueme	44	9	4	(1)	9	33	6	(2)	7	4	48	(0)	(2)	24	4	(2)
Zou	73	6	6	(2)	4	9	5	(1)	(2)	(0)	74	(0)	(2)	13	(2)	(0)
Cotonou	54	25	(3)	(3)	(5)	9	18	19	11	(3)	(2)	(0)	10	31	(4)	(1)
<u>Historique du travail</u>																
Maintenant et avant	-	-	-	-	-	-	4	3	4	3	66	(0)	3	15	2	(1)
Maintenant seulement	-	-	-	-	-	-	8	6	6	(1)	56	(0)	5	14	(2)	(2)
Depuis et avant	-	-	-	-	-	-	(7)	(3)	(5)	(2)	55	(0)	(5)	19	(4)	(1)
Depuis seulement	-	-	-	-	-	-	(13)	(4)	(2)	(2)	50	(2)	(6)	(21)	(0)	(0)
Avant seulement	-	-	-	-	-	-	(6)	(5)	(4)	(4)	51	(0)	(3)	24	(2)	(1)
Jamais	-	-	-	-	-	-	6	(3)	6	(3)	56	(0)	(3)	16	4	4
<u>Profession du mari</u>																
Prof. lib, tech, dir.	48	21	(4)	(3)	(5)	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Employé de bureau	51	23	(3)	(2)	(7)	(14)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vendeur	47	19	(4)	(1)	(4)	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Person et cadre agric	67	(4)	(2)	(1)	(7)	(19)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Travailleur agricole	65	12	3	1	4	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Employé de maison	(67)	(17)	(0)	(17)	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre service, armée	53	20	(5)	(3)	(4)	(16)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ouvr qualif, artisan	57	12	4	(2)	7	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ouvrier non-qualifié	49	(13)	(5)	(0)	(4)	29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jamais travaillé	(26)	(19)	(2)	(0)	(4)	49	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ensemble	60	13	3	1	4	18	5	3	5	3	62	(0)	3	16	2	1

CHAPITRE 4

NUPTIALITE

La population de la République Populaire du Bénin est composée d'une cinquantaine de nationalités (groupes ethniques) possédant un patrimoine culturel et des modes de vie différents.

Ces nationalités, concentrées chacune dans une aire géographique souvent bien définie pratiquent des religions traditionnelles, mais aussi dans des proportions diverses, les religions chrétiennes et l'Islam. Les différences socio-culturelles qui caractérisent chacun de ces groupes entraînent évidemment des différences de comportement vis-à-vis de la nuptialité et partant, de l'exposition au risque de grossesse.

On assiste à un abandon "du choix de conjoint, guidé par les ascendants" et à une libéralisation des moeurs en matière de nuptialité. Le mariage peut être célébré devant un officier d'état-civil (mariage légal), devant un dignitaire religieux, devant le conseil de famille ou par simple décision d'une femme et d'un homme de vivre ensemble. Dans la section 2 du questionnaire individuel les données suivantes sur la nuptialité ont été collectées:

a) La situation matrimoniale actuelle était déterminée par la réponse à la question suivante:
"Etes-vous actuellement mariée?"

En cas de réponse positive (oui dans le questionnaire) on passait au type de mariage par la question:

"Est-ce un mariage légal, un mariage coutumier ou une amitié?"

En cas de réponse négative, on procédait à la série de questions suivantes pour déterminer l'état matrimonial probable:

Avez-vous été mariée?

oui non

Vivez-vous actuellement avec quelqu'un?

oui non
+

oui non

La réponse "non" à la dernière question de cette série permettait de classer sans ambiguïté l'enquêtée comme célibataire. La réponse "oui" à la première question de la série était suivie par:

"Vivez-vous actuellement avec quelqu'un?"

Si "oui", l'enquêtée était considérée en union. Si "non", on lui demandait si elle était veuve, divorcée ou séparée. Notons que le terme d'union signifie qu'une femme et un homme vivent ensemble.

b) Les autres données collectées sur la nuptialité concernent l'histoire de tous les mariages contractés par la femme. Ainsi pour chaque mariage il a été demandé:

- le début de la vie commune avec le conjoint ainsi que la date de son départ définitif éventuel;

la durée depuis l'union ou la durée de la première union lorsque celle-ci était rompue;

- le type d'union (polygamie ou monogamie).

L'approche de la nuptialité en RPB faite dans le présent chapitre est structurée en 5 points:

- Proportions de non-célibataires par sexe et par âge à l'enquête ménage (enquête à passages répétés);

- Situation matrimoniale des femmes au moment de l'enquête fécondité;

- Facteurs différentiels de la nuptialité;

- Stabilité des unions;

- Polygamie.

4.1 PROPORTION DE NON-CELIBATAIRES PAR AGE ET PAR SEXE A L'ENQUETE A PASSAGES REPETES (EPR)

Aux différents passages de l'enquête à passages répétés qui a servi d'enquête ménage à l'enquête fécondité au Bénin, on demandait à tout enquêté âgé d'au moins 12 ans, quelle était sa situation matrimoniale.

Le tableau 4.1 révèle que la proportion des mariés est négligeable en dessous de 15 ans.

Cette proportion passe de 74 pour cent pour le groupe 25-29 ans à 98 pour cent pour le groupe 45-49 ans en ce qui concerne les hommes. Au delà de 30 ans, presque tous les hommes sont en union. Ce seuil est de 25 ans chez les femmes où l'on trouve 90 et 99 pour cent de mariées respectivement aux groupes d'âges 20-24 ans et 45-49 ans.

Le tableau suivant présente une récapitulation des proportions de célibataires pour différents grands groupes d'âge, au Recensement Général (RGPH) de Mars 1979 et à l'EPR (pour mille femmes).

Tableau 4.1: Proportions en pour mille des non-célibataires par âges quinquennaux et par sexe (EPR)

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
< 15	1	3	2
15-19	35	455	242
20-24	333	909	711
25-29	744	974	885
30-34	909	989	953
35-39	949	994	974
40-44	959	996	980
45-49	979	994	987
50-54	979	996	988
55-59	978	997	988
60-64	976	995	985
65-69	990	997	993
70-74	989	996	992
75+	994	998	996

Source: EPR

Groupes d'âge	RGPH		EPR	
	Célibataires	Non célibataires	Célibataires	Non célibataires
	117	883	110	890
50 et +	28	972	4	996
Ensemble	99	901	90	910

Le calcul fait pour le groupe 15-49 ans à partir des données de l'enquête fécondité donne une proportion de célibataires de 110 pour mille. L'échantillon de l'EFB étant un sous-échantillon de celui de l'EPR, il est rassurant de constater que les deux enquêtes donnent les mêmes proportions.

Par ailleurs, on constate que la nuptialité semble augmenter d'intensité pendant la vingtaine de mois qui a séparé le RGPH de l'EPR. Cet écart est probablement dû à la qualité des données et à la méthodologie différent adoptée par ces deux enquêtes.

SITUATION MATRIMONIALE DES FEMMES A L'EFB

Des 4 018 femmes enquêtées à l'EFB, 3 577 ont été en union au moins une fois, tandis que les 441 autres étaient encore célibataires. Ces célibataires qui représentent 11 pour cent de l'ensemble sont surtout des jeunes. Parmi les moins de 20 ans, les célibataires représentent 56,3 pour cent. Parmi celles qui ont quitté l'état de célibat, 96,4 pour cent sont en union au moment de l'enquête. Le reste, soit 3,6 pour cent, sont veuves (1,3 pour cent), divorcées ou séparées (2,2 pour cent).

Cette situation est à rapprocher de celle obtenue à l'enquête à passages répétés (EPR). Elle provient de données brutes et doit être prise avec assez de réserve. Elle se présente comme suit:

Célibataires	11,0 pour cent
En union	82,4 pour cent
Veuves	3,2 pour cent
Divorcées ou séparées	3,4 pour cent

Seule la tranche d'âge 15-49 ans a été considérée dans ces calculs afin de permettre une comparaison avec les résultats de l'EFB. Ces mêmes pourcentages pour les femmes non célibataires deviennent:

Femmes actuellement en union	92,7 pour cent
Veuves	3,5 pour cent
Divorcées ou séparées	3,8 pour cent

On observe une diminution de la proportion des femmes encore en union au profit des veuves et divorcées, due probablement à une différence de méthodologie au niveau des deux enquêtes. Les questions relatives à l'état matrimonial sont en effet plus détaillées dans l'EFB que dans l'EPR.

4.3 AGE A LA PREMIERE UNION

Les résultats disponibles au niveau de l'EPR ne permettent pas encore de calculer l'âge à la première union. Aussi, l'analyse de cet âge sera-t-elle faite à partir des seules données de l'EFB.

4.3.1 Age à la première union à l'EFB

Le tableau 4.2 présente la distribution en pourcentage de toutes les femmes selon leur âge à la première union et leur âge actuel. Dans l'ensemble l'entrée en union est assez précoce chez les femmes béninoises. La situation est résumée comme suit:

Age à la première union	% entrant en union
<15	10
15-19	56
20-21	11
22+	12
Célibataires	11
Total	100

Si on exclut les femmes âgées de moins de 20 ans au moment de l'enquête, qui font parties de générations jeunes non encore totalement touchées par le mariage, on constate que la proportion de femmes qui entrent en union avant 20 ans varie faiblement d'un groupe d'âge à l'autre jusqu'à 40 ans. La situation est résumée comme suit:

Tableau 4.2: Répartition en pour cent des femmes selon l'âge à la première union et l'âge actuel (toutes les femmes)

Age actuel	Age à la première union							Célib.	Total	Age moyen en années à la première union	Nombre de femmes
	<15	15-17	18-19	20-21	22-24	25-29	30+				
< 20	6,9	25,7	11,2	-	-	-	-	56,2	100	16,7	608
20-24	9,0	33,4	31,1	12,1	4,6	-	-	9,8	100	18,0	853
25-29	14,2	34,8	22,2	12,9	12,4	2,3	-	1,2	100	18,3	830
30-34	11,4	38,9	21,0	11,9	8,6	6,7	1,2	0,3	100	18,7	596
35-39	12,2	37,3	21,5	13,3	8,2	4,5	2,8	0,2	100	18,8	466
40-44	7,6	34,0	22,0	17,0	8,4	6,5	4,2	0,3	100	19,7	382
45+	6,7	25,4	24,7	17,7	11,3	8,8	4,9	0,5	100	20,3	283
ENSEMBLE	10,2	33,3	22,3	11,4	7,3	3,2	1,2	11,1	100	18,6	4018

Source: Tableau 1.1.1, Volume 2

Age actuel	% de femmes en union avant 20 ans
<20	43,8
20-24	73,5
25-29	71,2
30-34	71,3
35-39	71,0
40-44	63,6
45+	56,7

La faible proportion constatée chez les femmes âgées de plus de 40 ans peut être attribuée aux mauvaises déclarations des femmes de ces âges concernant leur âge au mariage. On remarque en particulier une sous-déclaration dans ce groupe, des femmes mariées avant 15 ans.

4.3.2 Proportions cumulées des femmes non célibataires et évolution de l'âge au premier mariage

Le tableau 4.3 donne les proportions cumulées de femmes non célibataires selon l'âge au moment de l'enquête individuelle et selon l'âge exact à la première union. Aucune tendance nette ne se dégage de ce tableau en ce qui concerne l'âge au premier mariage. 59,3 pour cent des femmes de 15 à 49 ans entrent en union avant 20 ans. Ce pourcentage est plus important chez les femmes de 25 à 39 ans que chez les autres. La proportion de femmes qui entrent en union avant 18 ans atteint son maximum pour le groupe 30-34 ans à l'enquête.

Les mêmes constats sont valables pour les âges exacts 16 et 17 ans. De nouveau, on peut noter les mauvaises déclarations sur l'âge au mariage des femmes de 40 à 44 ans.

Les tableaux 4.2 et 4.3 révèlent d'importantes déficiences sur les données de l'âge au premier mariage. Dans le tableau 4.2, ceci se vérifie par les faibles proportions des femmes de 40 à 49 ans, mariées avant 15 ans, ou entre 15 et 17 ans, ainsi que par des proportions trop élevées dans ces mêmes groupes d'âges, de celles dont

Tableau 4.3: Proportions cumulées (en pour mille) de femmes non célibataires selon l'âge à la première union et l'âge actuel

Age exact à la première union	Age actuel*							
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	15-49
11	000	006	010	007	011	005	011	007
12	008	018	023	018	021	016	018	018
13	018	028	040	034	043	029	021	031
14	033	050	077	057	069	045	039	055
15	069	090	142	114	122	076	067	102
16	140	166	227	227	197	162	141	186
17	284	274	351	369	341	246	201	305
18	447	424	490	503	496	416	322	452
19	640	594	617	628	622	547	459	593
20		735	712	713	710	636	569	698
21		820	799	784	773	733	696	782
22		869	841	832	843	806	746	834
23		926	882	864	873	848	784	872
24		966	925	893	899	869	834	905
25			965	918	925	890	859	931
26			979	943	942	911	883	948
27			981	960	951	924	901	958
28			983	975	957	935	926	967
29			994	978	966	945	936	973
30				985	970	955	947	978
31				992	972	961	961	982
32					979	969	965	986
33					979	974	968	988
34					985	974	972	989
35					987	974	975	990
36					1000	979	979	993
37						982	982	994
38						987	982	995
39						990	986	996
40								
45								

Note: Les nombres au dessous de la ligne discontinue concernent des femmes qui n'ont pas toutes atteint l'âge en question.

Source: WFS/FERTRATE; Tableau spécifique

le premier mariage a eu lieu après 20 ans. Le même résultat se retrouve dans le tableau 4.3 où la proportion cumulée de femmes mariées paraît trop faible, pour les femmes âgées de 40 à 49 ans, jusqu'à l'âge 30 ans à la première union, comparée à celles des cohortes plus jeunes. De plus, le tableau 4.3 nous montre une proportion étonnamment élevée de non célibataires des cohortes 15-19, 20-24 et 25-29 ans, à des âges où le phénomène union dans chaque cohorte est encore incomplet. Par exemple, la proportion cumulée de non célibataires de la cohorte 15-19 ans, est de

447 à 18 ans, contre seulement 424 pour la cohorte 20-24. De même, on trouve 820 à 21 ans pour la cohorte 20-24 ans, contre seulement 799 au même âge pour la cohorte 25-29 ans.

Ces résultats contredisent le fait que les proportions cumulées de non célibataires aux âges où le phénomène est achevé (au dessus de la ligne pointillée) diminuent aux âges faibles de la cohorte, avec comme exception les groupes de 40 à 49 ans pour les raisons ci-dessus mentionnées, ainsi que le groupe 25-29 ans pour les âges à la première union de 20 à 25 ans.

Les irrégularités décrites plus haut peuvent être expliquées par une mauvaise déclaration de l'âge à la première union. Comme l'état matrimonial au Bénin est assez imprécis, il est très probable que certaines unions instables ou de courte durée n'ont pas été rapportées par les enquêtées. Ceci pourrait expliquer l'âge élevé au premier mariage chez les femmes âgées. Dans le chapitre sur la fécondité, on verra que plus de 30 pour cent des naissances ont été conçues avant la première union et que 15 pour cent ont en fait eu lieu avant cette première union. Il est très vraisemblable que ces unions précoces de courte durée n'ont pas été mentionnées lorsqu'une forme plus stable d'union a été établie.

D'un autre côté, on a demandé à ces femmes qui ne se disaient pas mariées tout d'abord, si elles vivaient actuellement avec quelqu'un, et si non, si elles avaient vécu avec quelqu'un. Si l'une des réponses à ces deux questions était positive, la femme était considérée comme ayant été mariée au moins une fois. Ce pourrait être la raison principale de la divergence entre femmes jeunes et âgées; ces dernières qui ont été plus ou moins forcées de donner un âge au mariage ont oublié la première union, ce qui n'est pas le cas des plus jeunes.

Ces problèmes sont également illustrés dans le tableau 4.4 qui montre la tendance des femmes de plus de 40 ans à donner un âge au premier mariage plus élevé que celui des femmes plus jeunes. Pour ces dernières, les âges auxquels 10,25 et 50 pour cent des femmes sont mariées semblent indiquer une augmentation de l'âge au premier mariage, alors que l'âge auxquels 75 pour cent sont mariées indique une diminution. Par conséquent, l'âge moyen à la première union ne peut être établi de manière certaine de même que la tendance de l'âge au mariage.

Tableau 4.4: Ages auxquels 10, 25, 50 et 75 pour cent des femmes se sont mariées, selon leur groupe d'âge actuel et l'intervalle interquartile

Age	Pourcentage (femmes non-célibataires)				Intervalle interquartile
	10	25	50	75	
15-19	15,4	16,8	18,3		
20-24	15,1	16,8	18,4	20,2	3,4
25-29	14,4	16,2	18,1	20,4	4,2
30-34	14,8	16,2	18,0	20,5	4,3
35-39	14,6	16,4	18,0	20,6	4,2
40-44	15,3	17,0	18,6	21,2	4,2
45-49	15,4	17,4	19,4	22,1	4,7

Source: Tableau spécifique

Ne considérant que les femmes âgées de plus de 25 ans et mariées avant l'âge de 25 ans, on obtient l'âge moyen à la première union, selon les différentes cohortes:

25-29	18,1
30-34	17,9
35-39	18,0
40-44	18,4
45-49	18,8
Total	18,2

Comme on peut le voir, les femmes les plus âgées montrent encore un âge moyen à la première union plus élevé que les femmes de moins de 40 ans, dû certainement à un mauvais enregistrement de la date de cette première union. Les trois groupes de femmes plus jeunes ne montrent pas de différences significatives, et il semble par conséquent que l'âge à la première union soit resté plus ou moins constant. Du fait de la qualité douteuse des données, ceci ne peut cependant être affirmé avec certitude.

4.4 FACTEURS DIFFERENTIELS DE LA NUPTIALITE

Nous allons maintenant étudier l'âge au premier mariage de certains sous groupes de la population définis par les variables de base.

Le tableau 4.5 présente l'âge moyen à la première union en fonction de quelques variables explicatives chez les femmes âgées de plus de 25 ans au moment de l'enquête et qui étaient mariées avant 25 ans, ceci afin d'éviter les biais de calculs sur des cohortes incomplètes.

Niveau d'instruction

L'âge moyen à la première union croît avec le niveau d'instruction. Évalué à 18 ans pour les non scolarisées, il vaut respectivement 18,4 ans et 20,1 ans chez les femmes ayant les niveaux "primaire incomplet" et "primaire complet". Il passe de 21,1 ans pour les femmes de niveau secondaire incomplet à 22,4 ans pour celles qui ont terminé le secondaire. C'est dire que la scolarisation retarde énormément l'âge d'entrée en union chez les femmes.

Nature du lieu de résidence

L'urbanisation tout comme la scolarisation retarde l'entrée en union chez les femmes. Ainsi, dans l'ensemble des grandes villes, l'âge à la première union est évalué à 19,2 ans. Il est de 19,6 ans à Cotonou, le plus grand centre urbain. Il prend respectivement les valeurs 17,0 ans et 17,9 ans dans les petites villes et le milieu rural. Les femmes des petites villes et des zones rurales ont presque le même comportement devant la nuptialité. Ceci provient probablement du fait que la limite entre zone semi-urbaine et zone rurale est parfois assez floue, une agglomération à caractère rural prenant le nom de ville car abritant une infrastructure administrative.

Tableau 4.5: Age moyen au premier mariage des femmes mariées pour la première fois avant 25 ans, et qui sont actuellement âgées de 25 ans ou plus, selon des caractéristiques socio-économiques

Caractéristiques socio-économiques	Age moyen au premier mariage ^a	Nombre de femmes
Niveau d'instruction		
Non-scolarisée	18,0	2 115
Primaire incomplet	18,4	115
Primaire complet	20,1	83
Secondaire incomplet	21,1	41
Secondaire complet et +	(22,4)	8
Lieu de résidence		
Rural	17,9	1 694
Petite Ville	17,8	246
Grande Ville	19,2	418
Région de résidence		
Atacora	17,4	377
Atlantique	18,1	210
Borgou	17,0	304
Mono	18,1	392
Oueme	18,7	374
Zou	18,5	455
Cotonou	19,6	250
Historique du travail		
Maintenant et avant	18,2	1 528
Maintenant seulement	18,1	317
Depuis et avant	18,1	70
Depuis seulement	18,3	29
Avant seulement	18,9	75
Jamais	18,0	343
Profession du mari		
Prof. lib, tech, dir.	19,1	125
Employé de bureau assim.	19,4	78
Vendeur	18,5	90
Person et cadre agricole	18,6	61
Travailleur agricole	17,9	1 529
Employé de maison	(16,0)	2
Autre service, armée	19,1	86
Ouvrier qualifié, artisan	18,3	317
Ouvrier non-qualifié	18,0	51
Jamais travaillé	18,0	23
Total*	18,2	2 362

Source: Tableau 1.1.3, Volume 2

a Moyenne calculée en années exactes (années complètes + 0,5)
() Moins de 20 cas

Région de résidence

On peut classer les régions de résidence en 4 groupes selon l'âge à la première union. En premier lieu Cotonou, la plus grande ville du pays, considérée à l'enquête comme une région, enregistre l'âge à la première union le plus élevé (19,6 ans) confirmant ainsi l'influence négative des grandes villes sur l'union précoce. Viennent ensuite le Zou et l'Ouémé, deux régions possédant de grands centres urbains comme Porto-Novo (deuxième ville du pays), Bohicon, Abomey (capitale historique) qui possèdent aussi les plus anciens et les plus grands établissements secondaires. L'âge moyen des femmes à la première union est de 18,7 ans pour l'Ouémé et 18,5 ans pour le Zou. Les provinces du Mono et de l'Atlantique rurale viennent en troisième position avec un âge égal à 18,1 ans. Le quatrième groupe est constitué des deux provinces septentrionales du pays, les plus vastes en étendue mais aussi les plus faibles en densité de population, avec des taux de scolarisation peu élevés. Il s'agit de l'Atacora et du Borgou avec respectivement 17,4 et 17 ans comme âge à la première union.

Historique du travail de la femme et profession du mari

Le facteur "historique du travail" n'a pas une influence significative sur l'âge à la première union. On remarque simplement que les femmes ayant travaillé seulement avant leur première union ont l'âge moyen à cette union, le plus élevé.

Parmi les 2 362 femmes qui ont indiqué la profession de leur mari, 1 529 soit 65 pour cent du total sont épouses de travailleurs agricoles. Leur âge à la première union (17,9 ans) est moins élevé que celui de toutes les autres. L'âge à la première union de ces femmes est le même que celui observé pour le milieu rural, ce qui traduit une certaine cohérence des données à ce niveau. L'entrée en union est plus tardive pour les femmes d'employé de bureau (19,4 ans), de cadres exerçant une profession libérale, technique ou de direction (19,1 ans), des cadres appartenant à divers autres services ou aux forces armées (19,1 ans). Ces hommes travaillent en général dans les centres urbains et s'unissent à des femmes scolarisées.

4.5 STABILITE DES UNIONS

La stabilité des unions au sein d'une population peut significativement influencer la fécondité de cette population. La rupture des unions diminue le degré d'exposition au risque de grossesse; toutefois, cet effet est fonction de certains facteurs tels que la nature de la rupture (divorce, séparation ou décès), l'âge de la femme à la rupture, la durée écoulée depuis le début de l'union, le nombre d'enfants encore vivants etc. Lorsque la femme est encore jeune quand la rupture intervient, elle a plus de chance de se remarier que celle d'un âge plus avancé. A âge égal, la divorcée est plus disposée à se remarier, souvent pour des raisons matérielles, que la veuve qui hérite des biens laissés par son feu époux.

4.5.1 Devenir de la première union

Le tableau 4.6 donne la répartition en pour cent des femmes non célibataires de l'échantillon, selon le devenir de la première union, le nombre d'années écoulées depuis cette union et l'âge à la même union. Dans l'ensemble, au moment de l'enquête, 80 pour cent des femmes sont encore en union avec leur premier conjoint, et 20 pour cent ne le sont plus par suite de veuvage (6 pour cent) et de divorce ou séparation (14 pour cent). Il y a une décroissance régulière de la proportion des femmes qui demeurent dans leur première union, au fur et à mesure que la durée depuis le début de cette union augmente. Pour la durée 30 ans et plus, 49,4 pour cent seulement des femmes sont encore avec leur premier mari. Parallèlement à cette situation, le nombre de ruptures d'union par divorce ou séparation augmente plus rapidement que le nombre de ruptures d'union par veuvage. Parmi les femmes ayant atteint de 10 à 14 ans de durée depuis la

Tableau 4.6: Répartition en pour cent des femmes non-célibataires selon le devenir de la première union, le nombre d'années écoulées depuis la première union et l'âge à la première union

Age à la première union	Durée depuis la première union	Devenir de la première union				Total	Nombre de femmes
		Encore mariée	Veuve	Divorcée Séparée	% mariages rompus		
< 20	Toutes	78,3	6,0	15,7	21,7	100	2 644
	< 5	96,8	0,4	2,9	3,2	100	554
	5-9	84,5	2,5	13,1	15,5	100	566
	10-14	78,7	4,4	16,9	21,3	100	545
	15-19	68,2	8,3	23,5	31,8	100	387
	20-24	66,3	12,5	21,3	33,8	100	320
	25-29	57,5	15,0	27,5	42,5	100	193
30+	49,4	22,8	27,8	50,6	100	79	
20+	Toutes	85,5	4,4	10,1	14,5	100	933
	< 5	96,0	1,3	2,7	4,0	100	300
	5-9	86,9	3,8	9,4	13,1	100	213
	10-14	81,8	3,4	14,9	18,2	100	148
	15-19	76,3	5,1	18,6	23,7	100	118
	20-24	72,6	12,3	15,1	27,4	100	106
	25-29	77,1	10,4	12,5	22,9	100	48
30+	-	-	-	-	100	-	
Ensemble	Toutes	80,2	5,6	14,3	19,8	100	3 577
	< 5	96,5	0,7	2,8	3,5	100	854
	5-9	85,1	2,8	12,1	14,9	100	779
	10-14	79,4	4,2	16,5	20,6	100	693
	15-19	70,1	7,5	22,4	29,9	100	505
	20-24	67,8	12,4	19,7	32,2	100	426
	25-29	61,4	14,1	24,5	38,6	100	241
30+	49,4	22,8	27,8	50,6	100	79	

Source: Tableau 1.2.1., Volume 2

première union, 4,2 pour cent ont eu leur union rompue par veuvage, alors que 16,5 pour cent l'ont eue par divorce ou séparation. Les 50,6 pour cent de femmes ayant eu leur union rompue pour la durée 30 ans et plus, se répartissent comme suit: 22,8 pour cent par veuvage, 27,8 par divorce ou séparation. A la durée 25-29 ans, 14,1 pour cent seulement de femmes deviennent veuves alors que 24,5 pour cent deviennent divorcées ou séparées. Du fait d'un effet d'âge, le veuvage augmente de plus de 60 pour cent, de la durée 25-29 ans à la durée 30

ans et plus. Cet effet d'âge intervient surtout dans la stabilité des unions conclues par des femmes mariées avant 20 ans, chez qui on enregistre les plus fortes proportions de rupture de première union: 21,7 pour cent contre 14,5 pour cent pour les femmes mariées après 20 ans. 72,6 pour cent des femmes ayant atteint de 20 à 24 ans de durée d'union parmi les femmes mariées à 20 ans ou plus demeurent encore avec leur premier conjoint, tandis que 66,3 pour cent seulement des mariées avant 20 ans sont dans cette situation. De plus chez les premières la divortialité et la séparation ont baissé d'intensité à la durée 25 à 29 ans. Les unions tardives sont donc plus stables que les unions précoces.

4.5.2 Fréquence du remariage

Le tableau 4.7 présente la répartition des femmes non célibataires selon le nombre d'unions et selon le nombre d'années écoulées depuis la première union. Il contient aussi le pourcentage des femmes ayant contracté une autre union après la dissolution de la première, selon le nombre d'années écoulées depuis cette première union. Une femme a conclu en moyenne 1,2 unions dans sa vie. Cette moyenne, égale à 1 durant les cinq années après le premier mariage suit une progression régulière et atteint 1,5 unions pour les femmes qui ont été en union pour la première fois 30 ans auparavant. 83,1 pour cent des femmes non célibataires n'ont contracté qu'une seule union, alors que 15,5 pour cent en ont contracté deux et seulement 1,4 pour cent, trois ou plus. Le comportement diffère selon que la femme appartient au groupe des mariées avant 20 ans, ou à celui des mariées à 20 ans ou plus. Dans le premier, le nombre moyen d'unions est 1,2, et 81 pour cent des femmes ont eu une seule union même si celle-ci est

Tableau 4.7: Caractéristiques de l'union

Durée depuis la première union	Pourcentage de femmes non célibataires selon le nombre d'unions				Nombre moyen d'unions	Nombre de femmes	Pourcentage de femmes ayant contracté une autre union après dissolution de la première	
	1	2	3 +	Total			Pourcentage	Nombre de femmes
<5	97,5	2,3	0,2	100	1,0	854	70,0	30
5-9	87,2	12,5	0,3	100	1,1	779	86,2	116
10-14	81,1	17,5	1,4	100	1,2	693	91,6	143
15-19	74,3	23,4	2,3	100	1,3	505	86,1	151
20-24	72,5	24,9	2,6	100	1,3	426	85,4	137
25-29	71,0	24,9	4,1	100	1,4	241	75,3	93
30+	55,7	40,5	3,8	100	1,5	79	87,5	40
Ensemble	83,1	15,5	1,4	100	1,2	3577	85,1	710
Mariée avant 20 ans	80,9	17,6	1,5	100	1,2	2644		
Mariée à 20 ans et plus	89,3	9,5	1,2	100	1,1	933		

Source: Tableaux 1.3.1 et 1.3.2, Volume 2

rompue. Dans le second, on a une moyenne de 1,1 et près de 90 pour cent des femmes avec une seule union. La fréquence du remariage est donc influencée à la fois par l'âge au premier mariage et la durée écoulée depuis cette union. Des 20 pour cent de femmes non célibataires de l'échantillon dont la première union a été rompue 85 pour cent en ont contracté une autre.

Le tableau 4.7 montre aussi que la proportion de femmes qui ont contracté une nouvelle union après la rupture de la première, varie de 70 pour cent pour les femmes entrées en première union depuis moins de 5 ans à 91,6 pour cent pour celles entrées en première union depuis 10 à 14 ans. Elle décroît ensuite jusqu'à 75,3 pour cent chez les femmes ayant eu leur première union de 25 à 29 ans auparavant.

En conclusion, il est à noter que les femmes du Bénin ont une grande propension à vivre en union, le mari étant considéré comme le garant de leur respectabilité et de leur considération au sein de la société. La première union est conservée dans 83 pour cent des cas. Si, malgré tout, elle est rompue, elle est fréquemment suivie d'une nouvelle union (85 pour cent de remariage). Ce remariage peut varier selon certains facteurs socio-économiques, comme on peut voir dans le tableau 4.8. Néanmoins, il faut prendre en compte que le sous-enregistrement des premiers mariages parmi les femmes plus âgées a produit une sous-estimation de l'instabilité des unions.

La dissolution du mariage, selon les variables de base, révèle quelques différences importantes, provenant indirectement des différences d'âge à la première union des différentes catégories. On peut dire d'une manière générale que la dissolution du mariage est plus élevée chez les femmes de niveau primaire incomplet (23 pour cent) que pour les autres catégories d'éducation. Dans les grandes villes, environ 22 pour cent des premiers mariages ont été dissous, contre environ 19 pour cent en milieu rural et dans les petites villes. Etant donné l'âge élevé à la première union dans les grandes villes, ceci semble surprenant car on a vu qu'un âge à la première union plus élevé va de pair avec une proportion plus faible de dissolution de l'union. On peut alors dire que le style de vie de la grande ville influence probablement davantage la dissolution de l'union, que ne le fait l'âge à la première union. Il faut également remarquer que la zone de résidence ici observée étant celle au moment de l'enquête, l'hypothèse d'une liaison entre migration vers la zone urbaine et rupture d'union n'est pas non plus à exclure. Quant à la région de résidence, les pourcentages les plus élevés de première union dissoute se trouvent au Borgou (31 pour cent), Atacora (29 pour cent) et Cotonou (22 pour cent). La variable historique du travail montre les plus fortes proportions de première union dissoute pour les femmes actives à la date de l'enquête. Ceci est dû, à la nécessité qu'ont les veuves et divorcées de travailler afin de

Tableau 4.8: Pourcentage des femmes non-célibataires dont la première union a été dissoute et pourcentage qui ont contracté une autre union, selon des caractéristiques socio-économiques

Caractéristiques socio-économique	Pourcentage de femmes dont la première union a été dissoute	Nombre de femmes dont la première union a été dissoute	% ayant contracté une autre union
Niveau d'instruction			
Non-scolarisée	19,7	621	87,0
Primaire incomplet	22,9	44	86,4
Primaire complet	20,4	28	60,7
Secondaire incomplet	(17,8)	16	56,3
Secondaire complet et +	(7,7)	1	
Lieu de résidence			
Rural	19,5	501	86,6
Petite ville	19,3	74	98,6
Grande ville	21,9	135	71,9
Région de résidence			
Atacora	28,6	164	87,2
Atlantique	13,7	47	76,6
Borgou	30,8	143	86,0
Mono	18,3	101	95,0
Oueme	10,7	67	80,6
Zou	17,0	112	86,6
Cotonou	21,5	76	72,4
Historique du travail			
Maintenant et avant	21,2	455	89,2
Maintenant seulement	24,4	117	78,6
Depuis et avant	14,5	16	87,5
Depuis seulement	(14,6)	7	85,7
Avant seulement	15,0	24	70,8
Jamais	14,4	91	75,8
Profession du mari			
Prof. lib., tech, dir.	21,8	42	71,4
Employé de bureau assim.	23,5	27	70,4
Vendeur	16,0	26	92,3
Person. et cadre agricole	(13,4)	13	76,9
Travailleur agricole	19,7	435	87,4
Employé de maison	-	-	-
Autre service, armée	25,2	28	71,4
Ouv. qualifié, artisan	19,4	108	88,9
Ouv. non-qualifié	(22,8)	18	83,3
Jamais travaillé	(27,7)	13	76,9
Total	19,8	710	

Source: Tableaux 1.2.2 et 1.3.2, Volume 2

() Moins de 20 cas

subvenir aux besoins de leur famille. La profession du mari n'est pas clairement liée à la dissolution, l'analyse étant rendue délicate par la faiblesse des effectifs.

Le remariage parmi tous les groupes de femmes dont le premier mariage a été dissous est très courant: 70 pour cent d'entre elles étaient déjà remariées à la date de l'enquête.

Comme l'indique le tableau 4.9, plus de 96 pour

Tableau 4.9: Répartition en pour cent des femmes non célibataires selon leur situation matrimoniale actuelle et le nombre d'années écoulées depuis la première union

Durée depuis première union	% actuellement en union	% actuellement non en union			Total	Nombre de femmes
		veuve	divorcée séparée	% mariage rompu		
< 5	98,9	0,5	0,6	1,1	100	854
5-9	97,6	0,6	1,8	2,4	100	779
10-14	97,8	0,6	1,6	2,2	100	693
15-19	95,2	2,2	2,6	4,8	100	505
20-24	94,1	2,3	3,5	5,9	100	426
25-29	88,4	5,4	6,2	11,6	100	241
30+	91,1	1,3	7,6	8,9	100	79
Ensemble	96,4	1,3	2,2	3,6	100	3 577

Source: Tableau 1.5.1, Volume

cent des non célibataires sont actuellement en union; chiffre qui reste de 90 pour cent même pour les femmes dont le premier mariage a eu lieu 25 ans auparavant ou plus. Ce qui indique que la dissolution du mariage ne débouche pas sur un état permanent de veuvage ou de divorce. Ceci sera vu plus clairement dans la section suivante qui considère la proportion totale de temps en union depuis la première union.

4.5.3 Temps passé en union

On peut à priori affirmer que le temps passé par les femmes enquêtées dans l'état d'union est élevé. Le tableau 4.10 montre la moyenne des pourcentages de temps passé en union par les femmes non célibataires depuis le début de leur première union, selon l'âge à la première union et l'âge actuel. Le pourcentage qui est en réalité une proportion est obtenu en divisant la somme des durées de toutes les unions par le temps écoulé depuis la première union. Le tableau indique que l'âge au premier mariage n'influe pas significativement sur cette proportion. Par contre l'âge au moment de l'enquête l'influence légèrement. Son niveau de 96 pour cent pour l'ensemble décroît de 98 pour cent pour les femmes âgées de 20 à 24 ans au moment de l'enquête à 93 pour cent pour celles âgées de 45 ans et plus. L'âge au premier mariage ne semble pas être un important facteur car la proportion de temps passé en union est plus ou moins la même pour tous les groupes d'âge au premier mariage. En dépit du fait que 20 pour cent des premières unions sont dissoutes, les femmes passent environ 96 pour cent de leur temps en union, ce qui prouve un degré élevé de remariage, et la rapidité de ces remariages après dissolution.

4.5.4 La polygamie

Toutes les femmes non célibataires de l'échantillon ont eu à répondre à des questions sur la polygamie. Il s'agissait d'une part, de savoir si le conjoint avait d'autres épouses au moment où la femme s'est unie à lui (et combien), et d'autre part le rang de la femme parmi ses épouses.

Le tableau 4.11 compare la pratique de la polygamie entre l'enquête démographique de 1961 et l'EPR de 1982. L'état de polygamie des

Tableau 4.10: Moyenne des pourcentages de temps passé par les non célibataires en union depuis le début de leur première union, selon l'âge à la première union et l'âge actuel

Age actuel	Age à la première union					Total
	<15	15-19	20-24	25-29	30+	
<20	94,2	99,2	-	-	-	97,5
20-24	98,3	97,7	98,3	-	-	97,9
25-29	96,8	97,1	97,8	100,0	-	97,2
30-34	94,6	96,5	95,1	97,4	97,6	96,0
35-39	96,7	94,8	96,6	92,8	95,8	95,4
40-44	96,3	95,2	93,9	93,5	99,0	94,9
45+	89,9	93,7	92,2	96,3	99,8	93,2
Total	95,7	95,7	94,8	95,2	98,9	95,6

Source: Tableau 1.4.1, Volume 2

Tableau 4.11: Répartition en pourcentage des hommes mariés selon le nombre d'épouses à l'enquête démographique de 1961 et à l'EPR 1982

Nombre d'épouses	Source	
	ED 1961	EPR 1982
1	69	70
2	23	
3+	8	
Total	100	100

Source: Enquête démographique, 1961
EPR, 1982

hommes n'a pas beaucoup évolué depuis l'année 1961, lendemain de l'indépendance nominale du pays. 31 pour cent des hommes étaient polygames en 1961, 30 pour cent le sont en 1982. Les informations obtenues à l'enquête individuelle sur le type d'union dans laquelle vivaient les femmes, ont montré que 65 pour cent des femmes en union étaient dans un ménage monogame, 22 pour cent des femmes avaient une coépouse, 8 pour cent en avaient deux et 5 pour cent en avaient trois ou plus.

Le tableau 4.12 qui donne une répartition des femmes en union selon le nombre d'épouses du conjoint à l'enquête et certaines variables de base, montre que la proportion de femmes en union monogame est d'autant plus faible que l'âge actuel de la femme est élevé: 77 pour cent des femmes âgées de moins de 25 ans sont en union monogame, contre 62 pour cent chez les femmes de 25 à 34 ans, 52 pour cent chez celles de 35 à 44 ans et 55 pour cent chez celles de 45 ans ou plus. A partir du groupe d'âge 25-34 ans, la proportion des femmes n'ayant qu'une seule coépouse reste constante et égale à 24 pour cent, tandis que celle des femmes ayant 2 coépouses ou plus augmente avec l'âge. En

Tableau 4.12: Répartition en pour cent des femmes en union selon le nombre de co-épouses à l'enquête individuelle, selon l'âge actuel, le lieu de résidence et le degré d'alphabetisation

Variables de base	Nombre de co-épouses à l'enquête			Total
	1	2		
Age actuel				
<25	77	16	5	2
25-34	62	24	9	5
35-44	59	24	10	7
45+	55	24	14	7
Lieu de résidence				
Rural	65	22		5
Petite ville	59	22		10
Grande ville	70	18		3
Degré d'alphabetisation				
Sait lire	75	13	8	4
Analphabète	64	22	8	6
Ensemble	65	22	8	5

Source: Tabulation spéciale

général, l'homme qui avance en âge prend une ou plusieurs épouses en plus de la première, soit parce qu'il a besoin d'aide pour les travaux champêtres, soit parce qu'il a maintenant les moyens de payer une nouvelle dot. Dans les villages, la polygamie est plus fréquente chez les hommes relativement aisés et les notables, personnes généralement âgées.

70 pour cent ou plus des femmes habitant les grandes villes ou qui savent lire, vivent en union monogame. Trois femmes sur quatre sachant lire n'ont pas de coépouses. Les rurales et les analphabètes ont les mêmes proportions d'union monogame et polygame. La polygamie plus fréquente en petite ville pourrait être due à une même attitude qu'en milieu rural, conjugée à une plus grande richesse permettant de payer la dot. En grande ville, le niveau d'éducation allié aux problèmes de logement aurait une influence négative sur le phénomène polygamie.

D'une façon générale, les résultats confirment que la scolarisation et l'urbanisation constituent un frein à la polygamie du moins officielle. Les femmes d'un certain niveau d'instruction considèrent la polygamie comme incompatible avec leurs aspirations sociales et évitent de vivre dans une telle union à moins que certaines contraintes ne les y obligent. Les résultats permettent aussi de comparer le nombre d'autres épouses à la date de l'union et leur nombre actuel.

Sur 3 438 femmes ayant répondu aux questions sur le nombre de leurs coépouses à la première union, 2 135 (soit 62 pour cent), étaient uniques épouses à l'union (voir tableau 4.13). 71 pour cent de ces 2 135 femmes l'étaient encore à l'enquête. Par contre, un nombre important de femmes entrées en première union avec un homme polygame étaient devenues uniques

Tableau 4.13: Distribution en pour cent des femmes selon le nombre de co-épouses à l'union, le nombre de co-épouses actuelles et le rang actuel (femmes actuellement mariées)

	Nombre de co-épouses à l'union					Nombre de femmes
	0		3+			
	0	3+	0	1	2	
(A) Nombre de co-épouses actuelles						
0	71	57	57	52	65	2 249
1	21	27	18	12	22	745
	6	11	16	7	8	290
	2	5	9	29	5	154
	100	100	100	100	100	-
Nombre de femmes	2 135	916	266	121	-	3 438
(B) Si co-épouses actuelles, rang actuel						
	99	6	4	5	54	649
	1	93	13	8	33	391
	-	1	82	87	13	152
Total	100	100	100	100	100	-
Nombre de femmes	626	392	115	59	-	1 192

Source: Tabulation spéciale

épouses à l'enquête. Ainsi, 57 pour cent des femmes qui n'avaient qu'une coépouse à la première union n'en avaient plus à l'enquête. Cette proportion est aussi de 57 pour cent chez celles qui avaient deux coépouses. Elle tombe à 52 pour cent à trois coépouses et plus.

Cette situation provient d'une combinaison de plusieurs causes parmi lesquelles on peut citer:

- le divorce du conjoint d'avec ses autres épouses;
- le divorce de la femme avec son mari polygame et son remariage avec un célibataire, un veuf ou un divorcé;
- le remariage de la femme après le décès de son conjoint;
- le décès des autres coépouses etc.

On a pu voir dans la partie B du tableau 4.13 que 99 pour cent des femmes qui étaient seules épouses au moment du premier mariage, restent de rang 1, quoique leur mari ait maintenant d'autres épouses. Les femmes dont le mari avait une autre femme au moment de leur premier mariage restent au rang 2 d'épouse dans 93 pour cent des cas et les femmes avec 2 coépouses ou plus lors de leur premier mariage ont gardé leur rang dans plus de 80 pour cent des cas. Il semble par conséquent que la position des femmes dans le ménage polygame reste la même dans le temps et que s'il existe un changement dans le rang, il semble plutôt aller vers une élévation dans la hiérarchie (passage du rang 2 au rang 1, par exemple): 6 pour cent des femmes de rang 2 au moment du premier mariage sont au rang 1 à la date de l'enquête, contre seulement 1 pour cent qui se retrouvent au rang 3.

Tableau 4.14: Distribution en pourcentage des femmes en union polygame ayant déclaré le rang d'épouse, selon le groupe d'âge actuel

Groupe d'âge	Rang			Effectif des femmes	
	2	3+	Ensemble		
<25	44	44	12	100	231
25-34	55	32	13	100	520
35-44	60	28	12	100	327
45+	60	26	14	100	114
Ensemble	54	33	13	100	1 192

Source: Tabulation spéciale

En résumé, 38 pour cent des femmes mariées appartenant à un ménage polygame à l'époque de leur premier mariage, contre 35 pour cent à la date de l'enquête. 30 pour cent des hommes sont polygames et cette proportion augmente avec l'âge de ces derniers.

La couche sociale constituée par les intellectuels et les habitants des grands centres urbains manifeste une désaffection pour ce genre d'union. La vie en union demeure le lot des femmes et les unions rompues sont remplacées dans la proportion de 85 pour cent.

CHAPITRE 5

FECONDITE

5.1 INTRODUCTION

La République Populaire du Bénin n'a pas encore défini une politique claire en matière de population. Pour être à même de définir une telle politique de façon responsable il lui faut disposer d'informations précises sur certains phénomènes démographiques, en particulier sur la fécondité. L'Enquête Fécondité au Bénin (EFB) a justement pour objectifs de:

Mesurer les niveaux et les tendances de la fécondité au Bénin;

Connaître les facteurs qui influent sur la fécondité au Bénin et leur évolution dans le temps;

Promouvoir les recherches futures en matière de fécondité;

Fournir les éléments de comparaison sur le plan international etc.

Dans la section 4 du questionnaire utilisé pour cette enquête, les éléments essentiels concernent la maternité de l'enquêtée. Les données collectées permettent d'étudier la fécondité sous ses deux aspects:

son intensité, mesurée par le nombre moyen de naissances vivantes qu'une femme est susceptible de mettre au monde durant sa vie féconde;

son calendrier, représenté par la répartition de ces naissances tout au long de la période de reproduction soit selon l'âge, soit selon la durée de l'union.

Beaucoup de précautions ont été prises tant au niveau de l'adaptation du questionnaire aux réalités du Bénin qu'au niveau du recrutement des enquêtees, afin d'assurer la collecte de données de qualité. C'est ainsi que l'enquêtee (niveau minimum classe de troisième des lycées et collèges et qui maîtrise bien la langue principale de la région), commençait par demander à l'enquêtée si elle avait donné naissance à des enfants même si ceux-ci n'ont vécu que très peu de temps. Elle procédait ensuite avec l'enquêtée à l'énumération des enfants vivants, si elle en avait, habitant avec elle ou non, selon le sexe. Elle s'informait du nombre de décédés parmi ces enfants, demandait son état actuel (enceinte ou non) puis établissait un tableau complet de toutes les grossesses passées même si certaines de ces grossesses ont eu comme issue une fausse couche ou un mort-né.

Le présent chapitre ne prend en compte que les naissances vivantes. Au moment de la rédaction

de ce rapport, les données sur la fécondité de l'enquête à passages répétés qui a servi d'enquête ménage à l'enquête fécondité au Bénin, ne sont pas encore disponibles. L'enquête fécondité au Bénin sera donc la seule source des données pour la rédaction du présent chapitre. Des 4018 femmes concernées par les résultats de l'enquête, 441 sont encore célibataires, 2 867 sont actuellement mariées, 200 sont veuves et 510 divorcées. L'étude sera structurée comme il suit:

- Nombre d'enfants nés vivants et probabilité d'agrandissement;

- Fécondité initiale ou "fécondité de début d'union";

Fécondité récente et fécondité actuelle;

Tendance générale de la fécondité;

Variations différentielles de la fécondité;

Brefs aperçus sur la stérilité et l'infécondité au Bénin.

Il est à souligner que l'évaluation de la qualité des données est en cours et qu'il convient de considérer les résultats présentés ici comme préliminaires.

5.2 NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS ET PROBABILITE D'AGRANDISSEMENT

5.2.1 Répartition des femmes selon le nombre d'enfants nés vivants

Le nombre moyen d'enfants nés vivants est un indice qui donne une mesure rétrospective de la fécondité. Il ne fait pas ressortir les variations de la fécondité selon l'âge ou selon la durée du mariage et représente simplement le cumul des naissances vivantes que chaque femme a eues depuis le début de sa vie féconde.

Le tableau 5.1 montre la répartition des femmes non célibataires selon le nombre d'enfants nés vivants et l'âge actuel. Selon ce tableau, la parité moyenne des femmes non célibataires à l'EFB est de 3,8 enfants. Elle augmente avec l'âge passant de 0,6 enfants pour les femmes âgées de moins de 20 ans à 6,3 enfants pour celles âgées de 45-49 ans. Cette variation très rapide jusqu'à 35-39 ans devient insignifiante au-delà de cet âge. On peut dire que les femmes non célibataires arrivent à la fin de leur vie féconde aux environs de 40 ans. Cette quasi stabilité du nombre moyen d'enfants par femme à partir 35-39 ans, peut être également due aux problèmes de mémoire des femmes âgées de 40 ans et plus, qui dans une certaine mesure, oublient de déclarer des enfants nés-vivants.

Tableau 5.1: Répartition pour cent des femmes non-célibataires selon le nombre d'enfants nés vivants et l'âge actuel

Nombre d'enfants nés vivants	Age actuel							Ensemble
	<20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
0	45	12	5	3	4	3	4	9
1-2	55	69	31	11	7	8	10	30
3-4	-	18	45	30	17	18	16	25
5-6	-	1	17	36	34	25	16	18
7-8	-	-	2	17	24	29	29	12
9+	-	-	-	3	14	17	26	6
Total	100							
Nombre moyen	0,6	1,7	3,2	4,7	5,8	6,1	6,3	3,8

Source: Tableau 2.2.1-2, Volume 2

Le tableau 5.1 fait encore observer que la descendance finale, nombre d'enfants nés vivants pour les femmes supposées être à la fin, ou au-delà de leur vie féconde et mesurée ici pour celles âgées de 45 à 49 ans, est de 6,3 enfants. Sur 10 femmes non célibataires de ce groupe d'âge, près de 6 ont 7 enfants ou plus, 3 ont entre 3 et 6 enfants chacune et une seulement 1 ou 2 enfants. Le nombre de sans enfant est négligeable (4 pour cent), indication du faible niveau de stérilité primaire au Bénin.

Les remarques faites pour les femmes non célibataires en ce qui concerne leurs enfants nés vivants, pourraient être faites pour les femmes actuellement mariées (en union) ou pour toutes les femmes de l'échantillon. Le tableau 5.2 qui regroupe les parités moyennes par âge de ces trois catégories de femmes le montre bien. Toutes les parités croissent à un rythme accéléré jusqu'à 35-39 ans. L'accroissement devient plus lent au-delà de cet âge.

Toujours avant 30 ans la parité des femmes actuellement en union est égale à celle des femmes non célibataires. Après 30 ans, cette parité des femmes en union est légèrement

supérieure à la des femmes non célibataires, sans doute du fait de l'effet des divorces et veuvages sur la fécondité des femmes non célibataires. La parité moyenne peut aussi être évaluée à partir du nombre d'années écoulées depuis la première union. Les parités sont approximativement au même niveau quelle que soit la durée, pour les deux groupes de femmes, ainsi que l'indique la récapitulation qui suit.

Durée écoulée depuis la 1ère union	Femmes en union à l'enquête	Femmes non célibataires
5	1,2	1,2
5-9	2,7	2,7
10-14	4,2	4,2
15-19	5,7	5,7
20-24	6,3	6,1
25-29	6,8	6,6
30+	7,0	7,0
Toutes durées	3,8	3,8

La légère différence constatée pour les durées

Tableau 5.2: Parités moyennes par catégorie de femme et par âge

	Age actuel							Tous âges
	<20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45+	
Femmes non célibataires	0,6	1,7	3,2	4,7	5,8	6,1	6,3	3,8
Femmes actuellement en union	0,6	1,7	3,2	4,8	5,9	6,2	6,4	3,8
Toutes les femmes	0,3	1,5	3,1	4,7	5,8	6,1	6,3	3,4

Source: Tableaux 2.2.1-1, 2.2.1-2, 2.2.1-3, Volume 2

20-24 et 25-29 ans est due au comportement des divorcées, séparées et veuves, qui, moins exposées au risque de grossesse du fait de la rupture de leur union, ont une descendance moindre. Ces chiffres confirment ce qui a été vu au chapitre sur la nuptialité à savoir que la proportion de temps passé en union chez les femmes ayant rompu leur première union dépasse 90 pour cent. Ce qui explique pourquoi les différences entre les deux groupes de femmes sont faibles.

La parité croît d'abord à un rythme rapide jusqu'à la durée 15-19 ans. Le rythme devient plus lent au-delà de 20 ans de durée après la première union. Au-delà de 30 ans après la première union, une femme non célibataire (ou en union) a une descendance de 7 enfants, légèrement supérieure (de 9 pour cent) à celle d'une femme âgée de 49 ans à la date de l'enquête, et en union. Cette différence doit être due à une différence de l'âge au mariage, car les femmes de durée 30 ans ou plus se sont mariées très jeunes et ont eu par conséquent une période d'exposition plus longue.

Les résultats qui précèdent illustrent le niveau modéré de la fécondité au Bénin. Signalons que la parité moyenne pour toutes les femmes (tous âge réunis) est de 3,1 au Cameroun, 3,8 au Kenya, 3,4 au Bénin et 3,5 au Sénégal. Pour les femmes non célibataires, elle est de 4,1 au Kenya, 4,0 au Sénégal, 4,7 en Syrie et 3,8 au Bénin.

5.2.2 Probabilité d'agrandissement

La probabilité d'agrandissement de rang n est la probabilité des femmes avec n enfants d'avoir un enfant de plus (n + 1), elle mesure donc les proportions de femmes qui passent d'une parité donnée à la parité immédiatement supérieure. Précisons qu'il s'agit dans ce qui suit de probabilités d'agrandissement de la descendance et non de la famille (ces dernières ne sont calculées que pour des femmes toujours en union depuis leur premier mariage jusqu'à l'âge de 50 ans).

Le tableau 5.3 présente ces probabilités obtenues à partir de la cohorte de femmes de 45-49 ans à l'enquête, supposées être à la fin de leur vie féconde. Le tableau donne les probabilités d'agrandissement des femmes non célibataires, des femmes actuellement en union et de l'ensemble de toutes les femmes de l'échantillon. Quel que soit le cas considéré, la probabilité d'agrandissement, élevée au rang 1, baisse graduellement avec quelques rares oscillations de très faibles amplitudes. Sur 10 femmes qui ont au moins 6 enfants, 9 auront au moins une naissance supplémentaire. 50 pour cent des femmes de 10 enfants en auront 1 de plus.

La probabilité de rang 0 représente la proportion de femmes qui ont été fécondes. Elle est de 96,4 pour cent pour les femmes non célibataires. La croissance de la probabilité de rang 0 (96,4 pour cent) à la probabilité de rang 1 (97,4 pour cent) pour les non célibataires provient uniquement de la méthode de calcul adoptée: les femmes stériles sont prises en compte pour le calcul de a_0 , mais pas pour les probabilités d'un rang supérieur.

5.2.3 Nombre d'enfants nés vivants par âge de la femme et par durée écoulée depuis la 1ère union

Le tableau 5.4 présente le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme selon l'âge à la première union, d'une part pour chaque groupe d'âge à l'enquête et d'autre part, par durée depuis la première union.

L'examen de la partie A de ce tableau révèle que pour une valeur donnée de la variable âge à l'union, le nombre moyen d'enfants nés vivants croît avec l'âge de la femme à l'enquête. Les fluctuations observées à partir de 40 ans sont attribuables à la mauvaise qualité des données de ce groupe d'âge. Ainsi pour un âge à l'union égal à 18-19 ans, le nombre moyen d'enfants nés vivants varie de 0,5 pour les femmes de moins de 20 ans à l'enquête, à 5,9 enfants pour celles âgées de 35-39 ans. Ce

Tableau 5.3: Femmes âgées de 45-49 ans: répartition pour cent selon le nombre d'enfants nés vivants et probabilité d'agrandissement, selon la situation matrimoniale actuelle

	Nombre moyen d'enfants nés vivants												Moyenne
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11+	
FEMMES NON-CELIBATAIRES													
Répartition %	3,6	2,5	7,8	7,4	8,5	7,4	8,2	16,0	12,8	13,8	6,0	6,0	6,3
Prob (a)	96,4	97,4	91,7	91,4	89,2	89,5	86,9	70,7	66,8	46,5	50,0		
FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION													
Répartition %	2,3	2,7	7,8	7,5	9,0	7,1	7,5	16,5	12,9	13,7	6,3	6,7	6,4
Prob (a)	97,7	97,2	91,8	91,4	88,7	90,0	88,2	70,6	67,4	48,7	51,5		
TOUTES LES FEMMES													
Répartition %	3,9	2,5	7,8	7,4	4,5	7,4	8,1	15,9	12,7	13,8	6,0	6,0	6,3
Prob (a)	96,1	97,4	91,7	91,4	89,2	89,4	87,0	70,8	67,0	46,5	50		

Source: Tableaux 2.2.1-1, 2.2.1-2, et 2.2.1-3, Volume 2

20-24 et 25-29 ans est due au comportement des divorcées, séparées et veuves, qui, moins exposées au risque de grossesse du fait de la rupture de leur union, ont une descendance moindre. Ces chiffres confirment ce qui a été vu au chapitre sur la nuptialité à savoir que la proportion de temps passé en union chez les femmes ayant rompu leur première union dépasse 90 pour cent. Ce qui explique pourquoi les différences entre les deux groupes de femmes sont faibles.

La parité croît d'abord à un rythme rapide jusqu'à la durée 15-19 ans. Le rythme devient plus lent au-delà de 20 ans de durée après la première union. Au-delà de 30 ans après la première union, une femme non célibataire (ou en union) a une descendance de 7 enfants, légèrement supérieure (de 9 pour cent) à celle d'une femme âgée de 49 ans à la date de l'enquête, et en union. Cette différence doit être due à une différence de l'âge au mariage, car les femmes de durée 30 ans ou plus se sont mariées très jeunes et ont eu par conséquent une période d'exposition plus longue.

Les résultats qui précèdent illustrent le niveau modéré de la fécondité au Bénin. Signalons que la parité moyenne pour toutes les femmes (tous âge réunis) est de 3,1 au Cameroun, 3,8 au Kenya, 3,4 au Bénin et 3,5 au Sénégal. Pour les femmes non célibataires, elle est de 4,1 au Kenya, 4,0 au Sénégal, 4,7 en Syrie et 3,8 au Bénin.

5.2.2 Probabilité d'agrandissement

La probabilité d'agrandissement de rang n est la probabilité des femmes avec n enfants d'avoir un enfant de plus (n + 1), elle mesure donc les proportions de femmes qui passent d'une parité donnée à la parité immédiatement supérieure. Précisons qu'il s'agit dans ce qui suit de probabilités d'agrandissement de la descendance et non de la famille (ces dernières ne sont calculées que pour des femmes toujours en union depuis leur premier mariage jusqu'à l'âge de 50 ans).

Le tableau 5.3 présente ces probabilités obtenues à partir de la cohorte de femmes de 45-49 ans à l'enquête, supposées être à la fin de leur vie féconde. Le tableau donne les probabilités d'agrandissement des femmes non célibataires, des femmes actuellement en union et de l'ensemble de toutes les femmes de l'échantillon. Quel que soit le cas considéré, la probabilité d'agrandissement, élevée au rang 1, baisse graduellement avec quelques rares oscillations de très faibles amplitudes. Sur 10 femmes qui ont au moins 6 enfants, 9 auront au moins une naissance supplémentaire. 50 pour cent des femmes de 10 enfants en auront 1 de plus.

La probabilité de rang 0 représente la proportion de femmes qui ont été fécondes. Elle est de 96,4 pour cent pour les femmes non célibataires. La croissance de la probabilité de rang 0 (96,4 pour cent) à la probabilité de rang 1 (97,4 pour cent) pour les non célibataires provient uniquement de la méthode de calcul adoptée: les femmes stériles sont prises en compte pour le calcul de a_0 , mais pas pour les probabilités d'un rang supérieur.

5.2.3 Nombre d'enfants nés vivants par âge de la femme et par durée écoulée depuis la 1ère union

Le tableau 5.4 présente le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme selon l'âge à la première union, d'une part pour chaque groupe d'âge à l'enquête et d'autre part, par durée depuis la première union.

L'examen de la partie A de ce tableau révèle que pour une valeur donnée de la variable âge à l'union, le nombre moyen d'enfants nés vivants croît avec l'âge de la femme à l'enquête. Les fluctuations observées à partir de 40 ans sont attribuables à la mauvaise qualité des données de ce groupe d'âge. Ainsi pour un âge à l'union égal à 18-19 ans, le nombre moyen d'enfants nés vivants varie de 0,5 pour les femmes de moins de 20 ans à l'enquête, à 5,9 enfants pour celles âgées de 35-39 ans. Ce

Tableau 5.3: Femmes âgées de 45-49 ans: répartition pour cent selon le nombre d'enfants nés vivants et probabilité d'agrandissement, selon la situation matrimoniale actuelle

	Nombre moyen d'enfants nés vivants												Moyenne
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11+	
FEMMES NON-CELIBATAIRES													
Répartition %	3,6	2,5	7,8	7,4	8,5	7,4	8,2	16,0	12,8	13,8	6,0	6,0	6,3
Prob (a)	96,4	97,4	91,7	91,4	89,2	89,5	86,9	70,7	66,8	46,5	50,0		
FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION													
Répartition %	2,3	2,7	7,8	7,5	9,0	7,1	7,5	16,5	12,9	13,7	6,3	6,7	6,4
Prob (a)	97,7	97,2	91,8	91,4	88,7	90,0	88,2	70,6	67,4	48,7	51,5		
TOUTES LES FEMMES													
Répartition %	3,9	2,5	7,8	7,4	4,5	7,4	8,1	15,9	12,7	13,8	6,0	6,0	6,3
Prob (a)	96,1	97,4	91,7	91,4	89,2	89,4	87,0	70,8	67,0	46,5	50		

Source: Tableaux 2.2.1-1, 2.2.1-2, et 2.2.1-3, Volume 2

celle de l'enquête fécondité de 1982. Avant 20 ans et au-delà de 30 ans, l'ordre de grandeur est inversé. Les conditions d'exécution des deux enquêtes et les concepts n'étant pas les mêmes, il faut simplement considérer le niveau global de la fécondité et prendre les différences entre groupes d'âge avec prudence.

5.3 FECONDITE INITIALE

La présente section sera réservée à l'étude de la fécondité initiale ou fécondité de début d'union. Il s'agira d'analyser le comportement en matière de fécondité pendant les cinq premières années d'union, des femmes entrées en union pour la première fois 5 ans au moins avant l'enquête. Plusieurs indicateurs peuvent être utilisés pour étudier la fécondité du "début d'union". On en utilisera ici deux: l'intervalle séparant la première naissance du début de la première union et le nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq premières années d'union.

5.3.1 Intervalle entre le début de la première union et la première naissance

Sous réserve d'éventuelles imprécisions attachées aux informations sur l'intervalle entre première naissance et début de la première union, l'observateur du tableau 5.6 est d'abord frappé par l'importance des femmes ayant une durée négative. Cette proportion

augmente régulièrement avec l'âge à la première union passant de 8 pour cent chez les femmes entrées en première union à moins de 15 ans à 46 pour cent chez celles entrées à 30 ans et plus. Sur les 2 723 femmes mariées pour la première fois il y a 5 ans ou plus, 15 pour cent ont une durée négative. Ceci est surprenant si l'on sait que la plupart des coutumes au Bénin veulent que la femme arrive au mariage sans avoir jamais eu de rapports sexuels. Néanmoins, il y a un adoucissement de la tradition et on assiste parfois à des unions conclues pour cause de grossesse.

Environ 16 pour cent des femmes ont un intervalle entre première union et première naissance qui varie de 0 à 7 mois. Au total, 31 pour cent des premières naissances ont été conçues avant l'entrée en union. De plus, le chapitre sur la nuptialité a montré que les femmes mariées tardivement avaient probablement oublié de rapporter tous leurs mariages, notamment les premiers, d'où la proportion élevée de naissances avant l'union chez ces femmes. Le tableau 5.6 révèle par ailleurs une relative concentration des naissances dans l'intervalle 12-23 mois (27 pour cent). Près de 60 pour cent des femmes ont eu leur première naissance avant leur première union ou moins de 2 ans après. La proportion chez celles mariées à 25 ans ou plus est d'environ 72 pour cent.

A la fin des cinq premières années d'union, 89 pour cent des femmes ont eu au moins une

Tableau 5.6: Répartition en pour cent des femmes dont la première union a eu lieu il y a cinq ans ou plus, selon le temps écoulé entre première union et première naissance, et (A) l'âge à la première union, et (B) la durée écoulée depuis la première union

	Durée de l'intervalle en mois								Total	Durée moyenne	Nombre de femmes
	<0	0-7	8-11	12-23	24-35	36-47	48-59	% sans enfant pendant ou avant les 5 lères années			
Age à la lère union											
	8,4	13,4	7,1	22,3	12,6	15,2	4,2	27,0	100	19,8	382
15-17	12,6	15,9	12,7	28,9	11,1	6,1	4,1	8,6	100	18,2	1 080
18-19	15,0	15,3	13,2	32,3	10,4	4,8	2,1	7,0	100	16,7	628
20-21	19,1	17,0	13,7	22,7	10,1	5,1	3,3	9,0	100	17,5	335
22-24	23,5	18,4	11,7	21,2	6,1	3,4	3,9	11,7	100	16,1	179
25-29	30,1	15,1	9,7	17,2	8,6	5,4	3,2	10,8	100	17,9	93
30+	46,2	7,7	3,8	15,4	3,8	3,8	7,7	11,5	100	23,7	
B. Durée depuis la lère union											
5-9	15,3	15,5	11,3	28,8	11,2	6,4	4,0	7,6	100	18,5	779
10-19	16,4	14,3	11,3	26,9	10,3	5,3	3,4	12,2	100	18,1	1 198
20+	12,5	17,8	13,5	25,2	10,3	4,2	3,2	13,3	100	16,8	746
Ensemble	15,0	15,6	11,9	27,0	10,5	5,3	3,5	11,2	100	17,8	2 723

Source: Tableau 2.1.1, Volume 2

naissance vivante, (65 pour cent au Cameroun, 80 pour cent au Maroc, 89 pour cent en Tunisie et 91 pour cent en Syrie). Au Bénin, 4 femmes sur 5 ont au moins une naissance vivante avant la fin des 3 premières années de la première union. 7 femmes sur 10 l'ont avant la fin des deux premières années. La proportion des femmes encore infécondes à la fin de la période de cinq ans suivant le début de la première union dépend de l'âge à cette union. Elle est deux fois plus élevée chez les femmes entrées en union avant l'âge de 15 ans que chez celles mariées à 15 ans et plus. Cette situation est due principalement à des raisons physiologiques, les femmes âgées de moins de 15 ans étant moins aptes que les autres à concevoir un enfant. On devrait s'attendre à une proportion élevée de femmes sans enfant parmi celles qui sont âgées de 30 ans ou plus à la première union, due à une stérilité acquise. L'absence de ce phénomène peut être attribuée au nombre peu élevé de femmes concernées. En effet l'examen de la partie B du tableau 5.6 révèle une croissance non négligeable de la fréquence des femmes encore infécondes cinq ans après le début de la première union lorsque la durée depuis cette union augmente. De 7,6 pour cent à la durée 5-9 ans, cette fréquence passe à 13,3 pour cent aux durées supérieures ou égales à 20 ans. Ceci peut être dû aux efforts faits par les autorités en vue de l'amélioration de l'état de santé de la population. Il est aussi possible qu'il y ait eu un oubli chez les femmes âgées, des premiers enfants décédés, et/ou un décalage de la déclaration des dates de naissances des enfants, vers les périodes des plus proches de la date de l'enquête, augmentant ainsi le pourcentage des femmes sans enfant au cours des 5 années suivant l'union.

Il est intéressant de remarquer la faible proportion de naissances avant l'union, du groupe de femmes ayant eu leur première union il y a 20 ans et plus (12 pour cent), comparée à celle du groupe de femmes entrées en union il y a moins de 20 ans (15-16 pour cent). Il s'agit probablement d'un oubli de déclaration des premières naissances chez ces femmes en union depuis une longue durée. Il est aussi possible qu'il y ait une sous-déclaration de naissances après l'union chez ces femmes, par rapport à celles de moindre durée d'union: le pourcentage élevé (12-13 pour cent) de femmes sans enfant né-vivant avant ou pendant les 5 premières années d'union, appuie cette hypothèse; mais il se peut également qu'il s'agisse d'un déplacement des dates de naissance vers celle de l'enquête.

Revenant à l'amplitude moyenne de l'intervalle entre première union et première naissance vivante, on constate qu'elle ne présente aucune tendance continue et qu'elle oscille petitement autour de sa valeur pour tous âges à la première union. La seule exception s'observe chez le petit nombre de femmes entrées en première union à 30 ans ou plus. Pour ces femmes, le haut niveau de la durée moyenne (23,7 mois) peut être attribué à la baisse de la fertilité accompagnant l'avancement en âge.

La partie B du tableau 5.6 fait observer que la durée moyenne est d'autant plus longue que l'union est plus récente. Cette durée passe de 16,8 mois pour les unions conclues depuis 20 ans et plus à 18,5 mois pour les unions conclues depuis 5-9 ans, augmentant ainsi de plus de 10 pour cent. Cette constatation est en contradiction avec la dernière colonne du tableau 5.7 qui montre une constance relative du nombre moyen d'enfants nés vivants avant ou au cours des cinq premières années d'union en fonction de la durée depuis la première union.

5.3.2 Nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq premières années d'union

La fécondité des cinq premières années d'union est constante pour les unions contractées par les femmes avant l'âge de 22 ans, sauf celles conclues avant 15 ans, pour lesquelles on sait qu'elle est faible dans les années qui suivent ces unions.

Le nombre moyen d'enfants nés vivants, de 1,9 pour les cohortes de femmes entrées en union entre 15 et 21 ans monte respectivement à 2,1, 2,3 et 3,5 pour celles entrées en union à 22-24 ans, 25-29 ans et 30 ans ou plus. Cette hausse enregistrée chez les femmes entrées tardivement en union indiquerait une fécondité pré-maritale élevée de ces groupes, comme on a vu dans le tableau 5.6.

5.4 FECONDITE RECENTE ET FECONDITE ACTUELLE

Le niveau actuel de la fécondité a une importance très particulière dans la mesure où il contribue de façon pertinente à la détermination du taux d'accroissement de la population. Il permet aux responsables politico-administratifs de disposer d'informations précises sur la fécondité du moment et constitue un outil précieux dans la définition de toute politique de population. Trois mesures de la fécondité actuelle et récente sont considérées dans cette section, ce sont:

- Le nombre moyen d'enfants nés vivants pendant les cinq années précédant l'enquête;
- La proportion de femmes actuellement enceintes;

Tableau 5.7: Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années d'union, selon l'âge à la première union et le nombre d'années écoulées depuis la première union (femmes mariées pour la première fois il y a cinq ans ou plus)

Années depuis la 1ère union	Age à la première union							Tous âges
	<15	15-17	18-19	20-21	22-24	25-29	30+	
5-9	1,4	1,8	1,8	1,9	2,2	2,1	(3,9)	1,9
10-19	1,4	1,9	2,0	2,0	2,1	2,6	(3,0)	1,9
20+	1,4	1,9	1,8	1,7	1,9	(1,9)	-	1,8
Ensemble	1,4	1,9	1,9	1,9	2,1	2,3	3,5	1,9

Source: Tableau 2.1.2, Volume 2

() inférieur à 20 cas

Les taux de fécondité générale et les taux de fécondité légitime selon l'âge des femmes et la durée de l'union.

5.4.1 Naissances des cinq années précédant l'enquête

La mesure de la fécondité par les naissances des cinq dernières années précédant l'enquête est analogue à celle des naissances des cinq premières années après la première union. Il y a néanmoins quelques différences dues à la situation même des deux intervalles de cinq ans par rapport à l'enquête:

- Le travail sur le terrain ayant duré plus de 9 mois à cause de certaines difficultés rencontrées, la période de cinq années précédant l'enquête n'est pas la même pour toutes les femmes interrogées;
- Le nombre moyen d'enfants nés vivants est moins affecté par des omissions de naissances et des erreurs de délimitation de la période de référence dans le cas des cinq années précédant l'enquête que dans celui des cinq années après la première union;
- Seules les femmes ayant vécu continuellement en union pendant les cinq dernières années précédant l'enquête ont été retenues ici.

Cette approche a pour avantage de faciliter les calculs. Son principal inconvénient réside dans l'exclusion systématique de l'échantillon de femmes appartenant à des groupes d'âge jeunes et qui n'ont pas encore vécu cinq ans d'union. Une femme âgée de 22 ans au moment de l'enquête et qui est entrée en union à 18 ans est exclue alors que celle du même âge mais entrée en union à 16 ans est retenue. Cette sélection est néanmoins nécessaire pour égaliser le temps d'exposition au risque de grossesse pendant les 5 dernières années, pour toutes les femmes.

Le tableau 5.8 donne le nombre moyen de naissances vivantes au cours des cinq dernières années pour les femmes continuellement en union dans cet intervalle, classées selon leur âge

Tableau 5.8: Nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq dernières années, selon (A) âge actuel, et (B) durée depuis la première union (femmes continuellement en union au cours des cinq dernières années)

A. Age actuel		B. Durée depuis la première union	
Age actuel	Nombre moyen d'enfants nés au cours des cinq dernières années	Durée depuis la première union	Nombre moyen d'enfants nés au cours des cinq dernières années
<20	1,1	0-4	-
20-24	1,7	5-9	1,7
25-29	1,7	10-14	1,6
30-34	1,6	15-19	1,4
35-39	1,3	20-24	0,9
40-44	0,8	25-29	0,5
45-49	0,4	30+	0,4
Ensemble	1,4	Ensemble	1,4

Source: Tableaux 2.4.1 et 2.4.3-2, Volume 2

actuel et la durée depuis la première union. Le nombre moyen tous âges ou toutes durées comprises est de 1,4. Ce nombre moyen d'enfants nés vivants reste approximativement à 1,7 entre 20 et 35 ans pour décroître jusqu'à 0,4 pour les femmes âgées de 40-45 ans à l'enquête. La seconde partie du tableau 5.8 montre la même tendance. Le nombre moyen d'enfants nés vivants décroît régulièrement au fur et à mesure que la cohorte de mariage est plus ancienne; il passe de la valeur 1,7 (durée 5-9 ans) à la valeur 0,4 enfants pour la cohorte dont l'entrée en première union remonte à au moins 30 ans. Une mesure synthétique de la fécondité légitime est donnée par le cumul des nombres moyens d'enfants par durée, figurant dans la deuxième colonne de la partie B du tableau 5.8. Ainsi, si le niveau récent de la fécondité est maintenu et si une femme demeure en union de façon ininterrompue, elle aura au total 5 enfants entre le cinquième et le vingtième anniversaire de sa première union et près de 7 enfants entre le cinquième anniversaire de cette union et la ménopause.

5.4.2 Grossesses actuelles

Un autre indicateur de la fécondité actuelle est la proportion de femmes qui ont déclaré être enceintes au moment de l'enquête. Le niveau de fécondité que l'on peut déduire de ces données sera d'autant plus satisfaisant que la déclaration des grossesses aura été bonne, mais on observe souvent des situations d'embarras et d'incertitude spécialement pour les grossesses de moins de trois mois. Cependant, on peut construire à partir de ces informations un indice valable du niveau et du calendrier de la fécondité actuelle sur la base des hypothèses suivantes:

Les erreurs de datation qui affectent d'autres mesures de la fécondité n'interviennent pas. Cette condition est remplie car chaque femme concernée devait simplement répondre à la question:

"Etes-vous actuellement enceinte?"

- Il y a indépendance entre erreurs sur les déclarations d'âge et celles sur les déclarations de grossesse;

Les grossesses dont l'issue n'est pas une naissance vivante sont en proportion négligeable et sans influence sur le calendrier.

Les données du tableau 5.9 indiquent que 14 pour cent des 3 450 femmes en union au moment de l'enquête se sont déclarées enceintes. Ce niveau est moyen si on le compare à celui de certains pays comme la Syrie (20,6 pour cent), la Tunisie (14,3 pour cent), le Maroc (12,3 pour cent). D'un niveau élevé (25,4 pour cent) pour les femmes de moins de 20 ans, cet indice décroît régulièrement jusqu'à 10 pour cent pour les femmes âgées de 35-39 ans. Son niveau, respectivement de 4,8 et 2,4 pour cent pour les groupes d'âge 40-44 et 45-49 ans, paraît élevé pour de tels groupes et peut provenir d'une mauvaise détermination des âges, consécutive à

génération. En assimilant l'état d'union d'une femme quel que soit le type de cette union à un état de mariage, on peut calculer des taux de fécondité légitime. Le taux de fécondité légitime par âge sera obtenu de la même façon que le taux de fécondité générale, mais se définira comme le rapport des naissances légitimes des femmes d'âge x, à l'effectif des femmes mariées d'âge x. Le taux par durée d'union dans une promotion d'unions sera le rapport des naissances survenues dans l'union à la durée x aux femmes encore en union à cette durée. En l'absence des résultats de l'enquête ménage, on peut avec toutes les réserves liées à la différence de méthodologie, comparer les taux de fécondité générale obtenus à l'enquête démographique par sondage de 1961 à ceux de l'enquête individuelle. De l'examen du tableau 5.11 il ressort des écarts importants entre les deux séries de taux fournies par l'enquête individuelle. La fécondité des 12 derniers mois est supérieure à celle des 5 dernières années pour les femmes âgées de moins de 45 ans à l'enquête. Cela traduit un relèvement apparent du niveau de la fécondité durant l'année précédant l'enquête ou un problème au niveau des données sur les dates de naissance de l'enfant ou sur l'âge de la mère. La fécondité des 12 derniers mois à l'enquête de 1961 est nettement plus élevée que les autres pour le groupe d'âge 15-19 ans. Ailleurs, elle est plus faible.

Le tableau 5.12 donne les taux de fécondité légitime pour mille femmes pour les cinq années précédant l'enquête selon d'une part, l'âge de la mère à la naissance de l'enfant, et de l'autre la durée de l'union. On remarque que la fécondité légitime atteint son maximum à l'âge 20-24 ans et à la durée 0-4 ans de l'union. Elle décroît ensuite tout en gardant un niveau élevé jusqu'à l'âge de 40 ans et à la durée 20 ans de l'union. La somme de ces taux est semblable à la descendance finale légitime. Le produit par 5 des cumuls, montre que si la fécondité est maintenue à son niveau observé durant les cinq années précédant l'enquête, une femme, continuellement en union de 15 à 50 ans aura 8,5 enfants. Elle aura atteint seulement un total de 7,4 enfants à 35 ans de durée d'union, par l'effet de l'âge au mariage.

Tableau 5.11: Taux de fécondité (par âge) pour 1000 femmes, selon l'enquête démographique de 1961 et l'enquête individuelle de fécondité de 1982

	Groupe d'âge							TGFG	DF
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		
Enquête 1961 (12 mois)	197	336	306	254	166	86	26	227	6,9
Enquête individuelle (12 mois)	186	382	382	311	211	105	37	274	8,1
Enquête individuelle (5 ans)	151	314	329	278	193	99	51	239	7,1

Source: WFS/Fertrate Enquête démographique de 1961, résultats définitifs
TGFG = Taux Global de Fécondité Générale
DF = Descendance Finale

Tableau 5.12: Taux de fécondité légitime par âge et taux de fécondité par durée de mariage (pour 1000 femmes) pour les cinq dernières années avant l'enquête

Age à la naissance	Taux de fécondité légitime	Durée à la naissance	Taux de fécondité légitime
15-19	340	0-4	349
20-24	356	5-9	341
25-29	340	10-14	305
30-34	292	15-19	246
35-39	205	20-24	135
40-44	106	25-29	77
45-49	59	30-34	25
Total	<u>286</u>		<u>286</u>

Source: WFS Fertrate

5.5 TENDANCES GENERALES DE LA FECONDITE

Le tableau des grossesses de la section 3 du questionnaire individuel a permis d'obtenir des informations sur l'histoire de la maternité des femmes. A partir de ces informations, les taux de fécondité suivants ont été calculés:

- Taux de fécondité générale selon l'âge de la mère à la naissance de l'enfant et par périodes quinquennales avant l'enquête;
- Taux de fécondité générale selon l'âge de la femme à l'entretien et son âge à la naissance de l'enfant;
- Taux de fécondité légitime selon l'âge de la mère à la naissance de l'enfant et par périodes quinquennales avant l'enquête;
- Taux de fécondité légitime selon la durée de l'union à la naissance de l'enfant par périodes quinquennales avant l'enquête.

Tableau 5.13: Taux de fécondité générale selon l'âge à la naissance et par période avant l'enquête (pour mille femmes)

Age à la naissance	Période avant l'enquête (en années)						
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34
15-19	151	142	155	170	157	109	66*
20-24	314	294	298	287	281	271*	
25-29	329	320	293	295	266*		
30-34	278	240	254	266*			
35-39	193	203	202*				
40-44	99	144*					
45-49	51*						
DP**	7,1	7,0	7,0	7,1			

Source: WFS Pertrate

* cohortes incomplètes.

** attribuant aux cases vides les taux correspondants des périodes adjacentes.

L'impression générale qui se dégage du tableau 5.13 est que la fécondité générale du moment n'a pas subi de variations sensibles pendant les 25 années précédant l'enquête. Elle est restée à un niveau élevé pour les femmes de 20 à 34 ans révolus à la naissance des enfants sur les différentes périodes quinquennales observées. Au-delà de 35 ans on observe une baisse de la fécondité générale quand l'âge augmente, au niveau de chaque durée. Si l'on complète le tableau 5.13 en attribuant aux cases vides, les taux correspondants aux mêmes âges des périodes adjacentes, les descendances du moment seraient respectivement 7,1 enfants, 7,0 enfants, 7,0 enfants, 7,1 enfants pour les périodes 15-19, 10-14, 5-9 et 0-4 ans avant l'enquête. La fécondité n'aurait donc pas varié de façon sensible depuis 1961. Selon les données de l'enquête démographique par sondage de 1961, le cumul du nombre moyen d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois par femme, selon le groupe d'âge, multiplié par cinq, donne 6,9 enfants. Sous réserve des différences de concepts utilisés aux deux enquêtes et sur la base de l'amélioration de la qualité des données de l'enquête fécondité par rapport à l'enquête démographique de 1961 (qui avait d'autres buts en plus de la saisie du niveau de la fécondité), on peut affirmer que la fécondité générale est demeurée constante au Bénin depuis le lendemain de l'indépendance nominale. L'accroissement apparent de fécondité semble être dû plutôt à un déplacement de l'âge ou de la date de naissance qu'à une augmentation réelle. Des indications montrent que les femmes rurales auraient tendance à "avancer" leur naissance. Ceci peut aussi être une des raisons de la différence de fécondité des 12 derniers mois et des 5 dernières années vue précédemment.

Le tableau 5.14 ne laisse pas une impression différente de celle précédemment dégagée. Dans l'ensemble et pour les groupes de générations âgées de 25-49 ans, la fécondité croît en fonction de l'âge à la naissance pour atteindre un maximum à 25-29 ans puis décroît. Le maximum est très peu marqué et l'on peut parler

Tableau 5.14: Taux de fécondité générale selon l'âge de la femme à l'entretien et son âge à la naissance (pour mille femmes)

Age à l'entretien	Age à la naissance						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
15-19	97,6*						
20-24	138,3	310,1*					
25-29	152,5	299,3	342,0*				
30-34	173,5	303,7	316,8	298,3*			
35-39	176,4	290,1	310,3	258,8	221,0*		
40-44	143,5	296,3	293,7	239,3	182,7	117,6*	
45-49	108,1	273,5	280,6	253,0	201,4	108,8	51,3*
Total	146,6	297,5	310,8	259,5	197,7	111,8	51,3

Source: WFS/Pertrate

* Cohortes incomplètes.

d'une constance de fécondité entre 20 et 35 ans.

Les tableaux 5.15 et 5.16 donnent les taux de fécondité légitime par âge et par durée. Ces deux tableaux appuient la thèse de la constance de la fécondité depuis 20 ans au moins. Sur

Tableau 5.15: Taux de fécondité légitime selon l'âge à la naissance et la période (pour mille femmes actuellement en union)

Age à la naissance	Périodes avant l'enquête (en années)						
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34
15-19	340	316	318	353	333	303	
20-24	356	339	356	330	327	355*	
25-29	340	340	315	324	293*		
30-34	292	250	270	289*			
35-39	205	218	213*				
40-44	106	159*					
45-49							

Source: WFS Pertrate

* Cohortes incomplètes.

Tableau 5.16: Taux de fécondité légitime selon la durée de l'union à la naissance et la période (pour mille femmes actuellement en union)

Durée à la naissance	Périodes avant l'enquête (en années)						
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34
0-4	349	329	324	344	319	327	
5-9	341	329	336	320	321	308*	
10-14	305	291	284	284	278*		
15-19	246	221	251	280*			
20-24	135	183	149*				
25-29	77	71*					
30-34	25*						

Source: WFS Pertrate

* Cohortes incomplètes.

l'ensemble des deux tableaux, on constate que la fécondité légitime aux âges les plus jeunes (15-19 ans) a varié en deux étapes; elle a crû de la période 1947-1951 à la période 1962-1966, a décliné de 1962-1966 à 1972-1976, puis a subi une hausse dans la période suivante. Ces variations sont sans doute dues à de mauvaises déclarations des femmes concernant leur âge ou la date de naissance de leurs enfants, comme on l'a déjà vu dans le cas de la fécondité générale. Entre 15 et 30 ans le niveau de la fécondité a peu varié. Il en est de même de la durée zéro à la durée 19 ans pour l'union. Au-delà de 35 ans ou après 20 ans d'union, on enregistre une baisse de la fécondité légitime. Si l'on procède comme pour la fécondité générale à l'attribution aux cases vides des deux tableaux, des taux correspondants aux mêmes âges ou aux mêmes durées des périodes adjacentes, une femme fictive mariée à 15 ans, en union ininterrompue, et soumise aux conditions de fécondité de ces âges ou de ces durées à la naissance des enfants, aurait respectivement pour les périodes 15-19, 10-14, 5-9 et 0-4 ans avant l'enquête, les descendance suivantes:

8,6 8,5 8,4 et 8,5 pour les âges à la naissance, 7,4 7,2 7,3 et 7,4 pour les durées à la naissance.

Il est donc probable que la fécondité des unions, tout comme la fécondité générale n'ait pas changé de niveau au cours des 20 années précédant l'enquête, c'est-à-dire depuis 1961. Le prochain rapport d'évaluation des données examinera en détail les défauts des données, de manière à aboutir à des conclusions définitives sur les tendances possibles de la fécondité.

5.6 VARIATIONS DIFFÉRENTIELLES DE LA FECONDITE

Les sections précédentes ont traité des niveaux et des tendances de la fécondité pour l'ensemble du pays. Ces niveaux et ces tendances dépendent des divers sous-groupes de populations et des conditions géographiques et socio-économiques dans lesquelles vivent ces sous-groupes. La présente section s'intéressera à la fécondité différentielle sous les aspects suivants:

- Variations différentielles de la descendance finale;
- Variations différentielles de la fécondité cumulée;
- Variations différentielles de la fécondité des premières années de l'union;
- Variations différentielles de la fécondité récente.

6.1 Variations différentielles de la descendance finale

La descendance finale moyenne par femme étant assimilée à la valeur à 50 ans de la série cumulée des naissances par groupes d'âges, nous avons choisi pour l'examiner les femmes du

groupe 45-49 ans qui sont au terme de leur vie féconde. Il est à rappeler que le niveau de la descendance finale ne dépend pas uniquement de l'âge à l'union et de la fréquence du célibat définitif, il est aussi influencé par la fréquence du divorce, de séparation, du décès du conjoint et du remariage des veuves et des divorcées. Cependant, comme il a été souligné dans l'étude de la nuptialité, le groupe de femmes non célibataires de 45-49 ans, qui représente 99,5 pour cent de l'ensemble des femmes de ce groupe d'âge, a déjà passé 93,2 pour cent de son temps en état d'union et les perturbations en question sont peu sensibles dans leur cas. La parité moyenne de l'ensemble de ces femmes de 45-49 ans est de 6,3. Le tableau 5.17 donne les variations différentielles de leur descendance finale selon certaines variables explicatives: niveau d'instruction, lieu de résidence, région de résidence, historique du travail de la femme et profession du conjoint. Pour éliminer l'effet éventuel de l'âge, il a été procédé pour chaque modalité des variables socio-économiques citées, au calcul d'une descendance finale standardisée. Cette moyenne standardisée est pondérée par la distribution type du nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'âge à la

Tableau 5.17: Nombre moyen d'enfants nés vivants pour les femmes non célibataires de 45-49 ans selon les variables socio-économiques

Variables de base	Nombre moyen	Moyenne standardisée	Nombre de femmes
Niveau d'instruction			
Non-scolarisée	6,3	6,3	268
Primaire incomplet	5,3	+	7
Primaire complet	(4,8)	+	4
Second incomplet	(7,8)	+	4
Secondaire complet et plus	-	-	
Lieu de résidence			
Rural	6,4	6,4	214
Petite ville	5,0	4,5	23
Grande ville	6,2	5,9	45
Région de résidence			
Atacora	6,8	6,7	34
Atlantique	5,8	5,4	30
Borgou	5,8	4,6	34
Mono	7,5	7,7	51
Oueme	5,5	6,2	57
Zou	6,1	5,6	49
Cotonou	6,1	5,2	28
Historique de travail			
Maintenant et avant	6,6	6,5	188
Maintenant seulement	5,9	6,2	42
Depuis et avant	6,0	+	9
Depuis seulement	-	-	-
Avant seulement	(7,4)	+	7
Jamais	5,0	5,4	36
Profession du mari			
Jamais travaillé	(5,0)	+	2
Prof. lib., tech., dir.	(6,6)	+	13
Employé de bureau	(5,4)	+	10
Vendeur	(5,0)	+	5
Person. et cadre agr.	(8,1)	+	7
Travailleur agricole	6,4	6,3	201
Employé de maison	-	-	-
Autre service	(5,8)	+	14
Ouv. qualifié, artisan	6,3	4,6	26
Ouv. non-qualifié	(5,5)	+	4
Ensemble	6,3	6,3	283

Source: Tableaux 2.2.6A à 2.2.6E, Volume 2

+ moyenne standardisée non calculée, car nombre de femmes inférieur à 20

() Moins de 20 cas

première union, observée sur la totalité des femmes d'âge actuel 45-49 ans. Pour la variable niveau d'instruction, la modalité "non scolarisée" regroupe environ 95 pour cent des femmes âgées de 45-49 ans. Le nombre d'enfants nés vivants pour ces femmes de 6,3, est en même temps celui de l'ensemble de toutes les femmes du groupe d'âge considéré. Le nombre moyen d'enfants nés vivants pour les "non scolarisées" est à rapprocher de celui des femmes résidant en zones rurales (6,4 enfants). Ce sont ces zones qui regroupent le plus fort pourcentage d'analphabètes. La fécondité rurale est plus élevée que l'urbaine. D'une façon générale, les régions à fécondité élevée sont celles à caractère purement rural ou semi-urbain (Mono, Atacora) et celles à fécondité faible à caractère urbain. Les femmes qui ont travaillé avant leur première union et qui travaillaient au moment de l'enquête (67 pour cent des femmes considérées), ont une descendance finale de 6,6 enfants. Viennent ensuite celles qui travaillaient seulement au moment de l'enquête et les autres. Les femmes qui n'ont jamais travaillé ont un niveau de fécondité relativement bas par rapport à celui des autres catégories. La classification des femmes selon les variables socio-économiques n'est pas très bonne dans la mesure où les femmes se répartissent souvent dans 1 ou 2 catégories (sauf les variables région et lieu de résidence).

Par conséquent, les différences dans la descendance finale sont à utiliser avec prudence, selon les différentes catégories. En regardant les différentiels dans la fécondité cumulée, il sera possible de mieux voir l'influence de ces variables.

5.6.2 Variations différentielles de la fécondité cumulée

Le tableau 5.18 présente le nombre moyen d'enfants nés vivants pour chaque variable de base standardisé, d'une part avec l'âge actuel pour toutes les femmes et d'autre part, avec celui du nombre d'années écoulées depuis la première union pour les femmes non célibataires. Le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme quelconque de l'échantillon est 3,4. Cet indice monte à 3,8 si la femme est non célibataire. Quel que soit l'âge au moment de l'enquête, la fécondité de la femme baisse quand le niveau de scolarisation augmente passant de 3,5 chez les non scolarisées à 1,1 chez les plus instruites. Le même schéma s'observe dans l'ordre rural - petite ville - grande ville pour l'ensemble des femmes. Une rurale a en moyenne 0,7 enfant de plus qu'une femme résidant dans une grande ville. La même tendance se dégage au niveau des régions de résidence où la fécondité diminue des régions à caractère rural ou semi-urbain prédominant (Mono, Atacora, Atlantique rurale) à celles de fortes concentrations urbaines (Ouémé, Cotonou) où le nombre moyen d'enfant est plus faible. L'historique du travail de la femme a aussi une influence sur le nombre d'enfants nés vivants. Les femmes ayant travaillé avant la première

Tableau 5.18: Nombre moyen d'enfants nés vivants, selon l'âge actuel (toutes les femmes), et la durée écoulée depuis la première union (femmes non-célibataires), par variables socio-économiques

Variables de base	Age actuel (toutes les femmes)		Durée depuis lère union (femmes non célibataires)	
	Total	Standardisés	Total	Standardisés
Niveau d'instruction				
Non-scolarisées	3,7	3,5	3,9	3,8
Primaire incomplet	2,6	3,1	(3,1)	3,7
Primaire complet	2,3	2,8	3,0	3,4
Second incomplet	1,0	2,4	2,8	3,8
Secondaire complet et +	0,8	1,1	(1,7)	1,2
Lieu de résidence				
Rural	3,7	3,6	3,9	3,8
Petite ville	3,3	3,4	3,6	3,8
Grande ville	2,6	2,9	3,6	3,8
Région de résidence				
Atacora	3,7	3,6	3,9	3,8
Atlantique	3,7	3,6	4,0	4,1
Borgou	3,6	3,6	3,8	3,8
Mono	3,8	3,7	4,1	3,9
Ouémé	3,0	3,1	3,4	3,6
Zou	3,5	3,4	3,9	3,8
Cotonou	2,5	2,8	3,5	3,8
Historique du travail				
Maintenant et avant	4,1	3,7	4,1	3,9
Maintenant seulement	3,7	3,4	3,7	3,6
Depuis et avant	3,9	3,7	3,9	3,9
Depuis seulement	3,3	3,0	3,3	3,6
Avant seulement	2,8	3,2	2,8	3,8
Jamais travaillé	3,2	3,3	3,2	3,6
Célib. trav. actu.	0,1	0,3	-	-
Célib. à travaillée	(0,0)	-	-	-
Célib. jamais travaillé	0,1	0,1	-	-
Profession du mari				
Jamais travaillé	2,9	3,1	2,9	3,3
Prof. lib., tech., dir	3,7	3,3	3,7	3,8
Employé de bureau	3,6	3,4	3,6	3,7
Vendeur	3,0	3,0	3,0	3,7
Person. et cadre agr	3,8	3,8	3,8	4,0
Travailleur agricole	4,1	3,7	4,1	3,8
Employé de maison	(2,5)	2,2	2,5	2,0
Autre service	3,9	3,2	3,9	3,8
Ouvr. qualifié artisan	3,2	3,4	3,2	3,7
Ouvr. non-qualifié	3,7	3,7	3,7	4,0
Célibataires	0,1	0,2	-	-
Ensemble	3,4		3,8	

Source: Tableaux 2.2.5 et 2.2.6, Volume 2

() Moins de 20 cas

union et qui travaillent maintenant montrent la fécondité la plus élevée, de même que celles qui travaillaient avant l'union, mais qui ont arrêté après leur mariage (3,7 enfants). On enregistre également une influence de la profession du mari. Il s'agit dans ce cas de relation très complexes exigeant des recherches complémentaires. On peut néanmoins faire les observations suivantes: les femmes en union avec des travailleurs de l'agriculture et cadres agricoles, et des ouvriers non-qualifiés ont un niveau de fécondité supérieur à celui des autres femmes (3,7 à 3,8 enfants).

La seconde partie du tableau 5.18 concerne les femmes non-célibataires, dont le nombre moyen d'enfant a été standardisé selon la durée écoulée depuis la première union.

Etant donné que les célibataires, peu ou pas exposées au risque de grossesse ont été écartées, les nombres moyens sont tous supérieurs à ceux de la colonne précédente qui avaient été standardisés selon le groupe d'âge quinquennal. On retrouve, avec des chiffres

plus élevés, la même diminution du nombre moyen avec un niveau d'instruction plus élevé, sauf pour les femmes de secondaire incomplet qui ont une forte fécondité (3,8). Les différences dues au milieu de résidence semblent disparaître (3,8 enfants dans les 3 catégories). Selon la région, les différences s'atténuent, en particulier pour Cotonou qui rejoint le nombre moyen; on observe une plus faible fécondité dans l'Ouémé (3,6) et une plus forte dans l'Atlantique (4,1).

Comme la moyenne standardisée par l'âge, on observe pour l'historique du travail une fécondité plus forte chez les femmes ayant travaillé avant leur première union. Selon la profession du mari, les femmes du personnel et cadre agricole et celles d'ouvriers non qualifiés ont la fécondité la plus élevée (4,0 enfants).

Pour mieux apprécier l'influence des variables de basés sur la fécondité, on les a croisées entre elles: le niveau d'instruction avec le lieu et la région de résidence à l'enquête, le lieu de résidence à l'enquête avec le lieu de résidence pendant l'enfance et la région de résidence actuelle, pour les femmes non célibataires. Ces deux croisements qui figurent sur les tableaux 5.19 et 5.20 suggèrent les remarques suivantes: le nombre moyen d'enfants nés vivants (pour toutes les durées écoulées depuis la première union) d'une femme vivant en grande ville est supérieur à celui d'une femme vivant dans une petite ville ou dans une zone rurale, quel que soit le niveau d'instruction considéré. La fécondité des zones rurales est en deuxième position pour les niveaux d'instruction médiocres (non scolarisée et primaire incomplet). Elle passe en troisième position pour les autres niveaux,

Tableau 5.20: Nombre moyen d'enfants nés vivants selon le lieu de résidence à l'enquête d'une part, le lieu de résidence pendant l'enfance et la région de résidence (femmes non célibataires)

Variable de base	Lieu de résidence à l'enquête			Ensemble
	Rural	Petite ville	Grande ville	
Lieu de résidence pendant l'enfance				
Rural	3,9	3,9	3,9	3,9
Petite ville	3,7	3,5	3,8	3,3
Grande ville	3,2	2,8	3,4	3,8
Région de résidence				
Atacora	3,9	(4,0)	(3,3)	3,9
Atlantique	4,0	(3,9)	(3,6)	4,1
Borgou	3,8	3,4	4,1	3,8
Mono	4,2	3,6	(3,0)	4,1
Oueme	3,3	3,5	3,9	3,4
Zou	4,1	2,8	3,3	3,9
Cotonou	(4,3)	(3,5)	3,5	3,5
Ensemble	3,9	3,6	3,6	3,8

Source: Tableau 2.2.7BC et 2.2.7BG, Volume 2

ce qui pourrait avoir pour cause la faiblesse des effectifs des femmes rurales ayant un niveau d'instruction élevé. Les femmes non célibataires ayant terminé au moins le secondaire ne se rencontrent que dans les grands centres. Concernant la région de résidence, le tableau 5.20 indique clairement que le mouvement migratoire n'a aucune influence sur la fécondité de la femme ayant passé son enfance dans une zone rurale. L'influence est faible si le point de départ est une petite ville, mais s'il s'agit d'une grande ville le comportement en matière de fécondité change alors en fonction du lieu de destination.

Tableau 5.19: Nombre moyen d'enfants nés vivants selon le niveau d'instruction d'une part, le lieu de résidence et la région de résidence à l'enquête d'autre part (femmes non-célibataires)

Variables de base	Niveau d'instruction				Ensemble	
	Non scolarisée	Primaire incomplet	Primaire complet	Secondaire incomplet		Secondaire complet et +
Lieu de résidence						
Rural	3,9	3,1	2,1	2,2	-	3,9
Petite ville	3,8	2,4	2,9	2,5	-	3,6
Grande ville	3,9	3,3	3,3	2,9	1,7	3,6
Région de résidence						
Atacora	4,0	3,2	2,6	2,8	-	3,9
Atlantique	4,1	2,8	3,0	1,0	-	4,0
Borgou	3,9	3,6	3,5	3,3	1,0	3,8
Mono	4,1	1,0	2,3	1,7	-	4,1
Oueme	3,6	2,6	2,9	2,3	2,0	3,4
Zou	4,1	2,9	2,3	2,6	-	3,9
Cotonou	3,8	3,6	3,3	3,1	1,7	3,5
ENSEMBLE	3,9	3,1	3,0	2,8	1,7	3,8

Source: Tableau 2.2.7AB, Volume 2

5.6.3 Variations différentielles de la fécondité des premières années de l'union

Pour simplifier l'analyse de la fécondité différentielle du début d'union, il est présenté dans le tableau 5.21 le nombre moyen d'enfants nés vivants avant ou au cours des cinq premières années d'union, selon l'âge à la première union et quelques variables de base uniquement pour les cohortes de femmes entrées en union depuis 10-19 ans avant l'enquête. Ces femmes ont eu en moyenne 1,9 enfants au total avant ou pendant les cinq premières années d'union. On remarque le nombre peu élevé (1,4) chez les femmes mariées avant l'âge de 15 ans,

et celui élevé (2,3) chez celles mariées à 22 ans ou plus. On constate sur le tableau qu'il y a identité de niveau de fécondité entre les femmes quel que soit le niveau d'instruction (environ 1,9 enfants), sauf pour les plus instruites qui n'ont qu'un nombre très faible (0,2). L'égalité est remarquable pour les âges à la première union inférieurs à 18 ans. En ce qui concerne les femmes de niveau primaire complet et secondaire incomplet, le nombre moyen d'enfants est respectivement égal à 2,1 et 2,3. La valeur relativement élevée de cet indice à partir d'un âge à la première union égal à 20 ans pour les femmes de niveau "secondaire incomplet", fait penser à une récupération de naissances au sein d'unions

Tableau 5.21: Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années d'union, selon l'âge à la première union et les variables socio-économiques (femmes mariées pour la première fois il y a 10-19 ans)

Variables de base	Age à la première union					Total	Total standardisé
	<15	15-17	18-19	20-21	22+		
Niveau d'instruction							
Non-scolarisée	1,4	1,9	2,0	1,9	2,4	1,9	1,9
Primaire incomplet	(1,4)	1,9	(2,3)	(2,2)	(1,6)	1,9	1,9
Primaire complet	(1,8)	(2,0)	(2,3)	(2,1)	(1,8)	2,1	2,0
Second incomplet	(1,0)	(2,2)	(1,5)	(2,3)	2,6	2,3	1,9
Secondaire complet ou +	(0,0)	-	-	-	(1,5)	(1,0)	0,2
Lieu de résidence							
Rural	1,4	1,9	2,0	1,9	2,2	1,9	1,9
Petite ville	1,3	1,6	1,9	(1,9)	(2,6)	1,7	1,8
Grande ville	1,4	1,9	1,9	2,1	2,6	2,0	1,9
Région de résidence							
Atacora	1,4	1,8	2,2	(2,0)	(3,0)	1,9	2,0
Atlantique	1,4	1,8	2,2	(2,5)	(3,2)	2,1	2,0
Borgou	1,5	1,8	(1,9)	(1,7)	(2,4)	1,8	1,8
Mono	2,1	1,9	1,9	(1,8)	(2,5)	1,9	2,0
Oueme	0,6	1,7	1,9	1,8	2,2	1,7	1,6
Zou	(2,1)	2,0	1,8	1,9	1,8	1,9	1,9
Cotonou	(1,5)	2,0	2,0	2,1	2,2	2,0	2,0
Historique du travail							
Maintenant et avant	1,7	1,9	2,0	2,0	2,1	1,9	1,9
Maintenant seulement	1,3	1,9	2,1	(1,7)	2,4	1,9	1,9
Depuis et avant	(1,7)	(2,1)	(1,7)	(1,7)	(4,5)	2,0	2,2
Depuis seulement	(1,0)	(1,6)	(0,8)	(0,0)	-	(1,1)	1,0
Avant seulement	(1,3)	(1,0)	(2,0)	-	2,8	1,7	1,3
Jamais	1,0	1,8	2,4	2,0	2,8	1,8	1,9
Profession du mari							
Jamais travaillé	(1,0)	-	(0,0)	(2,0)	-	(1,1)	0,4
Prof. lib., tech., dir.	(1,6)	1,8	(2,1)	(2,4)	(2,9)	2,2	2,0
Employé de bureau	(1,8)	(1,4)	(2,2)	(2,1)	(1,8)	1,9	1,8
Vendeur	(1,0)	2,0	(1,7)	(2,0)	(2,5)	1,8	1,8
Person. et cadre agricole	(1,6)	(1,7)	(1,7)	(2,8)	(3,0)	2,0	2,0
Travailleur agricole	1,5	1,9	2,0	1,7	2,2	1,9	1,9
Employé de maison	-	(2,0)	-	-	-	(2,0)	0,8
Autre service	(0,4)	(1,9)	(2,2)	(2,6)	(2,0)	2,0	1,8
Ouv. qualifié artisan	1,2	1,8	1,8	2,0	(2,5)	1,8	1,8
Ouv. non-qualifié	(0,5)	(1,6)	(1,7)	(2,0)	(3,5)	1,8	1,7
Ensemble	1,4	1,9	2,0	2,0	2,3	1,9	

Source: Tableaux 2.1.2A à 2.1.2E, Volume 2

tardivement conclues pour raison de scolarisation.

Par lieu de résidence, peu de différence sinon la légère diminution de fécondité dans les petites villes (surtout chez les femmes mariées avant 18 ans). Les relations entre la fécondité et les autres variables socio-économiques ne sont pas aussi nettes, faisons toutefois remarquer la faiblesse de fécondité dans l'Ouémé (surtout chez celles mariées avant 15 ans) et dans le Borgou. Les femmes ayant travaillé avant et depuis leur mariage ont une fécondité élevée (2,2) tandis que celle ayant travaillé seulement avant leur mariage ou seulement depuis ont une fécondité très faible. Selon la profession du mari, les femmes de cadre, technicien, profession libérale, personnel agricole et travailleur agricole ont une fécondité supérieure à la moyenne.

5.6.4 Variations différentielles de la fécondité récente

Les variations différentielles de la fécondité récente seront étudiées d'abord pour la fécondité générale, ensuite pour la fécondité légitime.

Cas de la fécondité générale (tableau 5.22 et graphiques correspondants)

La région apparaît comme un facteur de différenciation: celle de Cotonou a une descendance finale de 1,8 enfant de moins que celle de Borgou (5,8 contre 7,6). Le milieu rural avec une fécondité légèrement plus faible que celle des petites villes entre 15 ans et 24 ans révolus de la femme à la naissance de son enfant prend la première place à partir de 25 ans. Les grandes villes ont la fécondité la plus faible, sauf pour le groupe d'âge 25-29 ans où le taux a une position intermédiaire.

D'un autre côté, la fécondité générale des femmes non scolarisées est presque partout plus élevée que celle des autres niveaux d'instruction. On ne note pas de relation entre la fécondité générale et la religion, notons seulement que les chrétiens ont la descendance finale la plus basse (6,8).

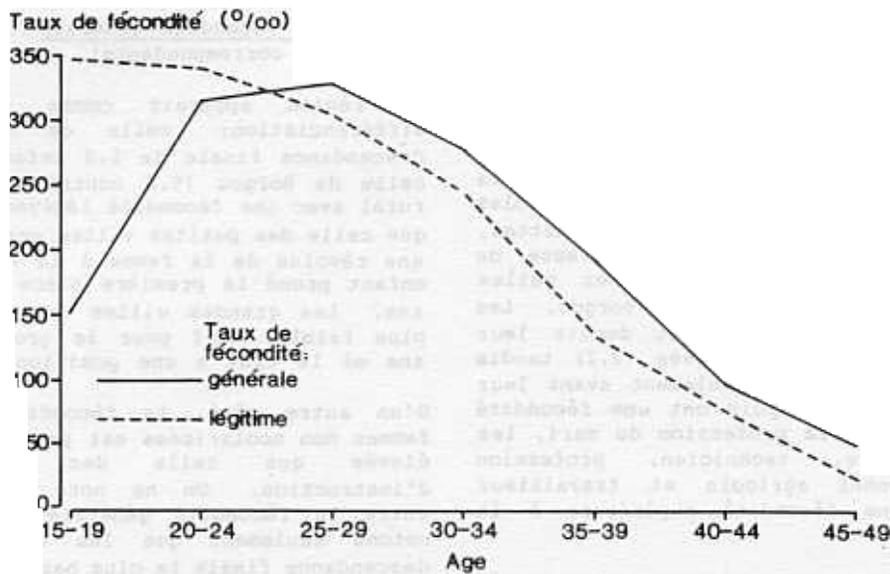
En résumé, sur la base de la fécondité des cinq dernières années, les femmes du Borgou, auxquelles seraient appliqués au cours de leur vie, les taux de fécondité observés pendant cette période, auraient 7,6 naissances vivantes contre seulement 5,8 pour les femmes Cotonou.

Tableau 5.22: Taux de fécondité générale selon l'âge à la naissance et selon les variables socio-économiques pour les cinq dernières années (pour 1000 femmes)

Variables de base	Age à la naissance							DF
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
Région de résidence								
Atacora	176	323	310	248	228	(73)	(27)	6,9
Atlantique	200	359	384	262	(157)	(83)	(48)	7,5
Borgou	199	311	333	286	201	(129)	(52)	7,6
Mono	148	320	308	292	188	(76)	(90)	7,1
Oueme	112	316	350	272	201	115	(31)	7,0
Zou	166	329	330	298	203	121	(53)	7,5
Cotonou	96	240	305	279	(124)	(84)	*	5,8
Nature du lieu de résidence								
Rural	171	325	342	286	206	101	49	7,4
Petite ville	174	334	284	272	(204)	(82)	*	7,2
Grande ville	96	261	312	255	133	(98)	(45)	6,0
Niveau d'instruction								
Non scolarisée	173	327	337	281	197	102	52	7,4
Primaire incomplet	145	303	(294)	(246)	(247)	*	*	7,1
Primaire complet	(134)	(298)	(273)	(272)	*	*	*	5,4
Second incomplet	46	(175)	(303)	(261)	(40)	*	*	4,5
Secondaire complet ou +	*	*	*	*	*	*	*	2,4
Religion								
Traditionnelle	173	320	329	284	191	82	52	7,2
Chrétienne	110	304	334	288	172	115	(38)	6,8
Islamique	170	295	310	267	211	(125)	(65)	7,2
Aucune	169	332	328	252	214	(109)	(40)	7,2
Autre	*	(406)	*	*	*	*	*	12,2
Ensemble	151	314	329	278	193	99	51	7,1

NB: () taux calculé avec un nombre de femme-années d'exposition inférieur à 250.

* taux non-calculé car nombre inférieur à 50 femme-années d'exposition.



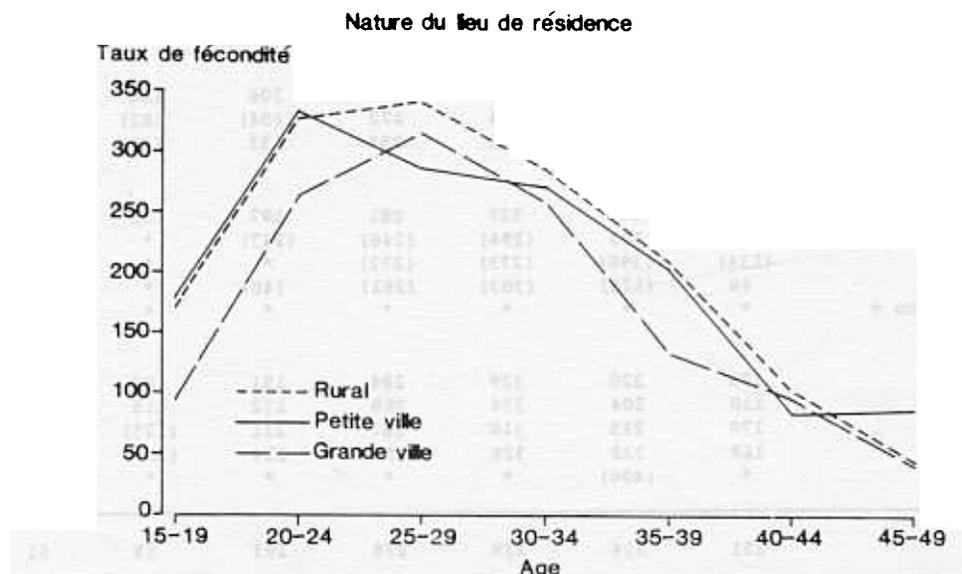
Graphique 5.1 Taux de fécondité générale et légitime par âge à la naissance pour 1000 femmes (5 dernières années avant l'enquête)

De la même façon, les femmes rurales auraient 1,5 enfants de plus que les femmes des grandes villes. Les taux concernant les niveaux d'instruction ne sont pas complets mais il est évident que les femmes de niveau primaire complet auront 2 enfants de moins que les femmes non scolarisées. Les femmes chrétiennes auront près d'un demi enfant de moins que les autres.

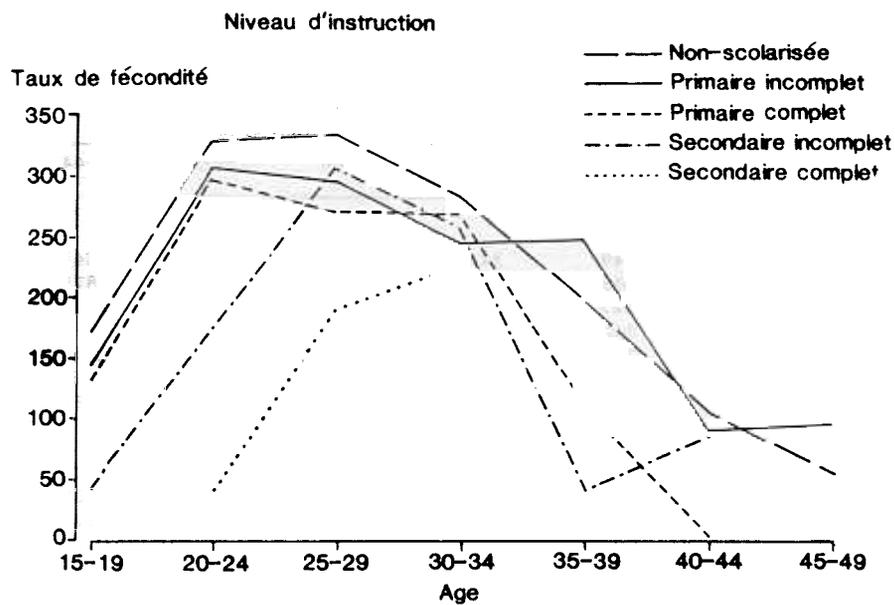
Cas de la fécondité légitime (tableaux 5.23 et 5.24 et graphiques correspondants)

Les observations suivantes peuvent être faites à partir de ces tableaux et graphiques: les chrétiennes ont un taux de fécondité légitime plus élevé que les adeptes des religions non

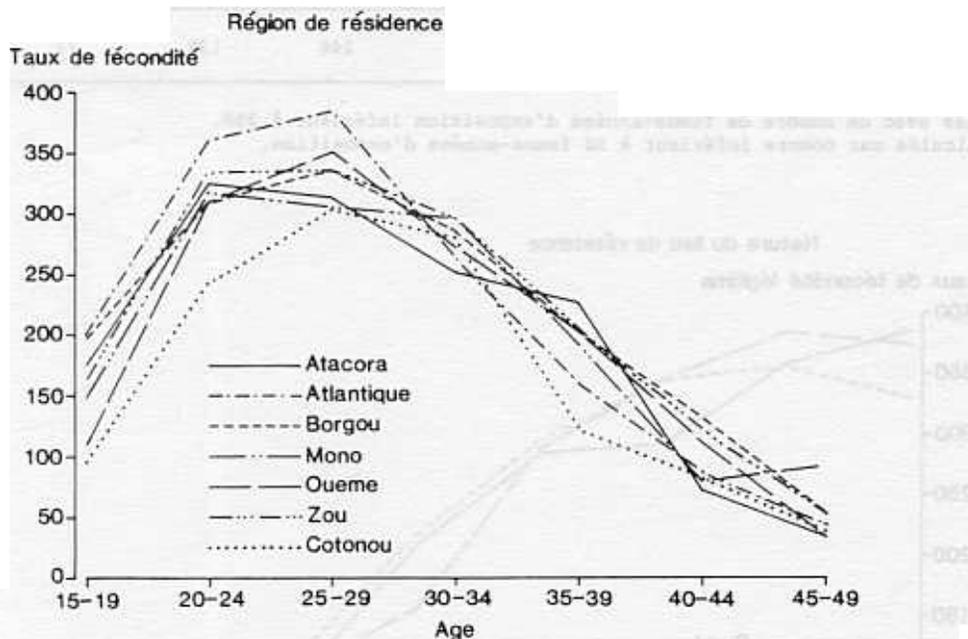
chrétiennes de 15 ans à 35 ans d'âge à la naissance des enfants. La tendance est la même pour les durées 0-4 et 5-9 ans d'unions à la naissance des enfants. Si les femmes non scolarisées occupent du point de vue de la fécondité légitime une position intermédiaire de 15 ans à 35 ans, les niveaux primaires ont le plus fort taux de fécondité par durée, pendant les 20 premières années de l'union. Aux durées 0-4 ans et 5-9 ans, les citadines viennent en tête avec respectivement un taux de 366 pour mille et 346 pour mille. Aux autres durées le classement par ordre décroissant est: rural - petite ville - grande ville. Pour ce qui est de la fécondité selon l'âge à la naissance de l'enfant, les citadines ne percent qu'aux groupes d'âge 20-24 et 25-29



Graphique 5.2 Taux de fécondité générale par âge pour 1000 femmes (5 dernières années avant l'enquête), selon la nature de lieu de résidence (5)



Graphique 5.3 Taux de fécondité générale par âge pour 1000 femmes (5 dernières années avant l'enquête), selon le niveau d'instruction

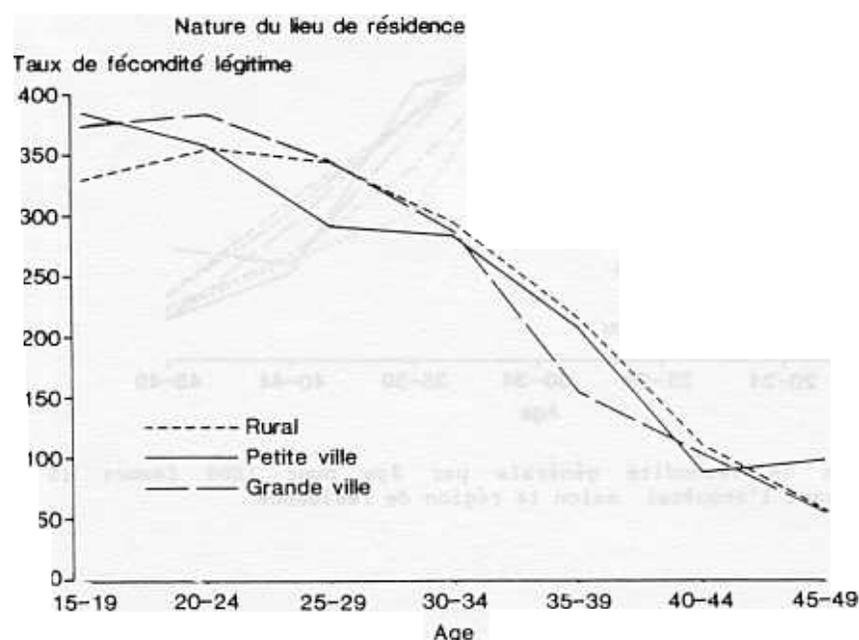


Graphique 5.4 Taux de fécondité générale par âge pour 1000 femmes (5 dernières années avant l'enquête) selon la région de résidence

Tableau 5.23: Taux de fécondité légitime selon l'âge à la naissance et selon les variables socio-économiques pour les cinq dernières années avant l'enquête (pour 1000 femmes)

Variables de base	Age à la naissance						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Région de résidence							
Atacora	318	349	315	267	241	(84)	(32)
Atlantique	(394)	400	390	(269)	(167)	(87)	(55)
Borgou	(330)	323	344	302	(223)	(141)	*
Mono	(349)	340	311	293	194	(79)	(99)
Oueme	282	363	361	287	207	120	(34)
Zou	(362)	372	336	309	214	(129)	(56)
Cotonou	(427)	371	352	313	(145)	(89)	*
Nature du lieu de résidence							
Rural	327	352	348	296	216	109	56
Petite ville	(382)	357	292	(281)	(213)	(88)	*
Grande ville	(375)	379	348	286	152	(102)	(54)
Niveau d'instruction							
Non scolarisée	334	355	344	291	208	108	59
Primaire incomplet	(405)	(370)	(316)	(274)	(254)	*	*
Primaire complet	397	(412)	(273)	327	*	*	*
Second incomplet	*	(318)	(366)	(319)	*	*	*
Secondaire complet	*	*	*	*	*	*	*
Religion							
Traditionnelle	348	345	336	293	198	86	58
Chrétienne	360	394	358	311	182	131	(42)
Islamique	323	321	318	288	231	(130)	(71)
Aucune	(305)	370	339	260	240	(119)	*
Autre	*	(464)	*	*	*	*	*
Ensemble	349	341	305	246	135	77	25

NB: () taux calculés avec un nombre de femme-années d'exposition inférieur à 250.
* taux non-calculés car nombre inférieur à 50 femme-années d'exposition.

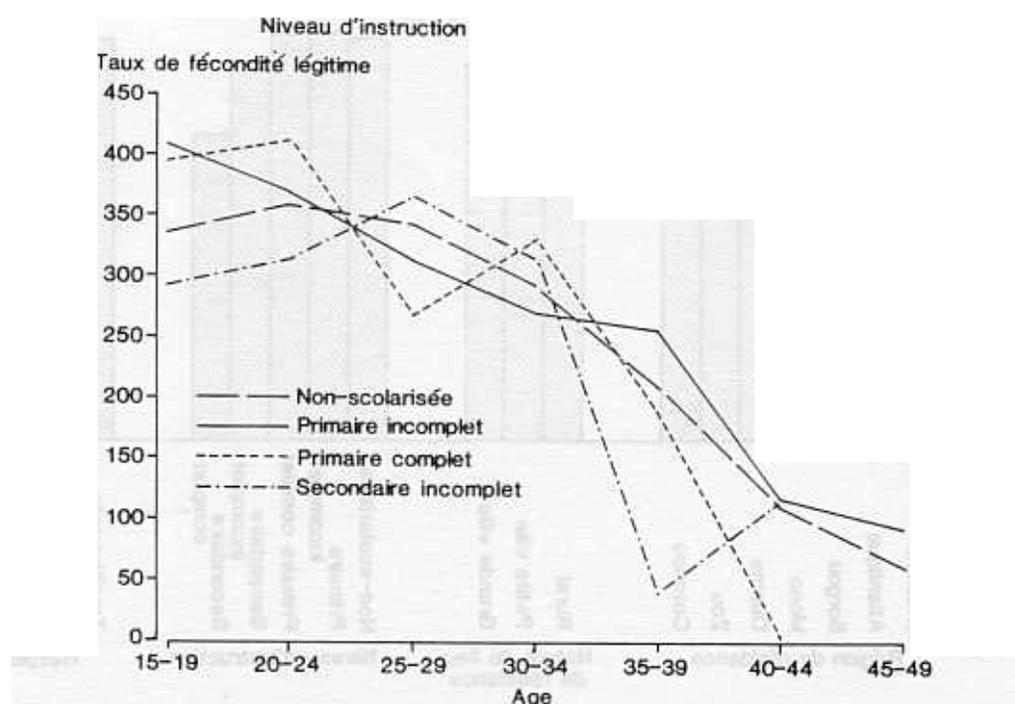


Graphique 5.5 Taux de fécondité légitime par âge à la naissance pour 1000 femmes (5 dernières années avant l'enquête), selon la nature du lieu de résidence

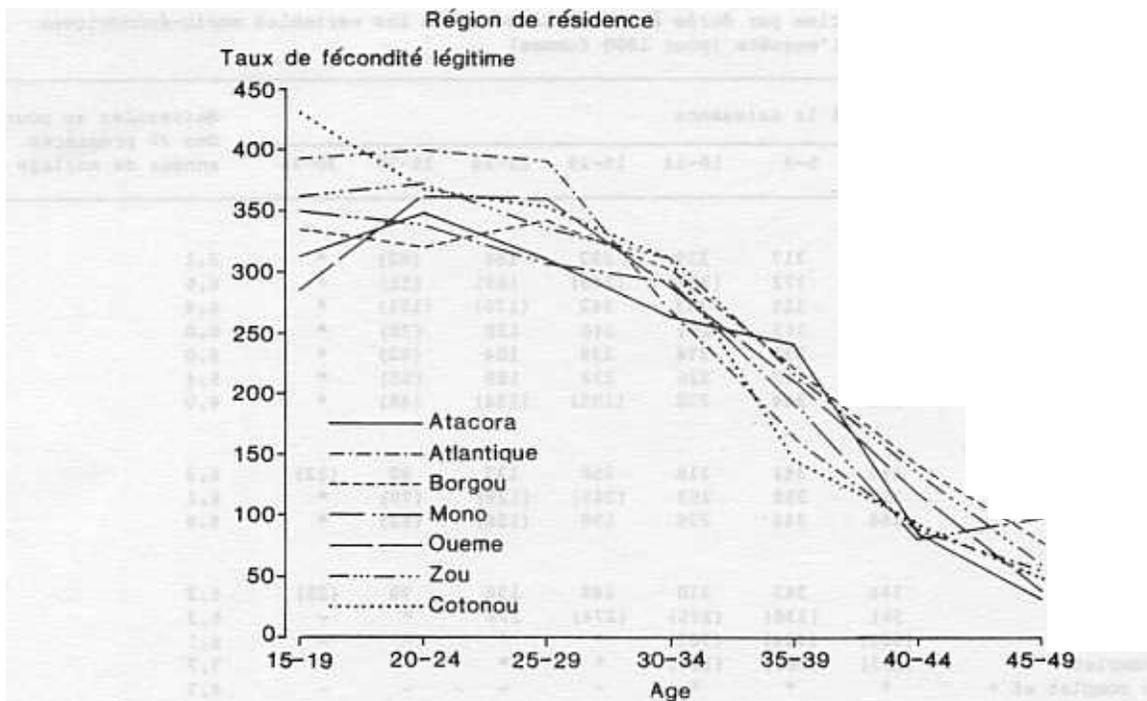
Tableau 5.24: Taux de fécondité légitime par durée à la naissance selon les variables socio-économiques pour les cinq dernières années avant l'enquête (pour 1000 femmes)

Variables de base	Durée à la naissance							Naissances au cours des 20 premières années de mariage
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	
Région de résidence								
Atacora	333	317	329	232	166	(82)		6,1
Atlantique	388	372	(325)	(246)	(69)	(31)		6,6
Borgou	323	315	303	342	(170)	(151)		6,4
Mono	331	342	291	240	120	(70)		6,0
Oueme	360	331	274	239	104	(82)		6,0
Zou	352	360	326	232	159	(65)		6,4
Cotonou	365	364	279	(195)	(134)	(46)		6,0
Nature du lieu de résidence								
Rural	342	341	318	258	137	80	(12)	6,3
Petite ville	361	338	263	(249)	(129)	(79)	*	6,1
Grande ville	366	346	276	190	(126)	(62)	*	5,9
Niveau d'instruction								
Non scolarisée	346	343	310	248	136	78	(25)	6,2
Primaire incomplet	381	(338)	(275)	(274)	174	*	-	6,3
Primaire complet	(362)	(344)	(307)	*	*	*	-	6,3
Second incomplet	(353)	(284)	(147)	*	*	*	-	5,7
Secondaire complet et +	*	*	*	-	-	-	-	4,7
Religion								
Traditionnelle	342	342	303	240	110	76	(43)	6,1
Chrétienne	378	367	292	229	137	(44)	*	6,3
Islamique	330	301	290	279	(180)	(85)	*	6,0
Aucune	338	322	334	246	(179)	(121)	*	6,2
Autre	*	(465)	*	*	*	*	-	8,2
Ensemble	349	341	305	246	135	77	25	6,2

NB:) taux calculés avec un nombre de femme-années d'exposition inférieur à 250.
 * taux non calculés car nombre de femme-années d'exposition inférieur à 50.



Graphique 5.6 Taux de fécondité légitime par âge à la naissance pour 1000 femmes (5 dernières années avant l'enquête), selon le niveau d'instruction

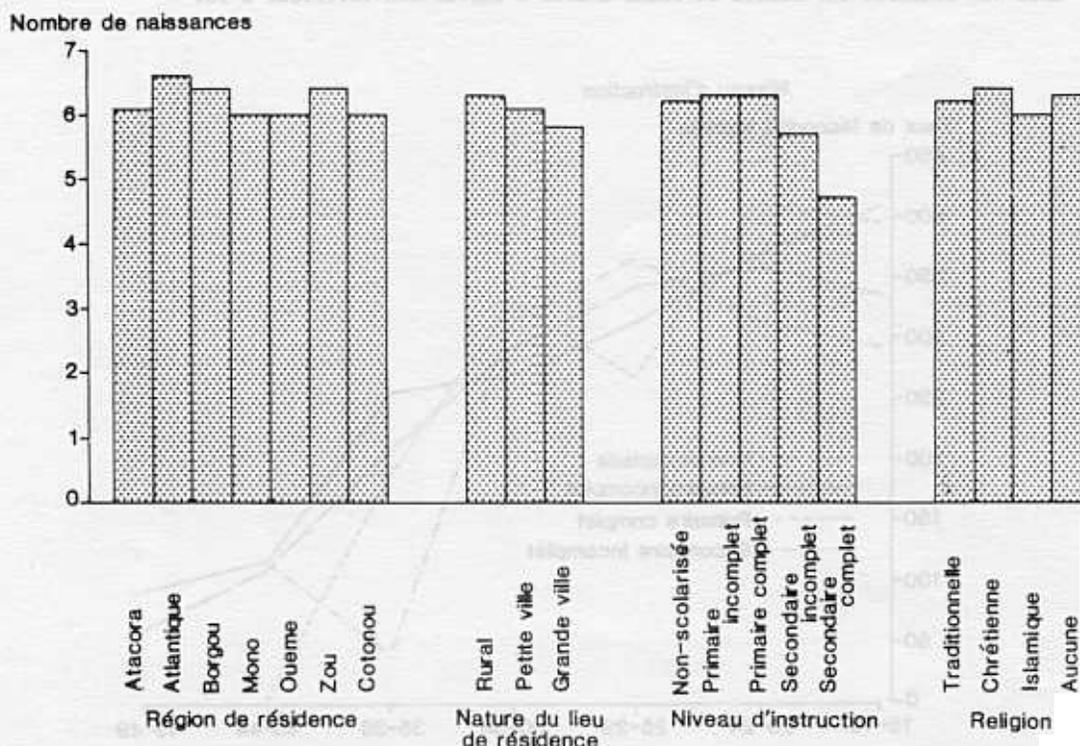


Graphique 5.7 Taux de fécondité légitime par âge à la naissance pour 1000 femmes (5 dernières années avant l'enquête), selon la région de résidence

ans. Les différences de fécondité légitime sont mieux exprimées par les chiffres de la dernière colonne du tableau 5.24, qui donnent le nombre total de naissances vivantes d'une femme soumise durant les 20 premières années de mariage, aux taux indiqués.

Pour la période de 5 ans avant l'enquête, les chiffres montrent une fécondité légitime plus élevée dans la région Atlantique (6,6) et plus basse dans le Mono, Ouémé et à Cotonou (6,0).

Les femmes des grandes villes peuvent



Graphique 5.8 Naissances pendant les vingt premières années d'union par (a) région de résidence, (b) nature du lieu de résidence, (c) niveau d'instruction et (d) religion

s'attendre à environ un demi enfant de moins que les rurales, et les musulmanes un peu moins (6,0) que les femmes des autres religions (environ 6,2).

5.6.5 Brefs aperçus sur la stérilité et l'infécondité au Bénin

Il convient de rappeler que la stérilité est la situation d'une femme qui est incapable de procréer. Cette stérilité peut être primaire (aucune grossesse) ou acquise (elle survient après 1 ou plusieurs grossesses). Quant à l'infécondité, elle est la situation d'une femme qui n'a jamais eu d'enfant, soit du fait d'une stérilité primaire, soit simplement d'une exposition trop courte au risque de grossesse, de l'emploi de méthodes contraceptives, ou de l'état de célibat. Les données que nous utilisons incluent à la fois les deux aspects (stérilité et infécondité). On rencontre plus de femmes sans enfant dans l'ensemble de l'échantillon que dans les groupes de femmes non célibataires ou actuellement en union. Cet écart qui s'étend à tous les âges est particulièrement prononcé chez les femmes âgées de moins de 25 ans (tableau 5.25). La cause en est la faible fécondité des célibataires, peu exposées au risque de grossesse.

Il n'y a pas de grandes différences entre femmes non célibataires et femmes actuellement en union. Le divorce, la séparation ou le veuvage n'ont donc qu'une faible influence sur la stérilité secondaire. Dans l'ensemble de l'échantillon, 18 pour cent des femmes sont infécondes. Cette proportion tombe à 8,6 et 8,5 pour cent respectivement pour les femmes non célibataires et les femmes actuellement en union. On remarque chez les femmes en union de 40 ans et plus, entre 2 et 3 pour cent sans enfant, chiffre un peu plus élevé (3 à 4 pour cent) chez les femmes non célibataires dû à l'effet de la dissolution du mariage, et peut être au fait qu'une femme stérile a plus de chance de voir son union rompue. Cependant, dans les deux groupes de femmes, on remarque un niveau de stérilité primaire faible au Bénin.

La partie B du tableau 5.25 établit une comparaison entre la stérilité des femmes non célibataires et celle des femmes actuellement en union, en fonction de la durée écoulée depuis la première union. Après 30 ans de durée, 1,4 pour cent des femmes actuellement en union et 2,5 pour cent des femmes non célibataires n'ont pas eu de naissance vivante.

5.7 CONCLUSION

L'analyse assez superficielle qui vient d'être faite de l'enquête fécondité au Bénin a permis de mettre en évidence que le niveau de la fécondité au Bénin sans être très élevé, demeure appréciable. Une femme non célibataire âgée de 50 ans a en moyenne une descendance de 6,3 enfants. La parité moyenne croît avec

Tableau 5.25: Proportion (en pour cent) de femmes n'ayant pas eu d'enfants nés vivant selon l'âge actuel, la durée écoulée depuis la première union et la situation matrimoniale actuelle

A. Age actuel	Toutes les femmes	Femmes non-célibataires	Femmes en union
15-19	74,8	45,1	45,1
20-24	19,0	11,8	11,9
25-29	5,7	4,8	4,8
30-34	3,4	3,2	3,1
35-39	4,1	3,9	3,2
40-44	3,1	2,9	2,3
45+	3,9	3,5	2,4
Ensemble	18,1	8,6	8,5
B. Durée			
<5	-	25,3	25,4
5-9	-	4,5	4,3
10-14	-	3,5	3,5
15-19	-	2,4	1,9
20-24	-	2,6	1,7
25-29	-	3,3	2,3
30+	-	2,5	1,4
Ensemble		8,6	8,5

Source: Tableaux 2.2.1-1 à 2.2.1-3, 2.2.2-1 et 2.2.2-2, Volume 2

l'âge et prend une valeur globale de 3,8 enfants chez les femmes non célibataires. 18 pour cent des femmes ont chacune au moins 7 enfants. L'importance de la proportion de femmes (15 pour cent) présentant un intervalle négatif entre le début de la première union et la première naissance est à retenir. Elle révèle un nombre élevé de naissances en dehors de toute union. La fécondité est restée globalement inchangée depuis 1961. Elle a néanmoins subi l'effet de variations différentielles qui se sont probablement compensées. C'est ainsi que son niveau baisse quand la scolarisation augmente. L'effet le plus remarquable réside dans le comportement des femmes selon le lieu de résidence et la période considérée.

Les femmes vivants dans les grands centres urbains semblent avoir un niveau de fécondité supérieur à celui des rurales avant ou au cours des cinq premières années d'union. Les rurales l'emportent largement pour les cinq années précédant l'enquête, ce qui influence les résultats globaux, compte tenu de leur poids très élevé dans l'ensemble de la population féminine béninoise.

CHAPITRE 6

MORTALITE

L'objectif principal de l'EFB était la mesure de la fécondité. Cette mesure a eu pour sous-produit une mesure du niveau et des tendances de la mortalité, à cause de la liaison étroite et complexe qui existe entre les deux phénomènes. Ils déterminent par la combinaison de leurs effets l'évolution de l'effectif de la population d'une aire géographique donnée, à travers les âges. La variation de l'un d'entre eux peut entraîner celle de l'autre, dans le même sens ou dans un sens opposé; ainsi une réduction de la mortalité consécutive à une popularisation des soins de santé primaires peut être à l'origine d'une hausse de la fécondité. La transition démographique, dans les pays où elle est réalisée a souvent été caractérisée par une baisse de la fécondité précédée par celle de la mortalité. Il semble selon le chapitre précédent que la fécondité n'ait pas beaucoup varié au Bénin depuis l'indépendance. Qu'en est-il de la mortalité? Est-elle demeurée insensible à toutes les mesures prises pour assurer une bonne santé aux masses populaires, ou diminue-t-elle d'intensité? Pour répondre à cette question, le présent chapitre examinera les tendances récentes de la mortalité et ses variations différentielles. Il s'agira de faire une étude très sommaire de la mortalité, des études plus détaillées pouvant intervenir après la sortie des résultats définitifs de l'enquête à passages répétés (EPR) qui a servi d'enquête ménage à l'EFB. A partir des données de l'EFB, on estimera le niveau récent de la mortalité infantile et juvénile soit par des méthodes directes à partir des tableaux de l'historique des grossesses, soit par des méthodes indirectes, à l'aide des tableaux relatifs au nombre d'enfants nés vivants et survivants selon l'âge ou la durée de l'union de la mère. Les données disponibles de l'EPR permettent une estimation sommaire de la mortalité des adultes à partir de la survie des ascendants directs. L'analyse préliminaire qui suit, est structurée en 4 points qui sont:

Incidence des décès d'enfants parmi les femmes enquêtées à l'EFB;

Mortalité infantile et juvénile;

Variations différentielles de la mortalité infantile et juvénile;

Mortalité des adultes.

6.1 INCIDENCE DES DECES D'ENFANTS SUR LA FECONDITE

L'effet de la mortalité infantile et juvénile sur la population enquêtée peut être mesuré de deux manières différentes. En premier lieu, l'écart entre le nombre moyen d'enfants nés

vivants par femme et le nombre d'enfants encore en vie au moment de l'enquête, donne une mesure de la différence entre le niveau de fécondité et la dimension de la famille. La seconde approche consiste à examiner dans quelle mesure le décès d'un enfant est une caractéristique fréquente du processus de constitution de la famille. Au cours des entretiens, les enquêteuses aidaient les femmes interrogées à reconstituer une liste complète de leurs enfants en précisant leur sexe, leur date de naissance et pour chaque enfant décédé, l'âge au décès. Ces renseignements ont permis de construire le tab. 6.1 qui donne le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme et le nombre moyen d'enfants encore en vie, ainsi que les proportions d'enfants survivants selon l'âge des femmes à l'enquête (pour toutes les femmes). La parité moyenne de l'ensemble des femmes est de 3,40 enfants dont 2,56 sont encore en vie. Environ un enfant sur quatre est décédé. Dans le détail, la proportion d'enfants décédés augmente avec l'âge de la femme tout comme la parité et le nombre moyen d'enfants encore en vie. Le pourcentage d'enfants décédés parmi les nés vivants monte de 13,8 pour cent pour le groupe d'âge 15-19 ans de la femme, à 31,6 pour cent pour le groupe d'âge 45-49 ans, mais son ascension se fait suivant un rythme très irrégulier. Les différences les plus importantes entre les pourcentages d'enfants décédés s'observent du groupe 15-19 ans au groupe 20-24 ans (33 pour cent d'augmentation) du groupe 20-29 ans au groupe 30-34 ans (24 pour cent d'augmentation) et du groupe 35-39 ans au groupe 40-44 ans (20 pour cent d'augmentation). A partir de 35 ans, chaque femme a perdu au moins un enfant sur quatre en moyenne. Les femmes âgées de 40 à 44 ans et de 45 à 49 ans au moment de l'enquête ont presque fini de constituer leur descendance finale, de plus leurs enfants sont nés à une date moyenne assez éloignée de l'enquête, ce

Tableau 6.1: Nombre moyen d'enfants nés vivants, d'enfants survivants et proportions d'enfants décédés selon l'âge de la femme à l'EFB (toutes les femmes)

Groupe d'âge	Nés vivants	Encore en vie	% d'enfants nés vivants qui sont décédés
15-19	0,29	0,25	13,8
20-24	1,53	1,25	18,3
25-29	3,12	2,54	18,6
30-34	4,72	3,63	23,1
35-39	5,75	4,27	25,7
40-44	6,06	4,19	30,9
45-49	6,27	4,29	31,6
Ensemble	3,40	2,56	24,7

Source: Tableau 2.3.4, Volume

qui a pour conséquence d'augmenter la durée de leur exposition au risque de mortalité. Chacune de ces femmes a perdu environ trois enfants sur dix, ce qui introduit un gros écart entre la dimension réelle de la famille et sa dimension théorique donnée par le niveau de la fécondité. Les pourcentages de femmes ayant perdu au moins un enfant par décès, selon l'âge actuel de la femme et le nombre d'enfants nés vivants, sont consignés dans le tableau 6.2A. Etant donné que les femmes ayant eu au moins neuf naissances vivantes (six pour cent de la population de référence) ne sont pas prises en compte dans le tableau 6.2 et que la mortalité infantile augmente avec la parité, la mortalité décrite ci-après est certainement sous-estimée. Selon la partie A du tableau 6.2, 47 pour cent des femmes dont la parité est inférieure ou égale à huit ont perdu au moins un enfant. Ce pourcentage augmente avec l'âge, variant de 24,6 pour les femmes de moins de 25 ans à l'enquête, à 69,8 pour celles de 45 à 49 ans. La variation la plus remarquable est enregistrée du groupe "moins de 25 ans" au groupe 25-34 ans où la proportion double. Les proportions augmentent aussi avec la parité, allant de 10,8 pour cent des femmes de parité 1, à 92 pour cent des femmes de parité 8. D'ailleurs, une parité aussi élevée chez des jeunes femmes ne peut provenir que d'intervalles intergénéraliques très courts, consécutifs à la perte de très jeunes enfants.

Le tableau 6.2B présente les proportions d'enfants décédés par parité et par âge actuel de la mère. Cette proportion croît avec l'âge et la parité; toutefois cette croissance est

moins prononcée que celle obtenue dans la partie A. La proportion totale d'enfants décédés pour la parité 1 à 8, est de 22,7 contre 24,7 pour l'ensemble des parités, (y compris 9 enfants et plus), ce qui met en relief la sous-estimation signalée plus haut. Pour les parités 2 à 4, et 6 et 7, les proportions d'enfants décédés sont plus importantes chez les femmes âgées de moins de 25 ans que chez celles âgées de 25 à 34 ans, ce qui est conforme avec les observations faites dans quasiment tous les pays à savoir une surmortalité infantile des enfants des jeunes mères liée entre autre à la primiparité.

Le tableau 6.2C fournit la distribution en pour cent des femmes selon le nombre d'enfants décédés et la parité. Plus cette dernière est élevée, plus le nombre d'enfants décédés est important. Le pourcentage des femmes n'ayant pas perdu d'enfant décroît régulièrement de la parité 1 à la parité 8. Parmi celles de deux naissances vivantes ayant perdu au moins un enfant, 85 pour cent ont perdu un seul enfant. Cette proportion diminue quand la parité augmente: parité trois (76 pour cent), quatre (59 pour cent), cinq (46 pour cent), huit (18 pour cent), du fait de la part plus importante des décès des autres enfants. Sur 100 femmes ayant eu quatre naissances vivantes, 16 ont perdu la moitié de leurs enfants. En résumé, 23 pour cent des enfants nés des mères de parité 1 à 8, sont décédés. 47 pour cent de ces femmes ont perdu au moins un enfant. 51 femmes sur 100 de parité 8 ont perdu au moins trois enfants. L'ensemble des tableaux 6.2 montre que la mortalité infantile est en

Tableau 6.2A: Pourcentage de femmes ayant perdu au moins un enfant selon l'âge actuel et le nombre d'enfants nés vivants

Age actuel	Parité (Nombre d'enfants nés vivants)								Ensemble (Parité 1-8)
	1	2	3	4	5	6	7	8	
<25	10,0	28,5	51,0	77,8	62,5	100,0	100,0	-	24,6
25-34	11,2	24,3	32,9	49,7	69,7	75,8	80,5	90,9	48,1
35-44	20,0	32,6	52,6	55,4	54,6	75,7	76,1	94,3	66,3
45+	28,6	36,4	52,4	58,3	71,4	78,3	88,9	86,1	69,8
Total	10,8	27,5	40,5	53,7	65,1	76,0	80,0	92,0	47,1

Tableau 6.2B: Pourcentage d'enfants nés vivants qui sont décédés, selon l'âge actuel de la mère et le nombre d'enfants nés vivants

Age actuel	Parité								Ensemble (Parité 1-8)
	1	2	3	4	5	6	7	8	
<25	10,0	16,5	21,7	32,6	20,0	33,3	42,9	-	17,5
25-34	11,2	13,5	12,9	17,7	23,4	22,9	28,6	36,7	20,7
35-44	20,0	22,1	22,2	21,5	19,8	27,4	25,5	32,3	26,0
45+	28,6	22,7	30,1	24,0	30,5	26,1	27,6	30,6	28,1
Total	10,8	15,9	17,0	20,1	22,6	25,3	27,0	32,8	22,7

Tableau 6.2C: Distribution en pour cent des femmes selon le nombre d'enfants décédés et le nombre d'enfants nés vivants

Nombre d'enfants décédés	Parité							
	2	3	4	5	6	7	8	
0	89	73	59	46	35	24	20	8
1	11	23	31	32	30	26	21	17
2	-	4	9	16	24	32	27	24
3+	-	-	1	6	11	18	32	51
Total	100							

Source: Tableau 2.3.3, Volume 2

étroite corrélation avec la parité des femmes et leur âge. Ainsi se dessine l'image d'une société au sein de laquelle un décès d'enfant est un événement fréquent dans le processus de constitution de la famille.

6.2 MORTALITE INFANTILE ET JUVENILE

L'un des meilleurs indicateurs de la qualité de la santé d'une population est le niveau de la mortalité infantile et juvénile au sein de cette population. Beaucoup d'efforts sont fournis en périnatalogie au Bénin, mais ces efforts ne seront couronnés de succès que quand des mesures préventives auront été prises pour diminuer le taux de mortalité infantile et juvénile. Il ne sert à rien d'aider la femme à mener une grossesse à terme si l'enfant qui en est issu à une faible chance de survie. La section 6.2 a pour but de déterminer cette survie à partir d'une estimation de la mortalité infantile et juvénile par des méthodes directes utilisant l'historique des grossesses et par des méthodes indirectes. La méthode d'estimation indirecte utilisée est celle de Brass, améliorée par Trussell au moyen des techniques de régression, en 1975. Il s'agit de convertir les proportions d'enfants décédés en probabilités de décéder avant d'atteindre des âges spécifiques. Cette conversion se fait au moyen de coefficients de régression, déterminés pour chaque modèle de mortalité des tables types de mortalité de Coale et Demeny. Deux estimations sont faites, l'une utilise le modèle sud caractérisé par une surmortalité infantile, l'autre le modèle ouest souvent conseillé pour les pays en développement. Les résultats obtenus doivent être considérés avec une extrême prudence car sur les 4 hypothèses de validité de la méthode, les deux dernières, les plus importantes, ne semblent pas être remplies. Il s'agit de l'absence de corrélation entre l'âge de la mère et la mortalité infantile, ou entre la mortalité des mères et celles de leurs enfants d'une part, de la compensation des proportions d'enfants décédés omis par celles des enfants survivants d'autre part. La seconde hypothèse de Brass, celle de la constance de la mortalité des jeunes au cours des dernières années est à exclure, des travaux récents ayant conduit à la détermination des dates auxquelles les estimations de la mortalité s'appliquent (confère travaux de la US National Academy of Sciences). La première hypothèse, celle de la constance de la fécondité, est remplie pour le Bénin.

Le tableau 6.3 fournit pour les modèles sud et ouest des tables types de Coale et Demeny, des estimations (en pour mille) de la probabilité $q(x)$ pour un enfant de décéder avant d'atteindre l'âge exact x . Ainsi pour le modèle ouest, 139 enfants sur 1000 décèdent avant d'atteindre leur premier anniversaire et ce niveau de mortalité infantile s'applique au mois de janvier 1981. Cette probabilité $1q(0)$ est de 130 pour mille pour le modèle sud et s'applique à la même date. L'examen du tableau 6.3 conduit à deux remarques. La première est la diminution constante de la mortalité, quel que soit le modèle, entre 1967 et 1977, et entre 1979 et 1981. Pour le modèle ouest, la mortalité aurait augmenté entre 1977 et 1979 alors qu'elle serait demeurée constante selon le modèle sud. Cet écart est attribuable à la faible différence qui existe entre les proportions d'enfants nés vivants qui sont décédés pour les mères d'âge 20-24 et 25-29 ans. Il s'agirait soit d'une sous-déclaration des décès d'enfants chez les femmes âgées de 25 à 29 ans à l'enquête, soit des conséquences de la disette que le pays a connu dans les années 1977-1978. La deuxième remarque est la similitude des valeurs de $q(x)$ obtenues pour les deux modèles sauf pour $1q(0)$, valeur que l'on admet être généralement mal estimée par la méthode. A partir des $q(x)$, on peut déterminer les probabilités de survie à l'âge x par la formule $l(x) = l - q(x)$. Il est alors possible de calculer les quotients de mortalité

$$a^2q_x = \frac{l(x) - l(x+a)}{l(x)}$$

Les valeurs trouvées sont les suivantes: (en pour mille)

	1q0	4q1	5q5
modèle ouest	139	109	106
modèle sud	130	122	103

Les résultats obtenus diffèrent essentiellement au niveau de 4q1.

Revenant au tableau 6.3, nous constatons que sur 1000 enfants nés vivants et soumis à la mortalité de 1975, environ 765 parviennent à leur cinquième anniversaire. Ce niveau de mortalité est assez élevé. Il convient de comparer ce niveau avec celui obtenu à partir de l'estimation directe, basée sur les données collectées par l'historique des naissances.

Tableau 6.3: Estimation indirecte des mortalités infantile et juvénile selon le groupe d'âge de la mère à partir des proportions d'enfants décédés (modèles Ouest et Sud)

Groupe d'âge	x	Modèle ouest		Modèle sud	
		q(x) pour mille	Date d'application	q(x) pour mille	Date d'application
15-19	1	139	1981,0	130	1981,0
20-24	2	188	1979,7	187	1979,7
25-29	3	185	1977,8	187	1977,9
30-34	5	233	1975,5	236	1975,6
35-39	10	264	1973,1	267	1973,1
40-44	15	314	1970,5	315	1970,4
45-49	20	318	1967,6	328	1967,3

Source: Tableaux 2.2.1-3, 2.3.4 et calculs spécifiques, Volume 2

mener contre la mortalité infantile, il faut considérer cette mortalité à partir de ses différentes composantes. Le tableau 6.5A présente les quotients de mortalité infantile selon différentes variables de base en précisant pour chaque modalité de ces variables, la part de la mortalité post-néonatale et celle de la mortalité néonatale. Signalons que la mortalité néonatale est celle du premier mois de la vie et qu'elle est due en grande partie à des causes endogènes (tares héréditaires malformations congénitales ou consécutives à des traumatismes causés par l'accouchement etc). Le quotient de mortalité néonatale mesure la probabilité pour un enfant né vivant de décéder dans les trente jours qui suivent sa naissance. La différence entre le quotient de mortalité infantile et le quotient de mortalité néonatale est un indicateur du risque pour un enfant né vivant de décéder dans les onze derniers mois de la première année. La mortalité post-néonatale peut aussi avoir des causes endogènes mais elle est surtout liée à des causes exogènes: périls infectieux de nature respiratoire ou alimentaire, accidents divers etc.

La mortalité néonatale, post-néonatale, ainsi que la mortalité infantile présentent le même schéma d'évolution en fonction des variables de base: d'autant plus faibles que le niveau de scolarisation est plus élevé et d'autant plus élevées que le degré d'urbanisation est proche de zéro. La part de la mortalité néonatale est très importante quelle que soit la variable de base considérée. Pour le niveau d'instruction, cette part varie d'environ 40 pour cent pour les niveaux les plus bas à 70 pour cent pour les plus élevés. Elle est de même plus élevée dans les grandes villes que dans le milieu rural. Cette situation montre que les femmes vivant en milieu urbain ou ayant fait des

Tableau 6.5A: Mortalité infantile (190), néonatale et post-néonatale, selon les variables de base, en pour mille

Variables de base	Infantile	Néonatale	Post-Néonatale (a-b)	b/a
Niveau d'instruction				
Non scolarisée	130	55	75	42
Primaire incomplet	86	34	52	40
Primaire complet	46	24	22	52
Secondaire incomplet	30	21	9	70
Secondaire complet +	-	-	-	-
Lieu de résidence				
Rural	138	58	80	42
Petite ville	105	38	67	36
Grande ville	70	36	34	51
Région de résidence				
Atacora	179	58	121	32
Atlantique	108	56	52	52
Borgou	126	48	78	38
Mono	115	53	62	46
Ouémé	84	39	45	46
Zou	158	69	89	54
Cotonou	51	30	21	59
Ensemble	123	52	71	42

Source: Tabulation spéciale

études assez poussées, arrivent à réduire par la pratique des soins de santé primaires et par la fréquentation des centres de santé, les décès dus à des causes exogènes, décès qui ont une forte intensité dans le milieu rural et chez les femmes non scolarisées ou à niveau de scolarisation très bas. La situation au niveau des régions de résidence confirme encore la part élevée de la mortalité néonatale dans la mortalité infantile. La dispersion de cette part est conforme à la couverture sanitaire de chaque région. Ainsi dans l'Atacora, région à faible couverture sanitaire, 31 pour cent de la mortalité infantile concerne le premier mois de vie, alors que les 69 autres pour cent couvrent les onze derniers mois. A Cotonou, qui possède la couverture sanitaire la plus élevée, ces pourcentages sont de 59 pour cent pour le premier mois de vie et 41 pour cent pour les onze suivants.

Le tableau 6.5B qui est une suite du tableau 6.5A, donne le quotient de mortalité infantile ainsi que ses composantes néonatale et post-néonatale par âge de la mère à la naissance des enfants et par rang de naissance des enfants. Ce tableau met en évidence le biais important introduit dans les valeurs estimées de la mortalité infantile par la mortalité des enfants nés de femmes âgées de moins de 20 ans et celle des enfants de rang 1. Sur 1000 enfants nés vivants de femmes de moins de 20 ans, 153 décèdent avant leur premier anniversaire, 41 pour cent de cet effectif meurent dans les trente premiers jours de vie. A l'instar de ces enfants, mais à un degré moindre, les enfants de femmes âgées de 35 ans ou plus sont moins susceptibles de survivre à leur premier anniversaire que ceux nés de femmes âgées de 20 à 34 ans. La courbe des quotients de mortalité infantile selon le rang de naissance suit la même allure que celle des quotients par âge de la mère à la naissance des enfants. Son niveau est élevé au rang 1 et au-delà du rang 6, avec une contribution importante de la mortalité du premier mois. Aux causes biologiques pouvant expliquer le haut niveau de la mortalité des enfants nés de

Tableau 6.5B: Quotients de mortalité infantile (TMI), néonatale (TMNN), et post-néonatale (TMFNN), selon l'âge de la mère à la naissance de l'enfant et le rang de naissance (en pour mille)

	Mortalité infantile 190	Mortalité néonatale	Mortalité post-néonatale	Pourcentage du TMNN dans le TMI
Age de la mère				
<20	153	62	91	41
20-24	116	50	66	43
25-29	112	45	67	40
30-34	113	51	62	45
35-39	121	50	71	41
40-49	129	67	62	52
Rang de naissance				
1	125	55	70	44
2-3	115	46	69	40
4-6	125	52	73	42
7-8	148	68	80	46
9 et +	147	68	79	46
Ensemble	123	52	71	

Source: Tabulation spéciale

femmes d'âge avancé, il faut ajouter en ce qui concerne les rangs 7 et plus, la part probablement importante d'enfants de jeunes mères à forte parité. En tout état de cause, la mortalité infantile subit l'influence de causes diverses telles que l'âge de la mère à la naissance de l'enfant, la parité, les conditions socio-économiques, culturelles et environnementales de la femme etc. Dans l'ensemble de l'échantillon et pour toutes les périodes avant l'enquête, le quotient de mortalité infantile estimé directement à 123 pour mille se décompose en 71 pour mille en ce qui concerne la mortalité post-néonatale et 52 pour mille pour la mortalité néonatale qui participe ainsi dans la proportion de 42 pour cent au total. La mortalité infantile présente des différences notables entre les enfants des mères instruites et ceux des mères non scolarisées, entre les enfants des mères résidant en zone urbaine et ceux des mères habitant le milieu rural.

6.4 MORTALITE DES ADULTES

Les données collectées par l'enquête individuelle ne permettent pas une estimation directe de la mortalité des adultes. Cette mortalité peut être estimée à partir des informations recueillies au cours de l'enquête ménage sur la survie des parents des enquêtés. Le démographe Louis Henry a montré qu'on peut relier la proportion d'enfants d'âge "a", à la probabilité de survie des pères ou des mères entre l'âge moyen à la naissance des enfants M, et l'âge M + a. Sa méthode a été perfectionnée par Brass et Hill, qui au moyen de coefficients correcteurs ont établi une formule simple permettant l'usage des groupes quinquennaux d'âge habituels pour le calcul de $\frac{l(B+a)}{l(B)}$

probabilité pour les parents d'âge B de survivre jusqu'à l'âge exact B + a, où B est un âge dépendant de a et de l'âge des mères à la naissance des enfants. La méthode suppose

l'absence de relation entre la survie des parents et celle des enfants. L'utilisation de coefficients appropriés analogues à ceux utilisés pour l'estimation de la mortalité infantile, coefficients dont nous ne disposons pas actuellement, permettrait de déterminer les dates auxquelles les estimations de la mortalité des adultes s'appliquent.

Le tableau 6.6 présente les proportions de personnes dont la mère ou le père est encore vivant ainsi que les probabilités de survie estimées. En l'absence de toutes informations sur l'âge moyen des pères et des mères à la naissance de leurs enfants, il a été pris 26 ans pour les mères et 35 ans pour les pères. L'examen du tableau révèle que, quel que soit le groupe d'âge des enfants considérés, les proportions de ceux ayant encore leur mère en vie sont plus élevées que les proportions d'enfants ayant leur père survivant à l'enquête. L'écart entre les deux séries de proportions de survivants, faible pour les enfants en bas âges augmente progressivement et à partir de 40 ans la proportion des mères survivantes est deux fois plus élevée que celle des pères survivants. Cette tendance confirme que la mortalité masculine est plus forte que la mortalité féminine. Par ailleurs, à la naissance des enfants comme à la date de l'union, les hommes sont plus âgés que leurs conjointes. L'allure des probabilités de survie des mères à partir de 25 ans et de celles des pères à partir de 32,5 ans corrobore la supériorité de la mortalité masculine sur la mortalité féminine. La détermination du niveau de mortalité de la population par l'utilisation combinée de l'estimation de la mortalité infantile et des probabilités de survie des parents au moyen, soit des tables de S. Ledermann, soit des tables types logit de Brass, permettrait d'avoir une table de mortalité pour le Bénin; mais l'incertitude au niveau de la détermination des probabilités de survie des adultes, pousse à la prudence et à réserver ces calculs pour une étude plus détaillée de la mortalité dans ce pays.

Tableau 6.6: Estimation de la mortalité des adultes à partir de la survie des ascendants (enquête à passage répété)

Groupe d'âge des enfants	Proportion avec mère survivante	N âge central	$\frac{l(25+N)}{l(25)}$	Groupe d'âge des enfants	Proportion avec père survivant	N âge central	$\frac{L(35+N)}{L(32,5)}$
5-9	0,975	10	0,964	5-9	0,951	10	0,936
10-14	0,949	15	0,939	10-14	0,907	15	0,891
15-19	0,917	20	0,901	15-19	0,832	20	0,816
20-24	0,853	25	0,838	20-24	0,715	25	0,699
25-29	0,774	30	0,758	25-29	0,584	30	0,552
30-34	0,677	35	0,661	30-34	0,439	35	0,394
35-39	0,577	40	0,551	35-39	0,324	40	0,248
40-44	0,453	45	0,422	40-44	0,215	45	0,144
45-49	0,347	50	0,301	45-49	0,146	50	0,059
50-54	0,253	55	0,207	50-54	0,077	55	0,048
55-59	0,190	60	0,116	55-59	0,056		
60-64	0,112						

Source: EPR

6.5 CONCLUSION

L'étude faite à partir des données de l'enquête fécondité au Bénin (EFB) indique des niveaux encore élevés pour les mortalités infantiles et juvéniles. Au niveau de l'observation, on a les constatations suivantes:

Niveau général de la mortalité infantile dans tout l'échantillon et pour toutes les durées: 123 pour mille, avec une contribution de 42 pour cent pour la mortalité du premier mois de vie;

Une diminution de la mortalité infantile qui varie de 161 pour mille 20 à 24 ans avant l'enquête, à 100 pour mille pour les cinq dernières années. C'est là une confirmation de la sous-estimation généralement admise de la mortalité infantile au Bénin, fournie par l'enquête par sondage de 1961, pour laquelle le quotient de mortalité infantile était estimé à 111 pour mille.

Au niveau de l'estimation indirecte, le modèle sud des tables types de Coale et Demeny donne de meilleurs résultats pour le Bénin. Le niveau de la mortalité infantile varie selon l'âge de la mère et la parité et est significativement influencé par les décès d'enfants chez les femmes de moins de 20 ans, chez les femmes peu ou pas scolarisées et surtout chez les rurales. Pour accélérer la baisse de la mortalité infantile et particulièrement de celle du premier mois de la vie, il faudrait des actions urgentes telles que préventions des accidents de naissance (souffrances foetales, morbidité périnatale etc), amélioration des conditions d'accouchement (surtout par une meilleure formation des matrones), pénalisation de l'accouchement à domicile, surveillance particulière de la grossesse chez les adolescentes etc. Tout cela passe évidemment par la multiplication et l'équipement des centres de soins de santé primaires et des centres de protection maternelle et infantile (PMI), ce qui demande encore de gros efforts à l'Etat qui a fait déjà beaucoup dans ce domaine.

CHAPITRE 7

PREFERENCES POUR LE NOMBRE ET LE SEXE DES ENFANTS

7.1 INTRODUCTION

L'attitude traditionnelle de la population du Bénin est profondément nataliste. L'enfant est fortement désiré, ne pas en avoir est un déshonneur pour une femme, tandis qu'une famille nombreuse est un motif de fierté aussi bien pour l'homme que pour la femme. De nombreux enfants sont un signe de prestige pour l'homme dans son village, d'autant plus qu'existent un grand nombre de garçons parmi ses enfants. La préférence traditionnelle pour les enfants de sexe masculin est liée en particulier au système d'héritage patrilinéaire de père en fils (la fille n'hérite que lorsqu'il n'y a pas de garçon, et l'héritage est perdu pour la famille puisqu'il va à celle de son mari). Cette attitude nataliste est seulement tempérée par une longue abstinence sexuelle durant l'allaitement de l'enfant. Il est en effet nécessaire d'attendre que ce dernier marche avant la reprise des rapports sexuels. Cette attitude traditionnelle commence à se modifier sous l'action de plusieurs facteurs: l'urbanisation, la scolarisation, l'augmentation du niveau de vie d'une certaine partie de la population. Ce chapitre cherche à connaître les préférences pour le nombre et le sexe des enfants pour l'ensemble de la population et les modifications qui affectent ses différentes composantes. Il s'agit essentiellement des intentions des femmes enquêtées au moment de l'enquête, en fonction d'un comportement qui peut se modifier selon diverses influences.

7.2 DESIR DE NE PLUS AVOIR D'ENFANT

On a posé à toutes les femmes mariées et fertiles (3 009 femmes, soit 74,9 pour cent de l'échantillon) la question suivante:

"Désirez-vous avoir un enfant (ou un autre enfant) dans l'avenir?" et pour les femmes enceintes, elle ajoutait "en plus de celui que vous attendez actuellement?"

Les réponses à cette question se présentent de la manière suivante:

	Pourcentage	Effectif
Désire d'autres enfants	71,2	2 142
Ne veut plus d'enfant	7,4	224
Indécise	18,2	549
Non réponse	3,1	94
Total	100,0	3 009

Source: Marginaux V501

Seulement 7,4 pour cent des femmes ne désirent plus avoir d'enfant. Le tableau 7.1 nous donne

Tableau 7.1: Pourcentage des femmes actuellement mariées et fertiles ne désirant plus d'enfants selon l'âge actuel, le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle), et le nombre d'années écoulées depuis la première union

Age actuel	Pourcentage ne désirant plus	Nombre d'enfants vivants	Pourcentage ne désirant plus	Nombre d'années écoulées depuis l'union	Pourcentage
< 20	0,8	0	0,0	<5	1,5
20-24	0,6	1	0,9	5-9	2,4
25-29	3,1	2	2,5	10-14	4,7
30-34	6,7	3	6,4	15-19	14,1
35-39	15,1	4	10,1	20-24	17,4
40-44	23,0	5	12,1	25-29	28,7
45+	28,0	6	18,8	30+	(34,0)
		7	28,7		
		8	(21,7)		
		9+	(52,4)		
Pourcentage total		7,4			

Source: Tableaux 3.1.1, 3.1.2, Volume 2

() Moins de 50 cas

la répartition en pourcentages de ces femmes selon l'âge actuel, le nombre d'enfants vivants et le nombre d'années écoulées depuis la première union. Selon l'âge actuel de la femme, on observe chez les jeunes de moins de 25 ans un pourcentage quasi nul (moins de 1 pour cent). Le pourcentage augmente très faiblement avec l'âge et ne devient important que chez les plus âgées. On remarque le désir unanime des femmes d'avoir au moins un enfant chez celles qui n'en ont pas. Le pourcentage des femmes ne désirant plus d'enfant augmente lentement, et ce n'est qu'après le neuvième enfant vivant que ce groupe de femmes devient majoritaire. Par période écoulée depuis la première union, on constate le même comportement nataliste. Les femmes ne désirant plus d'enfants sont en très faible proportion pendant les premières années suivant l'union (moins de 5 pour cent chez celles mariées depuis moins de 15 ans). Le pourcentage augmente après 15 ans d'union tout en restant relativement faible.

Si l'on examine les pourcentages selon l'âge des femmes croisé avec le nombre d'enfants vivants, tel que le montre le tableau 7.2, on constate d'une manière générale que pour un même nombre d'enfants vivants, la part des femmes ne désirant plus d'enfants augmente avec l'âge de ces femmes ainsi qu'avec le nombre d'enfants dans chaque groupe d'âge. Chez les femmes de moins de 25 ans le pourcentage est faible et ne varie pas.

Le tableau 7.3 présente les pourcentages de femmes mariées et fertiles, âgées de 25 à 34 ans, ne désirant plus d'enfant, selon les différentes variables de base. On remarque que ce pourcentage croît quand le niveau

Tableau 7.2: Pourcentage des femmes actuellement mariées et fertiles ne désirant plus d'enfants, selon l'âge actuel et le nombre d'enfants vivants

Age actuel	Nombre d'enfants vivants									
	0-1	2	3	4	5	6	7	8	9+	Ensemble
15-24	0,4	1,1	0,0	(6,7)	(0,0)	-	-	-	-	0,6
25-34	0,7	1,6	4,5	4,3	6,4	13,3	17,2	(40,0)	(33,3)	4,6
35-44	2,8	12,5	14,1	18,8	18,0	16,7	29,2	19,2	(57,1)	18,3
45+	(6,2)	(7,1)	(46,2)	33,3	19,4	38,5	(50,0)	(20,0)	(50,0)	28,0
Ensemble	0,4	2,5	6,4	10,1	12,1	18,8	28,7	21,7	52,4	7,4

Source: Tableau 3.1.3, Volume 2

) Moins de 20 cas

d'instruction s'élève, et les femmes les plus instruites sont en plus grande proportion à ne plus désirer d'enfants. Cependant même ces dernières sont très minoritaires. Selon le lieu de résidence, on observe très peu de différences entre rural et petite ville, où les pourcentages sont très faibles. Le milieu grande ville est celui où le pourcentage est le plus élevé (mais cependant inférieur à 10 pour

Tableau 7.3: Pourcentage des femmes actuellement mariées et fertiles, âgées de 25 à 34 ans, ne désirant plus d'enfants, selon les variables de base

Variables de base	Pourcentage ne désirant plus d'enfants	
	Observé	Standardisé ^a
<u>Niveau d'instruction</u>		
Non scolarisée	3,6	3,5
Primaire incomplet	8,9	9,4
Primaire complet	12,1	10,8
Secondaire incomplet	12,1	19,6
Secondaire complet et +	(11,9)	26,1
<u>Lieu de résidence</u>		
Rural	3,4	3,3
Petite ville	4,6	5,7
Grande ville	9,1	9,8
<u>Région de résidence</u>		
Atacora	5,0	5,2
Atlantique	6,5	6,5
Borgou	3,5	3,3
Mono	2,3	2,1
Oueme	4,2	4,4
Zou	2,1	2,0
Cotonou	11,4	12,5
<u>Historique du travail</u>		
Maintenant et avant	4,2	4,2
Maintenant seulement	3,6	3,5
Depuis et avant	4,9	5,0
Depuis seulement	4,8	6,7
Avant seulement	8,8	6,8
Jamais	6,0	6,4
<u>Profession du mari</u>		
Jamais travaillé	(11,1)	8,7
Prof. lib., tech., dir	5,8	4,9
Employé de bureau	12,2	17,3
Vendeur	7,1	9,8
Person. et cadre agr,	0,0	0,0
Travailleur agricole	2,9	2,9
Employé de maison	(50,0)	12,9
Autre service	9,8	10,1
Ouvrier qual., artisan	7,8	7,9
Ouvrier non qualifié	0,0	0,0
Ensemble	4,6	

Source: Tableau 3.1.3, Volume 2

^a Standardisé par le nombre d'enfants vivants: 0-1, 2, 3, 4, 5+

() Moins de 20 cas

cent des femmes). Cotonou présente un taux à peine supérieur. Les autres régions ont une attitude très nataliste, le pourcentage de celles ne désirant plus d'enfant oscille entre 2 et 5 pour cent. La région Atlantique dépasse de peu cette fourchette du fait de la proximité et donc de l'influence de la capitale économique. L'historique du travail présente une grande homogénéité: très faible différence quant au pourcentage de femmes ne voulant plus d'enfant. Les femmes ayant travaillé seulement ayant leur mariage sont cependant un peu plus nombreuses à ne plus vouloir d'enfants. La profession du mari semble modérément influencer l'attitude des femmes. Les plus traditionnelles se rencontrent chez celles dont le mari travaille dans l'agriculture ou est ouvrier non qualifié. Celles dont le mari est employé de bureau, employé de maison, ou dans les services ont le taux le plus élevé. Quelle que soit la variable considérée, le pourcentage de femmes ne désirant plus d'enfant est faible, et présente peu de différences selon les catégories de ces variables, ce qui prouve que la population reste très nataliste.

7.3 NOMBRE D'ENFANTS SUPPLEMENTAIRES DESIRES

Après avoir demandé à la femme si elle désirait un autre enfant dans l'avenir, l'enquêtrice posait la question suivante:

"Combien d'enfants voulez-vous avoir encore, après celui que vous attendez actuellement?"

Les 3 009 femmes mariées et fertiles concernées ont répondu de la manière suivante:

	Effectif	Pourcentage
Désire au moins 1 enfant de plus	1 481	49,2
Ne désire plus d'enfant	224	7,4
Selon la volonté de Dieu	49	1,6
Tout ce qui est possible	7	0,2
Selon la volonté du mari	2	0,1
N'importe, pas important	549	18,2
Autre réponse	132	4,4
Non réponse	565	18,8
TOTAL	3 009	100,0

Source: marginaux V509

Près de la moitié des femmes concernées ont donné une réponse chiffrée, 25 pour cent ont donné une réponse non numérique et près de 19 pour cent aucune réponse. Les non réponses pourraient être dues à la superstition, qui pourrait aussi expliquer le pourcentage élevé des réponses non numériques ("compter porte malheur"). Si les femmes qui ne désirent aucun enfant supplémentaire sont 7,4 pour cent, aucune femme de l'échantillon n'a répondu qu'elle n'a pas désiré sa dernière grossesse.

Le tableau 7.4 nous donne le nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés par les femmes selon leur âge actuel, le nombre d'années écoulées depuis leur première union et le nombre d'enfants vivants qu'elles possèdent. Selon l'âge actuel des femmes, on remarque le phénomène habituel d'un nombre moyen désiré élevé chez les jeunes femmes au début de leur vie féconde, nombre moyen qui décroît avec l'âge. Cependant le désir d'avoir plus d'enfants est vif, même chez les femmes les plus âgées. Le même phénomène apparaît concernant la période écoulée depuis le premier mariage: désir d'un nombre élevé d'enfants supplémentaires chez les "jeunes" mariées, qui diminue au fur et à mesure que la durée du mariage s'allonge et donc que la taille de la famille augmente. Cependant même à la durée la plus élevée (30 ans et plus), les femmes désirent encore plus d'un enfant supplémentaire. Selon le nombre d'enfants vivants, on observe que le nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés décroît quand la taille de la famille augmente. Les femmes sans enfant en désirent 6,8 en moyenne, mais celles qui ont les familles les plus grandes, en désirent encore presque 1 de plus. La taille idéale envisagée par les femmes (enfants vivants + enfants supplémentaires désirés) semble décroître jusqu'au troisième enfant (6,6 enfants envisagés) puis augmente à partir du quatrième à mesure que le nombre d'enfants vivants s'élève. En moyenne les femmes mariées ont 3,8 enfants et en désirent un nombre moyen supplémentaire de 4,1 soit une taille souhaitée

Tableau 7.4: Nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés, selon l'âge actuel, le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et le nombre d'années écoulées depuis la première union (femmes actuellement mariées et fertiles)

Age actuel	Nombre moyen	Nb d'années écoulées depuis la 1ère union	Nombre moyen	Nombre d'enfants vivants	Nombre moyen
15-19	6,2	0-4	5,5	0	6,8
20-24	5,5	5-9	4,9	1	5,9
25-29	4,5	10-14	3,7	2	4,7
30-34	3,2	15-19	2,5	3	3,6
35-39	2,5	20-24	2,1	4	3,1
40-44	1,7	25-29	1,9	5	2,5
45-49	1,9	30+	1,4	6	2,0
				7	1,4
				8	(1,1)
				9+	(0,9)
Nombre moyen total: 4,1					

Source: Tableaux 3.2.3 et 3.2.4, Volume 2

Note: Les femmes qui ne désirent plus d'enfants ont été prises en compte dans le calcul du nombre moyen, avec la valeur 0.

() Moins de 20 cas

de la famille de 7,9 qui montre le vif intérêt des Béninois pour les enfants. A titre de comparaison notons que la taille idéale souhaitée par les femmes est d'environ 7 au Kenya et 9 au Sénégal.

7.4 NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DESIRES

En plus du nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés, on a posé aux femmes non célibataires la question suivante:

"Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants que vous aurez tout au long de votre vie, combien en désireriez-vous?"

Le tableau 7.5 présente selon l'âge actuel des femmes non célibataires leur répartition en pourcentage, selon le nombre total d'enfants désirés. Très peu de femmes désirent une famille de 3 enfants ou moins (4,4 pour cent), et ce désir est d'autant moins fréquent que la femme est jeune. Les 4-5 enfants sont l'idéal d'une femme sur cinq, mais les moins de 30 ans sont plus nombreuses à avoir déclaré cette taille de famille que les plus âgées. On trouve environ 29 pour cent de femmes à désirer 6 ou 7 enfants, et là encore les moins de 30 ans (mis à part le petit nombre de mariées de 15-19 ans) se trouvent en plus grande proportion que leurs aînées. Près de 46 pour cent des mariées désirent un nombre total de 8 enfants ou plus, ce qui est une preuve supplémentaire de l'attitude pro-nataliste de la population béninoise. Les moins de 30 ans sont un peu moins nombreuses à désirer autant d'enfants. D'une manière générale l'idéal des femmes de moins de 30 ans se concentre davantage autour de 4 à 7 enfants tandis que chez les plus de 30 ans on trouve une plus grande dispersion en faveur des familles de moins de 4 enfants et de 8 enfants ou plus. Le nombre moyen total désirés est de 7,3 chez les moins de 25 ans, il augmente légèrement avec l'âge de la femme jusqu'à 35-39 ans (7,8 enfants) puis diminue chez les plus âgées. La moyenne globale de 7,4 enfants est élevée, mais

Tableau 7.5: Répartition en pourcentage des femmes non célibataires selon le nombre total d'enfants désirés, et l'âge actuel

Age actuel	Nombre total d'enfants désirés					Nombre total moyen
	0-3	4-5	6-7	8+	Total	
15-19	2,9	29,7	26,9	40,5	100	7,3
20-24	3,1	22,3	30,6	44,0	100	7,3
25-29	2,4	21,5	34,0	42,1	100	7,4
30-34	4,2	18,5	27,7	49,6	100	7,5
35-39	5,0	17,5	24,7	52,8	100	7,8
40-44	8,0	19,3	26,6	46,1	100	7,4
45-49	9,2	18,9	24,6	47,3	100	7,5
Total	4,4	20,7	28,9	45,9	100	7,4

Source: Tableau 3.3.1-2, Volume 2

présente une légère incohérence avec les résultats précédant. Partant de la taille actuelle de la famille béninoise (3,8 enfants chez les femmes mariées) et du nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés (4,1 pour le même groupe de femmes) on obtient une taille idéale de 7,9 enfants, contre 7,4 lorsqu'on demande directement à ces femmes combien d'enfants au total elles désirent au cours de leur vie. La différence de 0,5 enfant pourrait être due à une moins bonne appréciation globale de la taille désirée et/ou à une influence du nombre d'enfants encore vivants.

Le tableau 7.6 nous permet de comparer les nombres moyens d'enfants vivants et d'enfants désirés chez les femmes actuellement mariées selon le nombre d'enfants vivants. Très peu de femmes ont déclaré au moment de l'enquête avoir plus d'enfants qu'elles n'en désiraient; leur pourcentage est quasiment nul au dessous de 5 enfants; il augmente un peu au delà tout en restant toujours à un faible niveau, même avec un nombre d'enfants élevé. Le pourcentage de femmes ayant le nombre d'enfants vivants qu'elles désirent augmente avec le nombre de ces enfants mais reste faible. Environ 1 pour cent des femmes ne désirent qu'un ou deux enfants, ce pourcentage augmente lentement, 20 pour cent des femmes estiment avoir atteint la taille idéale avec 7 enfants et 26 pour cent avec 8. Le désir d'avoir un nombre d'enfants élevé est très vif. Le pourcentage de femmes n'ayant pas encore eu un nombre d'enfants qu'elles jugent suffisant reste très élevé. Il diminue lentement: 86 pour cent de femmes mariées avec 5 enfants vivants en veulent davantage, celles de 8 enfants sont encore 68 pour cent.

7.5 COMPARAISON DES DIFFERENTS INDICATEURS DE PREFERENCE EN MATIERE DE FECONDITE

Le tableau 7.7 résume l'attitude des femmes envers les enfants en fonction du nombre d'enfants vivants. Les femmes ne désirant plus d'enfant sont très minoritaires surtout quand elles ont peu d'enfants. Leur proportion croît lentement pour ne devenir vraiment importante qu'à 9 enfants ou plus (voir ligne A). Très

peu de femmes estiment avoir atteint la taille idéale de famille, même chez celles qui ont déjà beaucoup d'enfants. Leur pourcentage augmente lentement, mais les femmes qui désirent d'autres enfants restent toujours en nombre supérieur même lorsque le nombre d'enfants vivant est élevé. Le nombre moyen total d'enfants désirés par les femmes, aux alentours de 7 chez les femmes ayant encore peu d'enfants, augmente à partir du quatrième enfant vivant; les femmes de 9 enfants et plus en veulent 10 en moyenne (voir ligne C). En comparant les lignes C et D on remarque une légère incohérence dans le comportement des femmes qui "idéalisent" la famille très nombreuse. Les nombres totaux moyens d'enfants désirés sont supérieurs de 6 à 10 pour cent à ceux déterminés (voir ligne D) en ajoutant au nombre d'enfants vivants le nombre supplémentaire désiré. Dans l'absolu le comportement de femmes est très nataliste, mais il est influencé par le nombre d'enfants vivants. La différence en sens contraire, constatée au niveau des moyennes globales tient à une composition légèrement différente des 2 groupes de femmes mariées: pour la ligne D on n'a considéré que les mariées et fertiles, donc un échantillon plus réduit, surtout au niveau de femmes ayant peu d'enfants. Tous les éléments concordent pour montrer une attitude très nataliste et un désir d'une taille de famille élevée au Bénin.

7.6 DIFFERENTIELS DE TAILLE DE FAMILLE DESIREE

Le tableau 7.8 nous présente le nombre moyen total d'enfants désirés selon les différentes variables de base, pour les femmes de 25 à 34 ans, ainsi que le nombre moyen standardisé. On peut remarquer que ce dernier nombre présente peu de différence avec le nombre observé, et ne modifie en rien les tendances qui se dégagent. L'instruction est la variable qui exerce la plus forte influence sur le comportement des femmes: plus le niveau est élevé, plus le nombre moyen d'enfants désirés décroît (7,8 chez les non scolarisées, 4,5 chez les plus instruites). Le milieu rural est le plus favorable à une nombreuse famille (8,0 enfants désirés). Du fait de l'urbanisation récente au

Tableau 7.6: Répartition en pourcentage des femmes actuellement mariées, selon que le nombre d'enfants vivants (E.VIV) est inférieur, égal ou supérieur au nombre d'enfants désirés (E.DES)

Enfants vivants enfants désirés	Nombre d'enfants vivants								
	0	1	2	3	4	5	6	7	
E. VIV > E. DES.		0	0	0,5	0	1,8	4,3	7,7	6,4
E. VIV = E. DES.		0,9	1,3	5,5	8,5	12,3	16,7	20,0	25,8
E. VIV < E. DES.		99,1	98,7	94,0	91,5	85,9	79,0	72,3	67,8
Total		100	100	100	100	100	100	100	100
Nb moyen d'enfants désirés	7,1	6,9	7,1	7,1	7,7	8,3	8,6	9,2	9,8

Tableau 7.7: Comparaison des préférences de fécondité chez les femmes actuellement mariées selon (A) le pourcentage ne désirant plus d'enfants, (B) le pourcentage dont le nombre total d'enfants désirés est inférieur ou égal au nombre d'enfants vivants, (C) le nombre moyen total d'enfants désirés, et (D) le nombre moyen d'enfants vivant plus le nombre moyen des enfants supplémentaires désirés, selon le nombre d'enfants vivants

	Nombre d'enfants vivants										
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9+	Ensemble
0	0,9	2,5	6,4	10,1	12,1	18,8	28,7	21,7	52,4	7,4	
0	0,9	1,3	6,0	8,5	14,1	21,0	27,0	32,2	41,7	7,3	
7,1	6,9	7,1	7,1	7,7	8,3	8,6	9,2	9,8	10,0	7,5	
6,8	6,9	6,7	6,6	7,0	7,5	8,0	8,4	9,1	9,9	7,9	

Source: Tableaux 3.1.2, 3.3.3-1 et 3.3.4-1, Volume 2

Bénin, on remarque très peu de différences entre petites villes et milieu rural. L'écart se creuse avec les grandes villes où la tradition perd une partie de son influence, et qui se caractérisent par un nombre d'enfants désirés plus faible (5,7) et même 5,3 pour la ville de Cotonou. Les 3 régions du sud (Zou, Ouémé et Atlantique) ont un nombre inférieur à la moyenne nationale. Le Mono, faiblement urbanisé, l'Atacora et le Borgou, peu scolarisés, ont un nombre moyen élevé.

Tableau 7.8: Nombre total moyen d'enfants désirés par les femmes actuellement mariées, âgées de 25 à 34 ans, selon les variables de base

Variables de base	Nombre moyen total d'enfants désiré	
	Observé	Standardisé ^a
Niveau d'instruction		
Non scolarisée	7,8	7,7
Primaire incomplet	6,5	6,5
Primaire complet	5,5	5,5
Secondaire incomplet	5,2	5,5
Sec. complet ou plus	4,5	4,2
Lieu de résidence		
Rural	8,0	8,0
Petite ville	7,6	7,5
Grande ville	5,7	5,9
Région de résidence		
Atacora	8,3	8,1
Atlantique	7,1	7,1
Borgou	8,5	8,5
Mono	8,9	8,9
Oueme	7,0	7,1
Zou	7,1	7,0
Cotonou	5,3	5,4
Historique du travail		
Maintenant et avant	7,7	7,6
Maintenant seulement	7,2	7,5
Depuis et avant	7,3	7,2
Depuis seulement	6,5	6,9
Avant seulement	7,0	7,3
Jamais	6,9	7,0
Profession du mari		
Jamais travaillé	7,1	7,0
Prof. lib., tech., dir.	6,0	5,9
Employé de bureau	5,4	5,5
Vendeur	6,4	6,5
Person. et cadre agr.	6,8	6,7
Travailleur agricole	8,2	8,1
Employé de maison	9,5	6,7
Autre service	5,8	6,0
Ouvrier qual., artisan	6,6	6,9
Ouvrier non qualifié	7,6	7,3
Ensemble	7,5	

^a Standardisé par le nombre d'enfants encore vivants, groupes 0-1, 2, 3, 4, 5+

Source: Tableau 3.3.7, Volume 2

Les femmes qui travaillent au moment de l'enquête et qui travaillaient avant leur mariage, (68 pour cent des mariées de 25-34 ans), ont déclaré un nombre supérieur aux autres femmes. Il s'agit pour la plupart de femmes du milieu rural, travaillant la terre, avec une attitude traditionnelle. C'est parmi ce groupe que l'on trouve la fécondité la plus élevée. Les femmes qui ne travaillent pas au moment de l'enquête sont plutôt urbaines, et avec un niveau d'instruction assez élevé, donc avec un nombre d'enfants désirés moindre. Les femmes d'agriculteurs (60 pour cent des mariées de 25-34 ans) indiquent un nombre très élevé (8,2 enfants). Les autres catégories professionnelles ont toutes un nombre inférieur (exceptées les femmes d'employés de maison, mais leur faible effectif rend le résultat peu fiable et la moyenne standardisée rend ici mieux compte du phénomène). Le milieu agricole, rural, moins scolarisé est traditionaliste, il est donc naturel d'y trouver un nombre désiré d'enfants élevés.

7.7 PREFERENCES POUR LE SEXE DES ENFANTS

La société béninoise est, on l'a vu nataliste; un nombre élevé d'enfants est recherché par les familles. Il existe traditionnellement une préférence pour un nombre élevé de garçons, bien que certaines parties de la population ne cachent pas leur préférence pour que leur premier enfant soit une fille (qui représente alors un symbole de paix et d'harmonie dans le ménage).

Le tableau 7.9 permet de percevoir ces préférences chez les femmes ayant 2, 3 et 4 enfants encore vivants, selon la répartition par sexe de ces enfants. Le pourcentage des femmes actuellement mariées, fertiles, non enceintes, ne désirant plus d'enfants augmente avec le nombre d'enfants vivants, et est d'autant plus élevé que la répartition par sexe des enfants est équilibrée. Pour les femmes de 4 enfants, c'est en effet lorsqu'existent 2 garçons et 2 filles que ce pourcentage est le plus élevé (13,3 pour cent). Celles qui ont les 4 enfants du même sexe sont toutes désireuses d'avoir un enfant de plus. La préférence pour les enfants mâles est observée par un pourcentage plus élevé de femmes ne voulant plus d'enfant chez celles ayant 3 garçons et 1 fille, par rapport à celles qui ont 3 filles et 1 garçon; la situation est moins nette chez les femmes de 3 enfants où l'on constate des pourcentages assez proches (sauf chez les femmes n'ayant que des filles) peu élevés du fait d'un désir d'une famille plus grande.

Le second élément du tableau 7.9 est la préférence des femmes pour le sexe de leur futur enfant (chez celles qui veulent au moins un enfant de plus). On remarque que la grande majorité des femmes est indécise et n'accorde au sexe de leur prochain enfant qu'un intérêt secondaire. Les pourcentages d'indécises, très élevés chez les femmes de 2 enfants, ont tendance à diminuer quand le nombre d'enfants

Tableau 7.9: Résumé des préférences pour le sexe des enfants

Composition par sexe	2 enfants encore vivants			3 enfants encore vivants				4 enfants encore vivants				
	0	1	2	0	1	2	3	0	1	2	3	4
Nombre de fils vivants	0	1	2	0	1	2	3	0	1	2	3	4
nombre de filles vivantes	2	1	0	3	2	1	0	4	3	2	1	0
Pourcentage de femmes actuellement mariées, fertiles, non-enceintes, ne désirant plus d'enfants												
	2,3	2,9	4,0	1,8	7,5	9,0	8,9	0,0	8,9	13,3	12,8	0,0
Pourcentage de femmes actuellement mariées, fertiles et non-enceintes, qui préfèrent un:												
- Garçon	38,7	17,4	4,0	48,8	,4	10,3	2,5	(36,8)	24,1	14,1	6	(5,9)
- Fille	0,9	5,4	36,0	0,0	,5	14,0	35,0	(0,0)	3,7	6,1	3	(47,1)
- Indécises	60,4	77,2	60,0	51,2	,1	75,7	62,5	(63,2)	72,2	79,8	1	(47,0)

Source: Tableaux 3.4.2, 3.4.3-1 et 3.4.3-2, Volume 2

Moins de 20 cas

s'élève, sauf chez celles dont les enfants sont bien répartis entre les 2 sexes (80 pour cent d'indécises chez les femmes ayant 2 garçons et 2 filles). On observe en effet une préférence accrue pour une naissance de sexe opposé à celui des enfants vivants quand ceux-ci sont de même sexe. La préférence diminue quand le sexe ratio a tendance à être équilibré. Les femmes de 3 enfants sont plus nombreuses à désirer un garçon quand elles ont 3 filles, qu'une fille quand elles ont 3 garçons. Mais la tendance s'inverse chez les femmes ayant 4 enfants. Si

bien qu'il est difficile de conclure à une nette préférence pour les naissances masculines.

Le tableau 7.10 présente le nombre moyen d'enfants désirés par les femmes mariées et non enceintes selon le nombre et le sexe des enfants vivants. Si l'on constate que le nombre d'enfants désirés par les femmes augmente en fonction du nombre d'enfants vivants (les femmes "justifient" leur désir selon la taille actuelle de leur famille), on observe que la taille désirée a tendance à être plus élevée lorsque tous les enfants (ou la plus grande partie) sont du même sexe: la femme aurait donc le désir d'une famille mieux répartie entre les sexes, même si elle est plus grande. A nombre d'enfants égal, la taille désirée semble être légèrement supérieure quand existe un nombre élevé de filles, ce qui semble prouver que la femme désire un garçon pour prochain enfant.

Tableau 7.10: Nombre moyen d'enfants désirés selon le nombre de fils vivants et le nombre de filles vivantes (femmes actuellement mariées et non-enceintes)

Nombre de filles vivantes	Nombre de fils vivants				Ensemble ^a	
	0	1	2	3		
	6,8	6,8	7,2	6,7	8,2	7,0
	6,8	7,0	6,9	7,8	7,8	7,1
	6,9	7,0	7,4	8,2	7,6	7,5
	7,2	7,6	8,2	8,7	8,3	8,0
	8,5	8,1	8,7	9,4	9,9	8,8
Ensemble ^a	7,0	7,2	7,5	8,0	8,1	7,4

^a Y compris les femmes de 5 enfants ou plus

Source: Tableau 3.4.6-1, Volume 2

En résumé le désir d'un enfant supplémentaire est vif au Bénin, chez les femmes mariées et si l'on constate une légère préférence pour les enfants masculins, la répartition des enfants vivants selon le sexe, joue un rôle majeur quant à la préférence du sexe des enfants à venir. On constate que la taille de la famille désirée est élevée, qu'elle augmente avec le nombre d'enfants vivants, qu'elle est plus forte quand existe une mauvaise répartition des enfants entre les deux sexes, surtout lorsque vivent un grand nombre de filles.

CHAPITRE 8

CONNAISSANCE ET UTILISATION DE LA CONTRACEPTION

8.1 INTRODUCTION

Le Bénin est un pays dans lequel la tradition est fortement nataliste et où les comportements sont encore très influencés par elle. Dans le chapitre précédent, nous avons vu que la taille idéale de la famille était élevée et le nombre d'enfants supplémentaires désirés important. Cet état de chose, auquel s'ajoute un niveau d'instruction peu élevé en moyenne (83 pour cent des femmes de l'échantillon n'ont pas été scolarisées) laisse supposer que la contraception est peu répandue. Il existe cependant traditionnellement des comportements liés à l'allaitement, en particulier l'absence de rapports sexuels durant cette période (qui peut être très longue) ce qui a pour effet d'espacer les naissances.

Notons dans la législation béninoise l'absence de texte autorisant ou réprimant la contraception. Il existe un comité national du Bénin pour la promotion de la famille (CNBPF), comité privé, présent dans chacune des 6 provinces, dont les activités sont axées sur la santé maternelle et infantile ainsi que l'information sur la contraception en vue d'espacer les naissances (19 001 couples ont fréquenté ses établissements en 1982).

Dans ce chapitre nous verrons quelle est la connaissance et l'utilisation des méthodes contraceptives par les femmes béninoises.

8.2 CONNAISSANCE DE LA CONTRACEPTION

On a posé à toutes les femmes de l'échantillon, la question suivante:

"Il existe des moyens pour une femme de retarder ou d'empêcher une grossesse. Avez-vous entendu parler de ces moyens?"

L'enquêtrice enregistrait les réponses spontanées quand les méthodes étaient connues, et expliquait aux femmes les autres méthodes non mentionnées par elles.

Le tableau 8.1 indique le pourcentage des femmes non célibataires qui connaissent une méthode contraceptive, selon l'âge actuel et le nombre d'enfants vivants. Environ 40 pour cent d'entre elles (38 pour cent avec les célibataires) connaissent une méthode contraceptive, chiffre plus faible qu'au Sénégal (60 pour cent), Soudan (51 pour cent) ou Côte d'Ivoire (82 pour cent). Les différences selon l'âge de la femme sont peu marquées: meilleure connaissance chez les 25 à 34 ans, légère diminution au delà avec l'âge; le taux le plus faible est observé chez les femmes de moins de 25 ans (celles qui ont un nombre d'enfants vivants peu élevé). Selon le nombre d'enfants vivants, on remarque que la connaissance contraceptive est faible chez les femmes sans enfant (19 pour cent), qu'elle augmente du premier enfant (39 pour cent), au quatrième (46 pour cent), pour diminuer légèrement au delà. Elle remonte chez celles de 7 enfants et plus, qui sont le mieux informées (49 pour cent).

Le tableau 8.2 montre que les différentes méthodes contraceptives sont mieux connues chez les femmes ayant 4 enfants ou plus. De toutes les femmes non célibataires, celles qui connaissent une méthode traditionnelle sont 27 pour cent, contre environ 13 pour cent chez celles qui connaissent une méthode moderne. Les méthodes les plus connues sont des méthodes traditionnelles: abstention (32 pour cent), retrait (12 pour cent), continence périodique (11 pour cent). On peut s'étonner de ce que l'abstention soit si peu représentée, alors qu'il est de tradition chez les femmes béninoises venant d'avoir un enfant, de

Tableau 8.1: Pourcentage de femmes non célibataires connaissant une méthode contraceptive, selon l'âge actuel et le nombre d'enfants vivants

Age actuel	Nombre d'enfants encore vivants								Ensemble
	0	1	2	3	4	5	6	7+	
<25	18,6	39,0	42,3	40,6	(41,7)	(100,0)	-	-	34,9
25-34	21,1	45,6	47,1	44,0	46,8	41,7	44,1	57,6	44,3
35-44	20,0	22,2	30,2	45,5	44,0	44,7	40,7	46,5	40,4
45+	13,3	27,3	27,6	25,0	53,3	40,0	44,2	51,1	39,0
Ensemble	19,0	39,1	42,2	42,7	46,4	43,3	42,4	49,3	40,2

Source: Tableau 4.4.2 (tabulation spéciale)
() moins de 20 cas

Tableau 8.2: Pourcentage des femmes non célibataires connaissant certaines méthodes contraceptives, selon le nombre d'enfants vivants

	Enfants vivants		
			Ensemble
Méthodes modernes			
Pilule	8,3	8,4	8,3
Stérilet	8,2	10,1	8,9
Préservatif	6,4	6,8	6,5
Autre méthode scientifique	4,6	4,6	4,6
Méthodes traditionnelles			
Contenance périodique	10,9	11,6	11,2
Retrait	11,0	14,0	12,0
Douche	8,1	8,1	8,1
Abstinence	29,5	36,1	31,8
Autre	0,1	0,2	0,1
Aucune méthode			
Aucune méthode	62,5	54,7	59,8
Méthode inefficace	24,6	31,4	27,0
Méthode efficace	12,9	13,9	13,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Tableau 4.2.1-1, Volume 2

s'abstenir de tout rapport sexuel pendant une assez longue période, correspondant peu ou prou à celle de l'allaitement. Ceci tient à la manière dont la question sur l'abstinence a été posée:

"un autre moyen consiste à se priver de rapports sexuels pendant plusieurs mois, ou plus longtemps, pour empêcher une grossesse"

Pour la majorité des femmes béninoises, la période d'abstinence sexuelle qui suit l'accouchement n'a pas pour but d'empêcher une grossesse et n'est donc pas perçue comme une méthode contraceptive. Il s'agit simplement d'un élément de la morale traditionnelle qui lie l'allaitement de l'enfant et donc son développement physique et moral, à l'absence de rapport sexuel de la mère.

Les méthodes modernes sont peu connues; injection et stérilisation n'ont pas été mentionnées par les enquêtées d'une manière spontanée, et n'étaient pas inscrites dans le questionnaire. Quelques méthodes traditionnelles à base de plantes ont été indiquées: le tisane de Gbossouazokouin et la tisane de Asrassinkau, en particulier.

Le tableau 8.3 indique les pourcentages de femmes non célibataires connaissant une méthode contraceptive quelconque, et au moins une méthode efficace (pilule, stérilet, stérilisation, préservatif, autre méthode scientifique), selon les catégories des différentes variables. Si 40,2 pour cent des femmes connaissent une méthode quelconque, elles ne sont que 13,3 pour cent à connaître une méthode moderne. Ces pourcentages augmentent avec un niveau d'instruction plus élevé et avec un lieu de résidence plus urbanisé, mais plus rapidement pour la connaissance d'une méthode efficace. Si bien que presque toutes les femmes d'un haut niveau d'instruction ou résidant dans une grande ville, qui connaissent une méthode quelconque connaissent aussi au moins une méthode efficace.

Tableau 8.3: Pourcentage de femmes non célibataires connaissant une méthode contraceptive quelconque, et une méthode efficace, selon les variables de base

Variabes de base	Méthode quelconque	Méthode efficace
Niveau d'instruction		
Non-scolarisée	38,1	10,1
Primaire incomplet	49,5	25,5
Primaire complet	51,8	34,3
Secondaire ou +	71,8	60,2
Lieu de résidence		
Rural	35,1	6,6
Petite Ville	55,2	18,2
Grande Ville	52,2	37,9
Région de Résidence		
Atacora	75,1	6,3
Atlantique	22,7	1,7
Borgou	46,5	4,3
Mono	75,1	31,8
Ouémé	3,2	2,4
Zou	9,2	5,5
Cotonou	61,8	52,4
Historique du travail		
Maintenant et avant	46,6	16,0
Maintenant seulement	39,9	13,8
Depuis et avant	33,6	10,9
Depuis seulement	31,3	12,5
Avant seulement	24,4	6,9
Jamais	24,8	5,7
Profession du mari		
Jamais travaillé	40,9	15,9
Prof. lib, tech, dir.	42,9	25,9
Employé de bureau	59,1	43,5
Vendeur	43,8	20,4
Person. et cadre agric.	24,7	7,2
Travailleur agricole	38,3	7,5
Employé de maison	(33,3)	-
Autre service, armée	55,9	31,5
Ouvrier qualifié, artis	43,7	20,8
Ouvrier non-qualifié	27,9	11,4
Ensemble	40,2	13,3

Source: Tabulation spéciale

Une observation intéressante est à retenir concernant la variable région. Certaines régions (l'Atacora en particulier avec 75,1 pour cent) montrent un pourcentage très élevé de connaissance d'une méthode contraceptive quelconque (qui se révèle être une connaissance de méthode traditionnelle, du fait d'un pourcentage faible de connaissance d'une méthode efficace). Par contre, le Zou et l'Ouémé, caractérisées par une très faible connaissance contraceptive générale, se retrouvent au niveau des autres régions pour la connaissance d'une méthode moderne. Il est dès lors probable que les faibles pourcentages de ces deux régions proviennent (pour la connaissance d'une méthode quelconque) d'une interprétation plus restrictive de l'abstinence considérée par les enquêtées (et peut-être aussi les enquêteuses) comme une méthode non contraceptive lorsqu'elle suit la naissance d'un enfant. Seul le Mono, qui a un fort pourcentage de connaissance d'une méthode quelconque garde un pourcentage appréciable de connaissance d'une méthode moderne (31,8 pour cent). Cotonou du fait de sa particularité urbaine a un degré relativement élevé par rapport à l'ensemble du pays. Les femmes actives au moment de l'enquête ont la plus forte connaissance par catégories de femmes de l'historique du travail, surtout celles ayant toujours travaillé: 46,6 pour cent d'entre-elles connaissent une méthode quelconque et 16,0 pour cent une méthode

efficace. Celles n'ayant jamais travaillé, ou seulement avant leur union ont les pourcentages les plus faibles. Une certaine concurrence enfant-travail pourrait expliquer l'intérêt des femmes actives pour la contraception. La profession du mari et donc plus ou moins le milieu de vie, présente également des différences marquées. Les femmes dont le mari travaille dans le secteur agricole ou est ouvrier non qualifié ont la plus faible connaissance de la contraception.

8.3 UTILISATION DE LA CONTRACEPTION

Lors de l'entretien, l'enquêtrice décrivait chaque méthode contraceptive, demandait à la femme enquêtée si elle connaissait la méthode (voir 8.2), et ajoutait:

"avez-vous utilisé cette méthode?"

On a vu que 40 pour cent de femmes non célibataires de l'échantillon connaissent une méthode contraceptive quelconque. Elle sont 36 pour cent à en avoir utilisé une (dans le passé ou actuellement) dont seulement 2,5 pour cent une méthode efficace. On constate donc que les méthodes traditionnelles, en particulier l'abstention constituent l'essentiel de la contraception au Bénin, et que les méthodes modernes sont presque inconnues des femmes, comme le montre le tableau 8.4.

On remarque l'utilisation la plus élevée chez les femmes de 25 à 34 ans avec 39 pour cent, qui diminue aux environs de 36 pour cent chez les femmes plus âgées. Les jeunes femmes sont 30 pour cent seulement à avoir utilisé la contraception. La même tendance apparaît bien qu'à un très faible niveau, pour l'utilisation passée d'une méthode efficace. Le pourcentage plus faible chez les moins de 25 ans (qui sont pourtant les plus instruites) s'explique par la forte proportion de femmes sans enfant, ou avec

un faible nombre. Le pourcentage de femmes ayant utilisé la contraception est en effet le plus faible chez celles n'ayant aucun enfant, augmente fortement avec 1 enfant vivant, puis légèrement entre 1 et 4 enfants pour se stabiliser aux alentours de 40 pour cent entre 5 et 7 enfants. L'utilisation maximum est observée au niveau de 8 enfants vivants, avec près de 55 pour cent d'utilisatrices dans le passé, et retombe à 44 pour cent chez les femmes ayant 9 enfants vivants ou plus. Quant à l'emploi d'une méthode efficace, les chiffres les moins faibles s'observent chez celles de 3 et 4 enfants.

Le tableau 8.5 nous permet d'avoir les pourcentages d'utilisatrices passées d'une méthode quelconque (traditionnelle ou moderne) et d'une méthode efficace (moderne), selon les catégories des différentes variables de base. Ces pourcentages présentent les mêmes caractéristiques que ceux de la connaissance contraceptive (tableau 8.3). L'utilisation d'une méthode contraceptive quelconque augmente avec le niveau d'instruction: 34,5 pour cent chez les non scolarisées, plus de 53 pour cent chez les femmes de niveau secondaire incomplet. On remarque toutefois que celles de niveau primaire complet sont moins nombreuses que celles de primaire incomplet à avoir utilisé la contraception. Il y a un décalage entre connaissance et utilisation passée pour cette catégorie de femmes. Le même phénomène se retrouve pour la catégorie grande ville du lieu de résidence où une grande partie des femmes qui connaissent n'ont pas utilisé la contraception. L'utilisation dans les grandes villes est à peine supérieure à celle du monde rural. Il est possible que l'utilisation des méthodes traditionnelles soit moins répandue dans les grandes villes que dans les petites malgré une relative meilleure connaissance de la contraception. Les différences régionales sont très marquées: Atacora, Mono et Borgou ont un pourcentage d'utilisation passée plus élevé

Tableau 8.4: Pourcentage de femmes non célibataires ayant utilisé une méthode contraceptive, selon l'âge actuel et le nombre d'enfants vivants

	Age actuel					Ensemble					
	<25	25-34	35-44	45+							
Méthode efficace	2,0	3,3	2,3	0,7		2,5					
Total	30,0	39,1	36,5	36,2		35,6					
	Nombre d'enfants encore vivants										Ensemble
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9+	
Méthode efficace	1,3	2,8	2,1	3,3	3,6	2,1	1,9	1,6	1,9	0,0	2,5
Total	12,2	33,3	37,7	38,5	42,9	39,2	40,0	41,9	54,7	44,0	35,6

Source: Tabulation spéciale

Tableau 8.5: Pourcentage de femmes non célibataires ayant utilisé une méthode contraceptive selon l'âge actuel et les variables de base

Variables de base	Méthode quelconque	Méthode efficace
<u>Niveau d'instruction</u>		
Non-scolarisée	34,5	1,1
Primaire incomplet	41,2	7,8
Primaire complet	36,5	9,5
Secondaire et +	57,3	26,2
<u>Lieu de résidence</u>		
Rural	33,2	1,1
Petite Ville	51,8	1,8
Grande Ville	35,5	8,4
<u>Région de résidence</u>		
Atacora	71,8	1,1
Atlantique	22,1	0,0
Borgou	44,7	1,1
Mono	69,4	4,3
Ouémé	1,9	0,6
Zou	6,5	1,4
Cotonou	39,4	11,6
<u>Historique du travail</u>		
Maintenant et avant	41,9	2,6
Maintenant seulement	33,8	3,3
Depuis et avant	29,1	2,7
Depuis seulement	27,1	6,3
Avant seulement	19,4	1,3
Jamais	21,5	1,4
<u>Profession du mari</u>		
Jamais travaillé	31,8	6,8
Prof. lib, tech, dir.	35,8	10,9
Employé de bureau	42,6	9,6
Vendeur	36,4	4,9
Person. et cadre agricole	24,7	2,1
Travailleur agricole	36,3	1,0
Employé de maison	33,3	(0,0)
Autre service, armée	42,3	6,3
Ouvrier qualifié, artisan	33,9	2,5
Ouvrier non-qualifié	24,1	2,5
Ensemble	35,6	2,5

Source: Tabulation spéciale
() moins de 20 cas

que Cotonou, du fait de l'emploi plus fréquent des méthodes traditionnelles. Cotonou a un pourcentage (39,4 pour cent) proche de la moyenne nationale (35,6 pour cent). Les deux régions de Ouémé et Zou ont un pourcentage très faible (6,5 et 1,9 pour cent), qui pourrait être dû à une moindre qualité des données, et aussi au fait que la période sans rapport sexuel suivant une naissance (connue de toutes les femmes au Bénin) n'a pas été considérée comme méthode contraceptive dans ces deux régions, alors qu'elle a dû l'être dans les autres. Les femmes n'ayant jamais travaillé, ou avant leur mariage seulement, ont un pourcentage d'utilisation passée de la

contraception, faible (environ 20 pour cent). Les femmes travaillant au moment de l'enquête sont celles qui ont le plus eu recours à la contraception, et il semble qu'elles cherchent davantage à espacer ou à limiter les naissances que les autres. Selon la profession du mari, on constate que les femmes d'employé de bureau et des autres services ont un pourcentage un peu plus élevé (environ 42 pour cent) que les autres femmes. Celles dont le mari est cadre, vendeur ou travailleur agricole ont un pourcentage sensiblement égal à la moyenne nationale (environ 36 pour cent).

L'emploi d'une méthode efficace est fortement lié à l'instruction des femmes, or 88 pour cent des non célibataires sont non scolarisées, ce qui explique le très faible pourcentage observé pour presque toutes les catégories de variables. Les pourcentages les plus forts s'observent chez les femmes instruites (surtout celles ayant atteint ou dépassé le niveau secondaire, avec 26,2 pour cent), habitant dans une grande ville (8,4 pour cent) surtout à Cotonou (11,6 pour cent) et avec un mari ayant un niveau de formation professionnelle élevé (profession libérale, cadre, employé de bureau).

8.4 UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION

L'utilisation actuelle de la contraception s'adresse au groupe des femmes mariées et exposées (2 527 femmes), c'est à dire celles directement concernées par les risques de grossesses.

Le tableau 8.6 nous montre, selon l'âge actuel le pourcentage des femmes pratiquant la contraception à la date de l'enquête, selon le nombre d'enfants encore vivants. Moins de 27 pour cent des femmes exposées utilisent actuellement la contraception, et l'on constate que ce pourcentage augmente en fonction du nombre d'enfants vivants: faible chez celles sans enfant (6,5 pour cent), il augmente assez fortement lorsque vit un enfant (23,4 pour cent), puis croît faiblement au fur et à mesure que le nombre d'enfants augmente (32,5 pour cent chez les femmes ayant 5 enfants vivants ou plus). L'évolution selon l'âge est moins nette; les jeunes sont celles qui utilisent le moins la contraception (23,3 pour cent chez les moins de 25 ans), et les plus âgées celles qui l'utilisent le plus (34,4 pour cent chez les 45 ans et plus). Les femmes de 25 à 34 ans sont

Tableau 8.6: Pourcentage de femmes exposées pratiquant actuellement la contraception selon l'âge actuel et le nombre d'enfants vivants

Age actuel	Nombre d'enfants encore vivants						Ensemble
	0	1	2	3	4	5+	
<25	5,5	24,4	30,2	27,4	(50,0)	(33,3)	23,3
25-34	7,9	22,5	30,0	28,3	27,5	33,5	28,2
35-44	(12,5)	(0,9)	9,1	31,3	27,6	30,7	26,9
45+	(0,0)	(25,0)	(28,6)	(30,8)	41,7	36,9	34,4
Ensemble	6,5	23,4	27,7	28,8	29,0	32,5	26,8

Source: Tableau 4.4.2, Volume 2
() moins de 20 cas

plus nombreuses que celles de 35 à 44 ans à utiliser la contraception, surtout quand elles ont peu d'enfants. Cette attitude des femmes de moins de 35 ans d'utiliser plus fréquemment la contraception alors qu'elles ont peu d'enfants (2 ou moins) pourrait signifier une volonté accrue de contrôler leur fécondité (pas nécessairement dans le sens d'une limitation, car dans le chapitre précédent, nous avons vu que le désir d'un nombre élevé d'enfants reste vif, même chez les jeunes).

Le tableau 8.7 indique les pourcentages de femmes exposées, utilisant les différentes méthodes contraceptives au moment de l'enquête, selon l'âge actuel. On a vu dans le tableau 8.6, que près de 3 femmes sur 4 n'utilisent aucune méthode. Parmi celles qui en utilisent une, l'abstention est la méthode la plus pratiquée et sa part augmente au fur et à mesure que la femme est plus âgée, allant de 16 pour cent d'utilisatrices chez les plus jeunes, à 25 pour cent chez les plus âgées. Viennent ensuite deux autres méthodes traditionnelles, retrait et continence périodique, utilisées respectivement par 4,2 pour cent et 1,6 pour cent. Les autres méthodes sont très peu fréquentes: 0,8 pour cent pour les méthodes efficaces (pilule, stérilet, préservatif, autres méthodes scientifiques), et 0,2 pour cent pour les méthodes inefficaces (douche, autres méthodes locales). Injection et stérilisation (aussi bien masculine que féminine) n'ont jamais été mentionnées.

Le tableau 8.8 indique les pourcentages de femmes exposées utilisant n'importe quelle méthode contraceptive et les pourcentages de celles utilisant une méthode efficace à la date de l'enquête, selon les différentes catégories de variables. Ce tableau présente de grandes analogies avec le tableau 8.5 (pourcentage de femmes non célibataires ayant utilisé une

méthode contraceptive dans le passé). La pratique actuelle (27 pour cent d'utilisatrices) croît avec le niveau d'instruction, est la plus élevée dans les petites villes, présente une diversité régionale liée aux coutumes locales, au degré d'urbanisation et de scolarisation, à la qualité des données. L'activité des femmes semble être un facteur d'incitation à la contraception, de même que la profession du mari quand elle requiert un niveau de qualification élevée (services, employé de bureau, cadre). La pratique assez faible dans les grandes villes (26 pour cent, soit à peu près le niveau du milieu rural) pourrait être due à l'abandon progressif des méthodes traditionnelles, sans que les méthodes modernes soient, pour le moment, utilisées plus intensivement.

Seulement 0,8 pour cent des femmes exposées utilisent une méthode efficace. Ce pourcentage est très faible même dans les grandes villes (Cotonou 4,1 pour cent). Seules les femmes ayant travaillé depuis leur première union (5,6 pour cent) ou dont le mari travaille dans les services, est cadre ou profession libérale, commencent à connaître la contraception moderne. Dans les autres catégories, la connaissance des femmes est quasi-nulle.

8.5 INTENTION QUANT A L'UTILISATION FUTURE DE LA CONTRACEPTION

Aux femmes non célibataires, n'ayant jamais utilisé la contraception, l'enquêtrice posait la question suivante:

"Pensez-vous que vous pourriez utiliser dans l'avenir une méthode pour retarder ou empêcher une grossesse?"

Tableau 8.7: Répartition en pour cent, des femmes exposées selon l'utilisation actuelle des méthodes contraceptives et l'âge actuel

Méthode	Age actuel				Total	Effectif
	<25	25-34	35-44	45+		
N'utilise pas	76,7	71,8	73,2	65,6	73,2	1 850
Abstention	16,0	18,8	20,2	24,5	18,6	
Retrait	4,2	4,6	3,1	6,0	4,2	
Continence périodique	1,6	3,1	2,1	2,0	2,4	
Autres méthodes	1,5	1,8	1,4	2,0	1,6	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Méthodes efficaces	0,5	1,0	0,7	1,3	0,8	20
Méthodes traditionnelles	22,8	27,1	26,1	33,1	26,0	657
Effectif	737	1 065	574	151		2 527

Source: Tableau 4.4.1, Volume 2

Tableau 8.8: Pourcentage de femmes exposées utilisant actuellement la contraception selon les variables de base

Variables de base	Méthode quelconque	méthode efficace
<u>Niveau d'instruction</u>		
Non-scolarisée	25,9	0,2
Primaire incomplet	32,8	2,2
Primaire complet	33,7	6,3
Secondaire et +	35,1	9,5
<u>Lieu de résidence</u>		
Rural	25,8	0,2
Petite ville	34,9	1,1
Grande ville	25,8	3,5
<u>Région de résidence</u>		
Atacora	57,1	0,8
Atlantique	13,5	0,0
Borgou	32,9	0,7
Mono	50,1	0,5
Ouémé	1,5	0,2
Zou	3,8	0,9
Cotonou	30,7	4,1
<u>Historique du travail</u>		
Maintenant et avant	32,9	0,9
Maintenant seulement	22,3	0,9
Depuis et avant	17,3	0,0
Depuis seulement	16,7	5,6
Avant seulement	16,0	0,0
Jamais	14,6	0,7
<u>Profession du mari</u>		
Jamais travaillé	28,0	0,0
Prof. lib, tech, dir.	29,0	6,1
Employé de bureau	31,2	3,9
Vendeur	25,6	0,9
Person. et cadre agricole	21,7	1,7
Travailleur agricole	27,5	0,0
Employé de maison	(0,0)	0,0
Autre service, armée	39,2	7,6
Ouvrier qualifié, artisan	22,8	0,0
Ouvrier non-qualifié	15,4	0,0
Ensemble	26,8	0,8

Source: Tableau 4.4.5, Volume 2

() moins de 20 cas

Ceci concerne 64,4 pour cent des 3 577 non célibataires de l'échantillon. Seulement 1,2 pour cent des non utilisatrices pensent avoir recours à la contraception dans l'avenir. Certaines femmes étaient gênées d'avouer qu'elles pensaient utiliser une méthode dans le futur, en présence d'une tierce personne (il est arrivé que certains maris soient furieux que l'enquêtrice décrive les méthodes contraceptives et leur emploi, car ils y voyaient une source possible d'adultère). Si l'on ne retient que les femmes non célibataires qui étaient seules avec l'enquêtrice, (ou avec des enfants de moins de 10 ans), on constate

que 3,4 pour cent seulement de ces femmes envisagent la contraception.

Le tableau 8.9 montre la répartition des femmes mariées et fertiles, entre utilisatrices, non utilisatrices envisageant ou n'envisageant pas la contraception dans le futur, selon des groupes d'âges regroupés. Le pourcentage d'utilisatrices (passées ou actuelles) est plus élevé chez les plus âgées (48,4 pour cent) et le plus faible chez les moins de 25 ans (31,7 pour cent). L'utilisation future de la contraception est fortement liée à l'instruction des femmes qui, nous l'avons vu est encore peu développé. C'est pourquoi les non utilisatrices envisageant la contraception se trouvent uniquement chez les moins de 25 ans, et toujours en très faible proportion. Les femmes n'envisageant pas la contraception sont majoritaires à tout âge et d'autant plus nombreuses qu'elles ont peu d'enfants.

8.6 UTILISATION DE LA CONTRACEPTION ET PREFERENCES EN MATIERE DE FECONDITE

Cette partie cherche à connaître le comportement des femmes quant à leur désir d'avoir ou non d'autres enfants. La contraception est-elle pour elles un moyen "d'ajuster" leur désir à leur situation actuelle, c'est à dire de contrôler leur fécondité?

Le tableau 8.10 nous montre la répartition en pourcentage des femmes exposées (c'est à dire en union au moment de l'enquête, fertiles et non enceintes) selon l'utilisation ou non de la contraception et le désir d'avoir au moins un autre enfant. Dans cet échantillon, 72 pour cent des femmes désirent au moins un enfant de plus, 8 pour cent n'en désirent plus et 20 pour cent sont indécises. On remarque très peu de différences entre celles qui désirent et celles qui ne veulent plus d'enfants, et

Tableau 8.9: Pourcentage de femmes actuellement mariées et fertiles qui (A) utilisent ou ont utilisé la contraception, (B) envisagent une utilisation future, (C) n'envisagent pas la contraception selon l'âge actuel

Age actuel	A utilisé (A)	Envisage (B)	N'envisage pas (C)	Total
<25	31,7	1,0	67,3	100,0
25-34	41,4	0,6	58,0	100,0
35-44	41,8	0,6	57,6	100,0
45+	48,4	0,0	51,6	100,0
Ensemble	38,8	0,7		100,0

Source: Tableau 5.3.1

Tableau 8.10: Répartition en pour cent des femmes exposées uniquement, selon l'utilisation ou non de la contraception, et le désir d'avoir d'autres enfants

Désir d'autres enfants	Nombre d'enfants vivants	N'utilise pas	Utilise méthode inefficace	Utilise méthode efficace	Total	Nombre de femmes
Désire encore	<3	76,0	23,4	0,6	100	922
	3	68,5	30,5	1,0	100	302
	4	71,6	28,0	0,4	100	250
	5+	62,4	36,9	0,7	100	279
	Ensemble	71,9	27,4	0,7	100	1 753
Ne désire plus	<3	77,8	22,2	0,0	100	18
	3	68,8	28,1	3,1	100	32
	4	67,5	25,0	7,5	100	40
	5+	76,9	21,4	1,7	100	117
	Ensemble	73,9	23,2	2,9	100	207
Indécise	<3	91,6	8,4	0,0	100	178
	3	88,4	11,6	0,0	100	86
	4	85,1	13,5	1,4	100	74
	5+	87,9	12,1	0,0	100	141
	Ensemble	88,9	10,9	0,2	100	479
Ensemble	<3	78,5	21,0	0,5	100	1 118
	3	72,6	26,4	1,0	100	420
	4	73,9	24,7	1,4	100	364
	5+	72,3	27,0	0,7	100	537
	Ensemble	75,4	23,8	0,7	100	2 439

Source: Tableau 5.2.1, Volume 2

paradoxalement ces dernières sont moins nombreuses que les premières à utiliser la contraception (26,1 pour cent contre 28,1). Les femmes ne voulant plus d'enfant utilisent les méthodes efficaces (pilule, stérilet, condom) un peu plus fréquemment que les autres, surtout quand elles ont 4 enfants; l'utilisation de ces méthodes reste cependant faible.

Les femmes utilisant des méthodes modernes (29 pour cent des femmes ne voulant plus d'enfant) sont presque uniquement localisées à Cotonou et Porto-Novo. Elles sont presque toutes scolarisées, femmes de cadres, professions libérales, ou autres services, avec 3 à 8 enfants.

8.7 CONCLUSION

Au Bénin, le comportement des femmes est nataliste. La contraception est peu connue, les femmes connaissent essentiellement des méthodes traditionnelles: 40 pour cent des non célibataires connaissent une méthode quelconque et 13 pour cent une méthode efficace. La connaissance est meilleure chez les femmes instruites, urbaines (surtout dans les petites villes), et dans les régions du Mono et de l'Atacora. Les femmes travaillant à la date de l'enquête, ainsi que celles dont le mari a une qualification professionnelle assez élevée (profession libérale, cadre, employé de bureau, services, ouvrier qualifié) paraissent mieux informées que les autres.

Tableau 8.11 Pourcentage des femmes "exposées" utilisant actuellement des méthodes contraceptives efficaces par pays

Pays	Année d'enquête	Pilule	DIU	Stérilisation	Total	Rang
Costa Rica	1976	29,6	6,3	16,1	52,1	1
Panama	1975	21,4	4,5	26,0	51,9	2
Thaïlande	1975	21,3	8,1	11,5	40,9	3
Fidji	1974	10,9	6,1	20,2	37,1	4
Jamaïque	1975	21,0	2,3	11,4	34,7	5
Colombie	1976	16,7	10,4	5,1	32,2	6
Tunisie (1)	1978	9,0	11,9	10,3	31,1	7
Rep Dominicaine	1975	10,5	3,7	15,7	29,9	8
Indonésie	1976	21,1	7,9	0,4	29,4	9
Mexique	1976	17,2	7,8	4,0	29,4	10
Corée du Sud	1977	11,3	10,5	6,6	28,4	11
Guyane (1)	1975	11,0	6,8	10,3	28,1	12
Egypte (1)	1980	21,8	5,3	0,9	28,0	13
Malaisie	1974	21,0	0,9	4,9	26,8	14
Trinidad, Tobago (1)	1977	21,0	2,6	1,2	24,8	15
Maroc (1)	1980	20,9	2,4	1,2	24,5	16
Jordanie	1976	17,6	3,0	2,8	23,4	17
Sri Lanka	1975	2,4	6,2	12,9	21,5	18
Syrie (1)	1978	17,5	0,9	0,5	18,9	19
Philippines	1978	6,2	3,1	7,1	16,4	20
Pérou	1977	6,9	1,8	3,6	12,9	21
Bangladesh	1975	3,7	0,5	1,0	5,2	22
Haïti (1)	1977	4,4	0,6	0,2	5,2	23
Soudan (1)	1979	4,3	0,2	0,4	4,9	24
Ghana (1)	1979/80	3,1	0,4	0,6	4,1	25
Pakistan	1975	1,3	0,9	1,4	3,6	26
Népal	1976	0,5	0,1	2,1	2,7	27
Yémen (1)	1979	1,0	0,1	0,2	1,3	28
Côte d'Ivoire (1)	1980	0,5	0,1	0,0	0,6	29
Sénégal (1)	1978	0,4	0,2	0,0	0,6	29
Bénin (1)	1982	0,3	0,2	0,0	0,5	31
Cameroun (1)	1978	0,3	0,2	0,0	0,5	32
Mauritanie (1)	1981	0,0	0,0	0,2	0,2	33

Source: Enrique Carrasco (1981), Contraceptive Practice, WFS Comparative Studies No 9.

(1) Chiffres tirés du Volume 2 des rapports nationaux (Tableau 4.4.1).

L'utilisation passée de la contraception a touché environ 36 pour cent des femmes non célibataires, mais seulement 2,5 pour cent ont utilisé des méthodes efficaces. Pour l'utilisation actuelle, on a respectivement, environ 27 pour cent avec moins de 1 pour cent de méthodes efficaces. L'utilisation est favorisée par un niveau d'instruction plus élevé par l'urbanisation, par le travail des femmes ou par un milieu plus favorable (degré de qualification professionnelle du mari élevé).

Peu de femmes ne désirent plus d'enfant (environ 8 pour cent de celles capables d'en avoir), et leur comportement ne diffère pas de celui des femmes qui en veulent encore: le

pourcentage d'utilisatrices de méthode contraceptive est sensiblement le même dans les deux groupes. Les méthodes traditionnelles restent la base de la contraception au Bénin. Les méthodes modernes sont encore très faiblement répandues, et presque uniquement en milieu urbain, chez des femmes instruites. On assiste à une très lente évolution de la mentalité de la femme béninoise dans ce domaine. Le tableau 8.11 situe le pays, parmi d'autres ayant eu une enquête similaire. On constate que le Bénin appartient au groupe n'utilisant quasiment pas les méthodes modernes de contraception, ce qui signifie qu'une campagne éventuelle dans ce domaine ne pourra être que longue, avec peu d'effet dans l'immédiat.

CHAPITRE 9

FACTEURS AUTRES QUE LA CONTRACEPTION AFFECTANT LA FECONDITE

9.1 INTRODUCTION

La fécondité dépend de nombreux facteurs socio-biologiques qui affectent la descendance finale. La contraception est l'un d'entre-eux, et nous avons vu dans le précédent chapitre qu'elle était relativement peu connue et employée à la date de l'enquête. Si les méthodes modernes sont quasiment inemployées au Bénin, les méthodes traditionnelles le sont relativement plus fréquemment, en particulier l'abstention qui accompagne la naissance d'un enfant. Cette dernière méthode est en fait davantage considérée comme un comportement relié à la morale traditionnelle en vigueur, que comme moyen de contraception. D'autres éléments que la contraception entrent en jeu, qui influencent le niveau final de la fécondité des femmes. C'est pourquoi le questionnaire de l'EFB a inclu toute une série de questions concernant la durée d'allaitement, l'aménorrhée, l'abstention post partum etc.

Le tableau 9.1 nous montre que les femmes non célibataires qui n'ont jamais été enceintes sont environ 6 pour cent. Le pourcentage le plus élevé s'observe chez les moins de 20 ans, ce qui s'explique par une durée d'union faible. Au delà de 30 ans, on remarque un pourcentage à peu près constant d'environ 3 pour cent qui correspond à un niveau de stérilité primaire assez modéré.

Au total 3 269 femmes sont concernées pour l'intervalle ouvert et 2 738 pour le dernier intervalle fermé (voir tableau 9.2). On remarque une forte proportion d'enfants décédés, naturellement plus élevée pour le dernier intervalle fermé (21 pour cent environ). Une faible proportion de femmes ont été capables d'indiquer l'année et le mois du début de l'intervalle, et cette proportion diminue quand on s'éloigne de la date de l'enquête (10,5 pour cent pour le dernier intervalle fermé contre 26,3 pour l'intervalle ouvert). La plupart des femmes ont seulement pu indiquer l'année du calendrier, ce qui ne semble pas être un point de départ satisfaisant quant aux durées déclarées en ce qui concerne la suite de ce chapitre.

9.2 ALLAITEMENT AU SEIN

L'allaitement au sein chez les femmes

Tableau 9.1: Pourcentage de femmes non-célibataires qui n'ont jamais été enceintes, selon l'âge actuel

Age actuel	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Total
Pourcentage	27,1	7,5	3,7	3,0	3,9	2,9	3,6	6,1

Source: SR (variable F101)

Tableau 9.2: Caractéristiques des intervalles entre naissances vivantes observés

	Ouvert	Fermé		
INTERVALLE DEBUTANT AVEC:				
Naissance vivante, en vie	2 870	87,8	2 169	79,2
Naissance vivante, décédé	399	12,2	569	20,8
Ensemble	3 269	100,0	2 738	100,0
DATE DE DEBUT DE L'INTERVALLE				
Année et mois	860	26,3	287	10,5
Année seulement	2 367	72,4	2 407	87,9
Non disponible	42	1,3	44	1,6
Ensemble	3 269	100,0	2 738	100,0

Source: Tableau 6.8.

bénoises, est un élément important de la vie sociale et du développement de l'enfant. C'est un phénomène quasi général puisque moins de 3 pour cent seulement des femmes n'allaitent pas. La plupart du temps, en accord avec la tradition, la femme ne sèvre jamais son enfant; on attend seulement que celui-ci se détache seul du sein de sa mère. Ce qui explique que la durée moyenne d'allaitement au sein soit longue: 21,2 mois.

9.2.1 Allaitement intégral au sein

Le tableau 9.3 donne la distribution des femmes ayant eu au moins deux enfants, selon la durée (en mois) d'allaitement intégral pendant le dernier intervalle fermé. L'allaitement intégral signifie ici la période pendant laquelle l'enfant reçoit uniquement le lait de sa mère (6,8 mois en moyenne) qui diffère de l'allaitement total au sein (voir tableau 9.4) où la mère, en plus de son propre lait, peut ajouter une autre forme de nourriture (solide ou allaitement par biberon). On constate pour le quatrième, cinquième et sixième mois (mois 3 à 5), les pourcentages les plus élevés. L'allaitement intégral se poursuit au-delà de 12 mois pour 11,4 pour cent des femmes et au-delà de 24 mois pour 6,8 pour cent. La moyenne de 6,8 diminue chez les femmes jeunes et chez les plus âgées. Les femmes de 25 à 39 ans sont celles qui allaitent intégralement au sein leur enfant, le plus longtemps. Il convient de prendre avec réserve les chiffres d'allaitement intégral de longue durée.

9.2.2 Durée d'allaitement au sein

Le tableau 9.4 présente la distribution des femmes selon la durée totale d'allaitement au sein pendant le dernier intervalle fermé. Cette durée est très longue (21,2 mois en moyenne) du fait des traditions béninoises dans ce domaine. On remarque une très forte

Tableau 9.3: Répartition (en pourcentage) des femmes selon la durée d'allaitement intégral au sein durant le dernier intervalle fermé et durée moyenne (en mois) par groupes d'âge

Nombre de mois	Effectif	Pourcentage	% cumulé	Groupes d'âge	Effectif	Durée moyenne
0	87	3,8	100,0	< 20	15	(5,8)
1	88	3,9	96,2	20-24	321	6,7
2	87	3,8	92,3	25-29	596	7,1
	422	18,6	88,5	30-34	469	6,9
4	272	12,0	69,9	35-39	370	7,1
5	374	16,5	57,9	40-44	278	6,8
6	167	7,4	41,4	45+	216	6,4
7	180	7,9	34,0			
	94	4,2	26,1	Total	2 265	6,8
	43	1,9	21,9			
10	50	2,2	20,0	Pas allaité	70	
11	9	(0,4)	17,8	Allaité jusqu'au décès	12	
12	137	6,0	17,4			
13-23	104	4,6	11,4			
24+	151	6,8	6,8			
Total	2 265	100,0				

Source: Tableau 6.1.2-1
() moins de 20 femmes

attraction aux durées 12, 18, 24, 30 et 36 mois (voir graphique 9.1). Ces 5 valeurs rassemblent plus de 75 pour cent des durées d'allaitement, indice d'une certaine difficulté

Tableau 9.4: Distribution des femmes selon la durée d'allaitement durant le dernier intervalle fermé (femmes dont l'avant dernière grossesse a donné une naissance vivante et dont l'enfant a survécu au moins 12 mois)

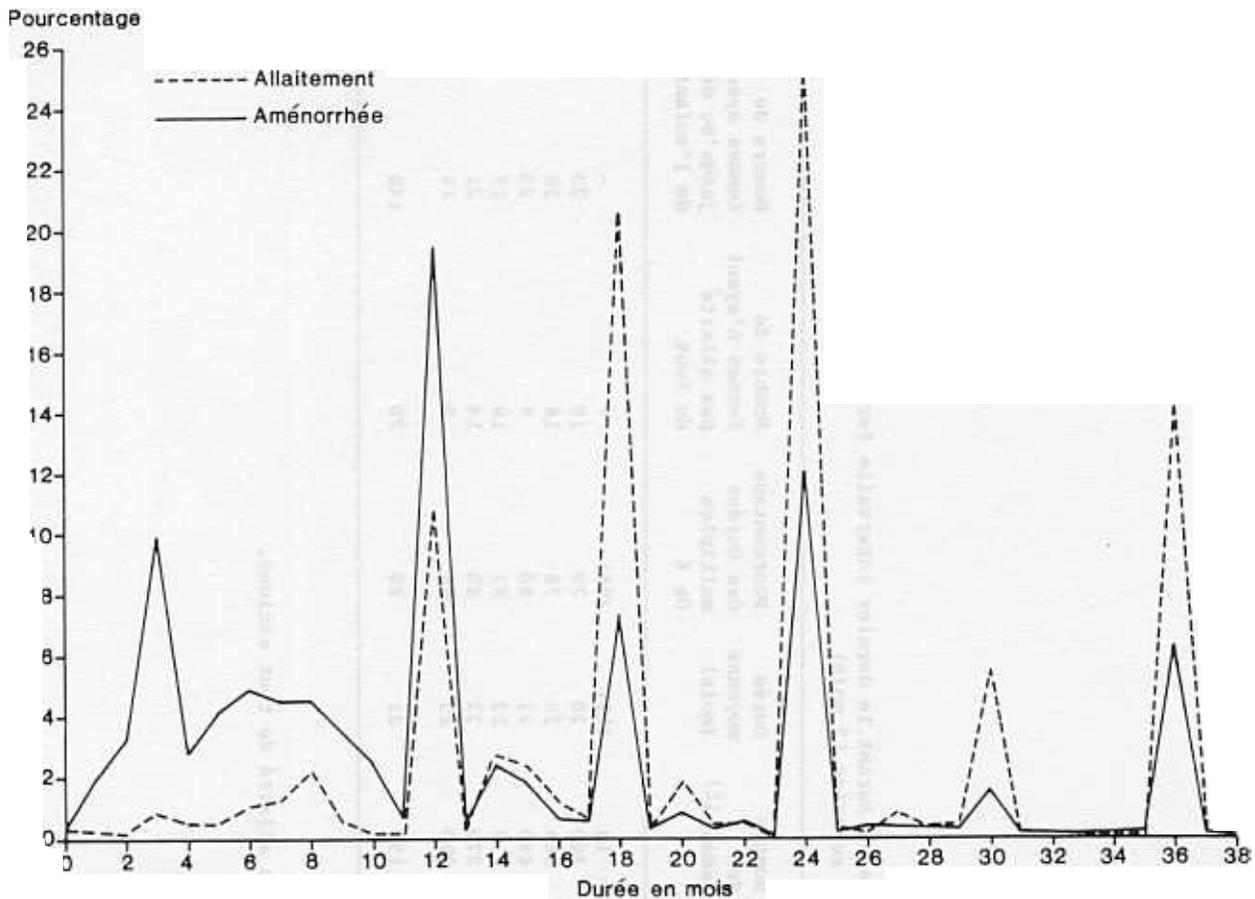
Durée d'allaitement (mois)	Nombre de femmes	Pourcentage	Pourcentage qui allaité encore (dans l'intervalle fermé)
	4	0,2	100,0
	2	0,1	99,8
		0,1	99,7
	15	0,7	99,6
	9	0,4	98,9
	8	0,4	98,5
	22	1,0	98,1
	24	1,1	97,1
8	47	2,2	96,0
9	13	0,6	93,8
10	26	1,2	93,2
11	3	0,1	92,0
12	235	10,9	91,9
13	6	0,3	81,0
14	59	2,7	80,7
15	51	2,4	78,0
16	25	1,2	75,6
17	15	0,7	74,4
18	455	21,1	73,7
19	7	0,3	52,6
20	39	1,8	52,3
21	10	0,5	50,5
22	9	0,4	50,0
23	1	0,0	49,6
24	553	25,7	49,6
25	7	0,3	23,9
26	3	0,1	23,6
27	17	0,8	23,5
28	6	0,3	22,7
29	8	0,4	22,4
30	116	5,4	22,0
31-35	5	0,2	16,6
36	311	14,5	16,4
37+	39	1,9	1,9
	2 153	100,0	
N'a pas allaité	70		
A allaité jusqu'au décès de l'enfant	140		

Source: Tableau 6.2.2-1 et 6.2.4

de la part des femmes à indiquer l'exacte durée. La moitié des femmes arrêtent à 22 mois et seulement 3 pour cent ne nourrissent pas au sein leur enfant. La coutume reliant, au Bénin comme ailleurs, allaitement et rapports sexuels, cette longue période d'allaitement a un effet négatif sur le niveau de la fécondité.

Le tableau 9.5 nous informe de la durée d'allaitement des femmes selon le groupe d'âge à la date de l'enquête. L'attraction pour les durées multiples de 6 augmente avec l'âge: elle passe de 79 pour cent pour les 20-24 ans à 86 pour cent pour les 45 ans et plus. Si l'on fait abstraction des femmes de moins de 20 ans, trop faiblement représentées, l'on constate que la différenciation de la durée moyenne d'allaitement (21 mois) selon l'âge atteint 5 mois si l'on considère les 45 ans et plus, mais seulement 2 mois si l'on considère les 40-44 ans. Il se peut qu'il y ait là un facteur d'augmentation de la fécondité (reprise plus rapide des rapports sexuels du fait de la diminution de la période d'allaitement) chez les jeunes femmes mais il peut également s'agir d'une différenciation du comportement au cours de la vie féconde.

Le tableau 9.6 présente la distribution des femmes, selon la durée d'allaitement dans le dernier intervalle ouvert. Cet intervalle est celui que sépare la dernière naissance de la date de l'enquête, il concerne 3 290 femmes, dont 7,3 pour cent ont allaité jusqu'au décès de l'enfant, 47,6 pour cent allaitent encore et 2,8 pour cent pour qui aucune information n'a été fournie. Les 42,3 pour cent restant sont des femmes dont l'allaitement est terminé au moment de l'enquête et qui ont indiqué les durées présentées dans la première colonne du tableau. L'on constate les mêmes attractions aux durées multiples de 6, légèrement atténuées (77 pour cent contre 78 pour cent, aux durées



Graphique 9.1 Répartition en pour cent des femmes selon la durée d'allaitement et d'aménorrhée durant le dernier intervalle fermé

12, 18, 24, 30 et 36 mois), du fait de la proximité de l'événement.

Le tableau 9.7 permet d'avoir les durées moyennes d'allaitement durant le dernier intervalle fermé (donc entre les deux dernières naissances vivantes) selon les variables de base. Les différences les plus grandes sont observées au niveau de la variable éducation où les femmes les plus instruites ont une durée égale à environ le tiers de celles qui n'ont pas été scolarisées (7 et 22 mois environ). Les femmes des grandes villes allaitent environ 5 mois de moins que les autres. Les régions du Nord (Atacora et Borgou) et le Mono ont les durées d'allaitement les plus longues, Cotonou et l'Atlantique les plus courtes (moins de 16 mois pour cette dernière). Pour la variable historique du travail seules les femmes qui ont travaillé seulement depuis leur première union ont une durée plus faible (17,6 mois). Les femmes de travailleur agricole sont celles qui allaitent le plus longtemps (22,8 mois) selon la profession du mari et les femmes de cadre, profession libérale, et employé de bureau le moins longtemps (16 à 17 mois). D'une manière générale les femmes de moins de 30 ans ont une durée d'allaitement inférieure à celles âgées de 30 ans ou plus.

9.3 AMENORRHEE POST PARTUM

L'aménorrhée post partum est la période suivant la naissance d'un enfant, pendant laquelle la femme n'a pas encore vu le retour de ses règles et donc pendant laquelle en principe la conception ne peut avoir lieu.

Les durées d'aménorrhée mesurées par l'intervalle en mois entre la naissance et le retour des règles sont indiquées au tableau 9.8; elles concernent 2 651 femmes non célibataires ayant eu au moins deux naissances vivantes (grossesse actuelle comprise) et sont relatives à l'avant dernière naissance (dernier intervalle fermé) (voir graphique 9.1). On remarque des attractions importantes pour les durées 3, 12, 18, 24 et 36 mois, ce qui est la manifestation d'une imprécision dans la détermination de cette durée. Plus de la moitié des femmes ont indiqué le retour de leurs règles après le douzième mois, environ 25% d'entre elles ont une durée d'aménorrhée supérieure à 19 mois, la durée moyenne s'établissant aux alentours de 12 mois.

Les durées sont légèrement supérieures à celles trouvées en Afrique; toute fois la qualité relative des déclarations précédemment soulignée doit être prise en compte lors de cette appréciation. Ceci est d'ailleurs

Tableau 9.5: Distribution en pour cent des femmes selon la durée d'allaitement durant le dernier intervalle fermé (femmes dont l'avant dernière grossesse a donné une naissance vivante et dont l'enfant a survécu au moins 12 mois)

Age actuel	Durée d'allaitement en mois									Nombre de femmes (1)	Durée moyenne (mois)	Pourcentage des durées multiples de 6	Nombre de femmes n'ayant pas allaité du tout	Nombre de femmes ayant jusqu'au décès de l'enfant
	< 6	6-11	12	13-17	18	19-23	24	25-35	36+					
< 20	(8)	(15)	(0)	(8)	(23)	(8)	(15)	(15)	(8)	13	(19)	(54)	-	-
20-24	3	5	13	10	23	3	26	6	11	300	20	79	10	23
25-29	2	7	11	9	21	4	23	9	13	569	20	76	18	38
30-34	2	6	12	7	25	2	25	7	13	449	21	80	9	23
35-39	2	6	9	5	21	3	30	8	15	352	22	82	10	19
40-44	1	7	10	5	19	3	25	6	24	270	22	85	14	21
45+	0	4	8	5	14	2	26	8	32	200	25	86	9	16
Ensemble	2	6	11	7	21	3	26	8	16	2 153	21	80	70	140

Source: Tableaux 6.2.2-2 et 6.2.2-1, volume 2

(1) femmes dont l'enfant est décédé en cours d'allaitement ou qui n'ont pas allaité du tout exclues.

Tableau 9.6: Distribution en pour cent des femmes selon la durée d'allaitement dans le dernier intervalle ouvert

Durée en mois	Nombre	Pourcentage
Pas d'allaitement	102	7,3
0	5	0,4
1	3	0,2
2	1	0,1
3	14	1,0
4	3	0,2
5	6	0,4
6	14	1,0
7	8	0,6
8	37	2,7
9	11	0,8
10	18	1,3
11	4	0,3
12	124	8,9
13	4	0,3
14	18	1,3
15	21	1,5
16	10	0,7
17	14	1,0
18	230	16,5
19	7	0,5
20	26	1,9
21	8	0,6
22	6	0,4
23	0	0,0
24	328	23,5
25	2	0,1
26	3	0,2
27	8	0,6
28	6	0,4
29	5	0,4
30	69	4,9
31- 35	10	0,7
36	242	17,4
37+	27	1,9
Total	1 394	100,0
Jusqu'au décès	240	
Allaite encore	1 566	
Pas d'information	92	
Pas d'int. ouvert	728	

Source: Marginaux Fl18

cohérent avec une durée d'allaitement relativement élevée.

Le tableau 9.9 présente les durées moyennes calculées par cohorte ainsi que la répartition des ces durées. Si environ 5 mois séparent les durées relatives aux femmes les plus jeunes de celles des femmes les plus âgées, on remarque qu'en fait seule la cohorte âgée de 45 ans et plus à l'enquête a une durée nettement plus élevée. Bien que l'âge ici observé soit celui à l'enquête (et non celui à la naissance), on peut raisonnablement penser que ses durées sont relatives essentiellement à la fin de période féconde, il est donc normal qu'elles soient plus élevées. Cette cohorte mise à part,

Tableau 9.7: Durée moyenne d'allaitement durant le dernier intervalle fermé, selon l'âge actuel et les variables de base (femmes ayant au moins deux naissances vivantes, dont l'avant-dernière grossesse a donné une naissance vivante qui a survécu au moins 12 mois)

Variables de base	Age actuel		Ensemble	Nombre de femmes
	< 30	30+		
Niveau d'instruction				
Non-scolarisée	20,6	22,6	21,8	2 097
Primaire incomplet	19,1	18,0	18,6	118
Primaire complet	17,0	15,7	16,3	85
Second incomplet	16,3	10,8	13,0	58
Secondaire complet et plus	(12,5)	(4,0)	(7,4)	
Lieu de résidence				
Rural	20,8	22,9	22,0	
Petite ville	21,6	24,0	22,9	
Grande ville	16,9	16,8	16,8	
Région de résidence				
Atacora	23,6	27,3	25,8	360
Atlantique	14,4	16,9	15,8	210
Borgou	22,0	24,4	23,3	297
Mono	23,7	24,4	24,1	387
Ouémé	20,5	21,9	21,4	405
Zou	17,7	19,1	18,6	450
Cotonou	17,1	16,4	16,7	246
Rang actuel d'épouse (*)				
Union monogame	20,3	21,8	21,2	1 346
Polygame rang 1	22,0	24,0	23,3	457
Polygame rang <1	22,0	23,3	22,8	354
Historique de travail				
Maintenant et avant	20,5	22,1	21,4	1 528
Maintenant seulement	19,7	20,6	20,2	310
Depuis et avant	17,2	21,7	19,8	68
Depuis seulement	16,5	18,9	17,6	36
Avant seulement	19,5	23,5	21,8	73
Jamais	20,8	21,8	21,4	348
Profession du mari				
Jamais travaillé	22,4	23,8	23,1	22
Prof. lib., tech., dir.	15,5	16,6	16,2	136
Employé de bureau	16,5	17,2	16,9	78
Vendeur	20,1	20,7	20,4	106
Person. et cadre agr.	14,5	20,2	17,9	73
Travailleur agricole	21,4	23,6	22,8	1 481
Employé de maison	(18,0)	-	(18,0)	2
Autre service	17,9	18,4	18,3	77
Ouv. qualifié, artisan	19,3	18,8	19,0	337
Ouv. non qualifié	(21,3)	19,9	20,4	
Ensemble	20,2	21,8	21,2	2 163

Source: Tableaux 6.2.3A, Volume 2

() moins de 20 femmes observées
* Source: tableau spécial

l'effet de l'âge sur la durée de l'aménorrhée semble être au Bénin du même ordre de grandeur que celui observé pour d'autres pays africains.

Le tableau 9.10 donne les durées moyennes d'aménorrhée post partum selon celles de l'allaitement. Mis à part les enfants non allaités ou ceux allaités pendant un temps relativement court (moins de 6 mois), on observe au Bénin comme ailleurs un allongement de la durée d'aménorrhée avec celle de l'allaitement puisque l'on passe d'environ 8 mois d'aménorrhée pour 6 mois d'allaitement à environ 10 mois pour 12 mois d'allaitement pour atteindre enfin 16 mois d'aménorrhée pour les femmes ayant allaité pendant 2 ans.

Les durées observées (plus de 11 mois), lorsque la mère n'allait pas sont très élevées notamment en comparaison de données équivalentes obtenues pour d'autres pays

Tableau 9.8: Distribution des femmes selon la durée d'aménorrhée durant le dernier intervalle fermé (femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes, grossesse actuelle comprise)

Durée de l'aménorrhée en mois	Nombre	Pourcentage	Proportions de femmes encore en aménorrhée Pourcentage cumulé
0	6	0,2	100,0
1	52	2,0	99,8
2	88	3,3	97,8
3	262	9,9	94,5
4	75	2,8	84,6
5	109	4,1	81,8
	129	4,9	77,7
7	120	4,5	72,8
8	120	4,5	68,3
9	92	3,5	63,8
10	67	2,5	60,3
11	16	0,6	57,8
12	515	19,6	57,2
13	16	0,6	37,6
14	59	2,2	37,0
15	51	1,9	34,8
16	17	0,6	32,9
17	18	0,7	32,3
18	189	7,1	31,6
19	10	0,4	24,5
20	21	0,8	24,1
21	5	0,2	23,3
22	7	0,3	23,1
23	1	0,0	22,8
24	317	12,0	22,8
25	4	0,2	10,8
26	7	0,3	10,6
27	9	0,3	10,3
28	9	0,3	10,0
29	8	0,3	9,7
30	41	1,5	9,4
31-35	9	0,3	7,9
36	161	6,1	7,6
37+	41	1,5	1,5
Ensemble	2 651		

Source: Tableau 6.3.1A, Volume 2

d'Afrique (4 mois environ pour le Ghana¹ et le Cameroun¹ par exemple), de même celles relatives à un allaitement de 1 à 5 mois. En fait, l'intervalle considéré ici étant un intervalle entre naissances vivantes, il se peut que dans les durées relatives aux enfants non allaités soient inclus certains cas où la femme est à nouveau tombée enceinte avant d'avoir vu le retour de ses règles.

Le tableau 9.11 donne les proportions de mères encore en aménorrhée au moment de l'enquête selon la durée écoulée depuis la dernière naissance: 6 mois après celle-ci 70 pour cent de femmes sont encore en aménorrhée, 53 pour cent le sont encore un an après, 20 pour cent 2

Tableau 9.9: Distribution des femmes selon la durée d'aménorrhée durant le dernier intervalle fermé et l'âge actuel

Age actuel	Durée de l'aménorrhée en mois					Nombre de femmes	Durée moyenne
	<6	6-11	12	13-23	24+		
< 25	28	23	18	13	18	100	11,9
25-29	25	20	19	17	19	100	13,1
30-39	20	21	21	16	22	100	14,4
40-44	21	21	19	12	27	100	14,5
45+	17	17	19	13	34	100	17,3
Ensemble	22	21	19	15	23	100	14,0

Source: Tableau 6.3.1-1, Volume 2

Tableau 9.10: Durée moyenne d'aménorrhée durant le dernier intervalle fermé selon la durée d'allaitement et l'âge actuel (femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes)

Durée d'allaitement en mois	Age actuel			Nombre de femmes
	<30	30+	Ensemble	
Pas allaité	10,3	12,1	11,4	125
0	5,5	6,5	6,1	54
1-3	8,8	11,4	10,3	65
4-5	10,0	12,4	11,4	54
6	8,5	7,2	7,8	36
7-8	6,1	7,3	6,7	104
9-11	7,5	10,0	8,8	60
12	10,3	11,0	10,7	272
13-17	9,5	11,1	10,3	164
18	11,1	12,1	11,7	459
19-23	11,3	12,6	12,0	71
24	14,9	16,0	15,6	578
25-35	16,6	19,8	18,5	167
36+	20,7	23,3	22,5	405
Ensemble	12,7	14,9	14,0	2 614

Source: 6.3.1-2, Volume 2

ans après. Ces durées observées pour l'intervalle ouvert, bien que non immédiatement comparables avec celles présentées précédemment et qui elles étaient obtenues à partir de l'observation du dernier intervalle fermé, confirment néanmoins l'existence d'une aménorrhée post partum longue comparée à celles d'autres pays africains (10,5 mois au Ghana¹, 10,1 mois au Cameroun²).

Abstinence post partum

L'abstinence post partum est reliée dans certaines sociétés et, notamment au Bénin, à l'allaitement. Si elle se prolonge au-delà de la durée d'aménorrhée elle peut évidemment jouer un rôle non négligeable sur la fécondité.

Le tableau 9.12 donne la répartition des femmes observées pour le dernier intervalle fermé selon la durée d'abstinence. Là encore, il y a eu de très forte attraction pour les nombres ronds (en particulier les multiples de 6: les durées 6, 12, 18, 24, 30 et 36 représentent à elles seules 60 pour cent de l'ensemble) lors des déclarations de ces durées; on peut

cf Ghana Fertility Survey, First Report, Vol I, Tableau 8.11.

cf Rapport principal de l'Enquête Nationale sur la Fécondité du Cameroun, Tableau 9.15.

Rapport principal de l'Enquête Nationale sur la Fécondité du Cameroun, Tableau 9.13.

Tableau 9.11: Proportions de femmes encore en aménorrhée selon la durée écoulée depuis la dernière naissance vivante (intervalle ouvert, femmes non célibataires, non enceintes)

Durée écoulée depuis la naissance	Proportions (%) de femmes encore en aménorrhée	Nombre de femmes
0	98	50
1	88	99
2	88	100
3	73	77
4	64	87
5	69	93
6	70	99
7	60	89
8	60	84
9	59	88
10	63	83
11	52	77
12	53	80
13	37	75
14	41	59
	47	62
	29	63
	40	70
	12	58
19	18	72
	18	68
21	30	61
22	21	48
23	21	62
24	20	49
25	9	59
26	10	29
27	16	50
28	12	41
29	7	27
30-36	9	240
37 et +	7	962

Source: Tableau 6.3.2

probablement faire l'hypothèse qu'environ 20 pour cent sont supérieures à 24 mois, à peine 15 pour cent sont inférieures à 6 mois et environ 50 pour cent sont supérieures à 14 mois, durée moyenne de l'aménorrhée (cf tableau 9.10 déjà cité). Les durées observées pour l'intervalle ouvert sont présentées dans le tableau 9.13: environ 80 pour cent des femmes sont encore en abstinence 6 mois après la naissance, 38 pour cent le sont encore à 24 mois; 60 pour cent des femmes sont encore en abstinence à 14 mois après la naissance. Bien que les deux types de données ne soient pas strictement comparables, les intervalles ouverts étant relatifs à la fois à des femmes plus jeunes (premières naissances) et plus âgées (dernières naissances, intervalles qui ne se fermeront plus) ainsi qu'à des femmes probablement en moyenne moins fécondes (enfants uniques), ces dernières confirment l'existence d'une abstinence relativement longue pour la majorité des femmes béninoises.

Le tableau 9.14 donne, selon l'âge à l'enquête

Tableau 9.12: Distribution des femmes selon la durée d'abstinence post-partum durant le dernier intervalle fermé (femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes, grossesse actuelle comprise)

Durée de l'abstinence en mois	Nombre	Pourcentage	Proportion de femmes encore en abstinence (% cumulé)
0	7	0,3	100,0
1	23	0,9	99,7
2	29	1,2	98,8
3	106	4,2	97,6
4	60	2,4	93,4
5	106	4,2	91,0
6	111	4,4	86,8
7	75	3,0	82,4
8	107	4,3	79,4
9	78	3,1	75,1
10	78	3,1	72,0
11	18	0,7	68,9
12	397	15,8	69,2
13	6	0,2	52,4
14-15	84	3,3	52,2
16-17	33	1,3	49,9
18	211	8,4	47,6
19	14	0,6	39,2
20	42	1,7	38,6
21-23	21	0,8	36,9
24	455	18,1	36,1
25-29	52	2,1	18,0
30	69	2,7	15,9
31-35	13	0,5	13,2
36	266	10,6	12,7
37-47	20	0,8	2,1
48	17	0,7	1,3
49-59	1	0,0	0,6
60 et +	14	0,6	0,6
Ensemble	2 513	100,0	
n.r.	225	8,2	
Ensemble	2 738	100,0	

Source: Tableau 6.3.1-1

la répartition ainsi que la moyenne des durées d'abstinence observées pendant le dernier intervalle fermé. Comme nous venons de le voir, la durée moyenne est effectivement longue puisqu'elle atteint 17 mois pour l'ensemble; elle est très différenciée selon l'âge puisque 5 mois séparent les deux cohortes extrêmes. A noter qu'ici également comme pour l'aménorrhée la cohorte âgée de 45 ans et plus se distingue de l'ensemble avec une durée nettement plus longue (21,2 mois), la proportion des femmes ayant été en abstinence pendant 24 mois ou plus atteignant 47 pour cent. Il semble d'ailleurs que ce soit les durées exceptionnellement longues qui soient responsables de la différenciation observée selon l'âge; ceci ajouté au fait que la proportion des durées déclarées multiples de 6 augmente avec l'âge, conduit à une certaine prudence quant à l'appréciation du rôle réel de l'âge sur la durée de l'abstinence post partum.

La relation de l'abstinence avec l'allaitement est confirmée par l'examen du tableau 9.15 puisque l'on passe de durées de l'ordre de 10 mois pour un allaitement inférieur à 18 mois à des durées de l'ordre de 2 ans lorsque l'allaitement est prolongé au-delà de 2 ans. Etant donné la taille des effectifs observés, il est difficile d'être ici affirmatif, mais il ne semble pas que l'âge joue un rôle différenciateur important.

Le tableau 9.16 présente les durées moyennes observées dans le dernier intervalle fermé selon les variables de base déjà utilisés lors de l'examen des durées d'allaitement. Ici

Tableau 9.13: Proportions de femmes encore en abstinence selon la durée écoulée depuis la naissance (intervalle ouvert, femmes non célibataires non enceintes ayant eu au moins une naissance vivante)

Durée écoulée depuis la naissance	Proportions (%) de femmes encore en abstinence	Nombre de femmes
0	98	50
1	96	99
2	93	100
3	78	77
4	89	87
5	79	93
6	75	99
7	83	89
8	76	84
9	80	88
10	72	83
11	56	77
12	61	80
13	65	75
14	54	59
15	71	62
16	60	63
17	54	70
18	45	58
19	39	72
20	28	68
21	41	61
22	35	48
23	39	62
24	39	49
25	32	59
26	28	29
27	20	50
28	22	41
29	19	27
30-36	14	246
37 et +	13	962
Ensemble	44	3 267

Source: Tableau 6.4.3

Tableau 9.14: Distribution des femmes selon la durée d'abstinence durant le dernier intervalle fermé et l'âge actuel

Age actuel	Durée de l'abstinence en mois					Total	Durée moyenne	Proportions de durées multiples de 6 (%)	Nombre de cas où la durée est non renseignée	
	<6	6-11	12	13-23	24 et +					
<25	17	19	17	19	28	100	376	15,6	55	44
25-29	15	19	16	17	33	100	644	16,3	51	63
30-34	12	19	18	18	33	100	508	17,2	62	43
35-39	11	20	15	16	38	100	406	17,9	62	31
40-44	14	18	14	12	42	100	336	18,5	65	23
45 et +	9	16	14	14	47	100	243	21,2	68	21
Ensemble	13	19	16	16	36	100	2 513	17,4	62	225

Source: Tableau 6.4.1-1

Tableau 9.15: Durée moyenne d'abstinence durant le dernier intervalle fermé selon la durée de l'allaitement et l'âge actuel (femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes, grossesse actuelle comprise)

Durée d'allaitement (en mois)	Age actuel		Ensemble	Nombre de femmes
	< 30	30 et +		
Non allaité	13,5	16,9	15,5	114
0	(6,4)	10,4	8,9	53
1-6	12,4	11,1	11,7	149
7-11	8,9	9,6	9,3	160
12	12,0	12,6	12,3	249
13-17	11,8	11,6	11,7	158
18-23	14,0	15,2	14,7	496
24	19,1	20,6	20,1	547
25-35	22,8	24,9	24,0	161
36 et +	25,2	28,1	27,1	398
Ensemble	16,0	18,4	17,4	2 485

Source: Tableau 6.4.1-2, Volume 2

() moins de 20 femmes

encore c'est la région de résidence qui est le facteur de plus discriminant, la région d'Atacora ayant une durée d'abstinence moyenne (25 mois) de l'ordre du double de celle observée à Cotonou (12 mois). L'éducation joue également un rôle puisque 5 mois environ séparent les durées relatives aux femmes les moins instruites (18 mois) de celles relatives aux femmes les plus instruites (13 mois environ). La profession du mari et le lieu de résidence font apparaître des différentiels cohérents avec l'observation précédente et du même ordre de grandeur. On observera également que ces différentiels sont cohérents avec ceux observés pour l'allaitement (cf tableau 9.7 déjà cité).

Tableau 9.16: Durée moyenne d'abstinence durant le dernier intervalle fermé, selon l'âge actuel et les variables de base (femmes ayant au moins deux naissances vivantes dont l'avant-dernière a survécu au moins 12 mois)

Variables de base	Age actuel		Durées moyennes	Ensemble Nombre de femmes
	< 30	30 et +		
Niveau d'instruction				
Non-scolarisée	16,4	18,7	17,8	2 249
Primaire incomplet	14,4	16,3	15,5	125
Primaire complet	11,9	14,4	13,3	82
Secondaire et plus	12,0	10,8	11,3	57
Lieu de résidence				
Rural	17,0	19,2	18,3	1 831
Petite ville	15,3	18,7	17,1	262
Grande ville	11,8	14,4	13,5	418
Région de résidence				
Atacora	23,5	25,6	24,8	395
Atlantique	11,6	14,9	13,6	240
Borgou	19,6	22,0	20,9	341
Mono	14,4	14,3	14,3	419
Ouémé	16,5	21,5	19,5	359
Zou	13,3	15,4	14,6	512
Cotonou	10,4	13,5	12,4	245
Rang actuel d'épouse (*)				
Union monogame	15,8	17,9	17,0	1 470
Polygame rang 1	17,4	19,3	18,6	516
Polygame rang > 1	18,2	20,0	19,3	411
Historique de travail				
Maintenant et avant	16,3	18,0	17,3	1 631
Jamais travaillé	16,0	18,3	17,3	373
Cessé de travailler	15,8	21,7	19,3	149
Autres	15,0	18,3	16,9	360
Profession du mari				
Agriculteur	17,2	19,1	18,4	1 712
Ouvrier	14,3	16,9	15,7	394
Cadre, employé	11,1	15,4	13,9	207
Services et vendeur	14,5	16,3	15,6	175
Jamais travaillé	(16,8)	(19,9)	18,3	23
Ensemble	16,1	18,3	17,4	2 511

Source: Tableaux 6.4.2 (A - E), Volume 2

() Moins de 20 femmes observées
 (*) Source tableau spécial

Durée d'exposition

On a vu au cours des sections précédentes que les femmes béninoises avaient une durée d'aménorrhée relativement longue (14 mois en moyenne) et observaient une abstinence post partum d'une durée moyenne encore plus élevée (17 mois). Le tableau 9.17 présente les durées moyennes de non-exposition relatives au dernier intervalle fermé (intervalle entre deux naissances vivantes), la durée de non-exposition étant prise pour chaque femme égale à la résultante des durées d'aménorrhée et d'abstinence. Cette durée qui est de 16,5 mois pour l'ensemble des femmes varie de 13 mois pour les cohortes les plus jeunes à 19,9 mois pour la cohorte la plus âgée.

La durée d'exposition calculée comme la durée résiduelle obtenue en soustrayant la durée de non-exposition de l'intervalle jusqu'à la naissance vivante suivante, est présentée également dans le tableau 9.17. Compte tenu du fait qu'il s'agit là d'intervalle entre deux naissances vivantes,¹ ces durées sont

plus précisément entre avant dernière naissance vivante et conception de la dernière naissance vivante.

Tableau 9.17: Durée moyenne d'exposition et de non-exposition durant le dernier intervalle fermé (femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes) selon l'âge actuel

Age actuel	Durée moyenne, en mois			Total intervalle	Effectifs
	Non exposition (a)	Exposition (b)	Intervalle jusqu'à la conception (a + b)		
< 20	13,0	13,3	26,3	32,0	20
20-24	14,7	7,7	22,4	31,3	400
25-29	15,4	9,7	25,1	34,1	707
30-34	16,2	11,4	27,6	36,5	551
35-39	17,3	13,4	30,7	39,9	437
40-44	17,4	14,3	31,7	40,6	359
45+	19,9	17,4	37,3	46,8	264
Ensemble	16,5	11,7	28,2	37,2	2 738

Source: Tableaux 6.6.1, 6.6.2 et 6.6.5, Volume 2

relativement courtes: 12 mois en moyenne pour l'ensemble, 8 mois pour les 20-24 ans, 10 mois pour les 25-29 ans.

En raison d'une durée de non exposition longue on aboutit à une durée globale de l'intervalle entre deux naissances vivantes relativement longue si l'on en juge par les données présentées dans ce même tableau: 37 mois en moyenne. Cette durée varie beaucoup avec l'âge puisque près de 9 mois séparent les femmes âgées de 20-24 ans à l'enquête de celles âgées de 40-44 ans. On observe également que ce sont les durées d'exposition qui sont en grande partie responsables de ces différences puisque seulement 3 mois environ séparent les durées de non-exposition extrêmes. Il faut tenir compte dans l'interprétation de ces résultats de la grande concentration sur certaines chiffres ronds des déclarations ayant servi à l'obtention des durées de non-exposition. A noter également que la durée nettement plus élevée observée pour les femmes âgées de 45 ans et plus est cohérente avec l'hypothèse faite par ailleurs² d'une exclusion sélective selon la fécondité des femmes dont les âges se situent aux limites d'éligibilité. La durée exceptionnellement élevée observée pour les moins de 20 ans doit s'interpréter en considérant la faiblesse de l'échantillon observé.

Les données du tab. 9.18 (durées d'exposition selon l'utilisation de la contraception) apparaissent quelque peu contradictoires puisque la durée d'exposition est plus courte (3 mois environ pour l'ensemble) pour les femmes utilisant la contraception; il faut tout d'abord noter que seulement 32 pour cent des femmes ont utilisé la contraception dans l'intervalle fermé et que parmi celles-ci, 98 pour cent ont utilisé des méthodes "inefficaces",³ enfin et surtout l'abstention

rapport d'évaluation à paraître.

douche, abstention périodique, retrait, abstention, méthodes traditionnelles.

Tableau 9.18: Durée moyenne d'exposition pendant le dernier intervalle fermé selon l'âge actuel et l'utilisation de la contraception

Age actuel	Utilisation de la contraception		
	Utilise	N'utilise pas	Total
< 20	5,3	16,2	13,3
20-24	7,5	7,9	7,7
25-29	9,8	9,6	9,7
30-34	8,5	12,8	11,4
35-39	11,8	14,1	13,4
40-44	11,0	15,6	14,3
45+	11,5	19,8	17,4
Ensemble	9,8	12,7	11,7

Source: Tableau 6.6.3-1, Volume 2

post partum étant une forme de contraception non intégrée ici comme telle, les non utilisatrices sont peut-être justement les femmes les moins exposées.

Le tableau 9.19 donne la répartition des femmes observés selon l'état d'exposition au risque de grossesse au moment de l'enquête. Remarquons

Tableau 9.19: Répartition (en pourcentage) des femmes selon l'état d'exposition au risque de grossesse à la date de l'enquête et l'âge à l'enquête

Age actuel	Pas réglée	Pas mariée actuellement	Enceinte	En aménorrhée post-partum	En abstinance post-partum (1)	En abstinance définitive	Non fertile (2)	Exposée	Nombre de femmes
< 20	0	57	11	11	4	0	4	13	608
20-24	0	11	17	27	15	1	6	23	853
25-29	0	3	15	31	14	1	7	29	830
30-34	0	4	14	30	11	2	9	30	596
35-39	0	6	9	24	10	3	12	36	466
40-44	0	7	5	13	6	2	27	40	382
45 et +	0	10	2	7	4	2	35	40	283
Ensemble	0	14	12	23	10	1	11	29	4 018
Effectifs	2	568	482	925	407	58	437	1 137	2

Source: Tableau spécial

- (1) et non en aménorrhée
- (2) s'étant déclaré telle

Tableau 9.20: Répartition pour cent des femmes selon l'âge aux premières règles

Age aux premières règles	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Pourcentage	0,7	1,0	7,6	9,8	24,3	30,4	16,3	4,4	3,8	0,6	1,1
Pourcentage cumulé	100,0	99,3	98,3	90,7	80,9	56,6	26,2	9,9	5,5	1,7	

Source: Tableau 6.7.1, Volume 2

Tableau 9.21: Age moyen aux premières règles selon l'âge actuel

Age actuel	Age moyen	Nombre de femmes (ayant déclaré un âge)
15-19	13,9	250
20-24	14,8	709
25-29	14,5	766
30-34	14,7	556
35-39	14,8	429
40-44	15,0	353
45-49	15,2	265
Ensemble	14,7	3 328

Source: Tableau 6.7.1, Volume 2

tout d'abord qu'il n'y a pas de femmes stérilisées pour des raisons contraceptives ce qui est conforme à notre attente pour un pays comme le Bénin. La proportion de femmes non fertiles est obtenue à partir de la réponse de la femme elle-même à la question de savoir si elle se pense encore capable d'avoir un enfant; au Bénin comme ailleurs cette proportion est sous estimée. On remarquera également que seulement 20 pour cent des femmes âgées de plus de 45 ans se déclarent en abstention définitive.

Age au première règles

Le tableau 9.20 qui donne la répartition des femmes selon leur âge aux premières règles

montre que celle-ci est très concentrée aux alentours de 15 ans puisque, si à 14 ans 81 pour cent des femmes ne sont pas encore pubères, à 15 ans elle ne sont plus que 57 pour cent, à 16 ans 26 pour cent. Le tableau 9.21 qui fournit les âges moyens selon les cohortes indique une valeur d'ensemble de 14,7 ans avec une tendance à l'avancement de cet âge puisqu'il passe de 15,2 ans pour la cohorte la plus âgée à 13,9 ans pour la plus jeune. Il convient toutefois d'être prudent dans l'estimation de d'abaissement de cet âge aux premières règles, les problèmes de mémoire ayant pu là, comme pour d'autres événements, aboutir à rapprocher artificiellement la date de déclaration de celle de l'enquête.

La fin de la vie féconde

Le tableau 9.22 donne la répartition des durées des intervalles ouverts selon l'âge à l'enquête pour les femmes mariés et non enceintes au moment de l'enquête: environ 19 pour cent des femmes de 35 à 39 ans à l'enquête ont eu leur dernier enfant depuis plus de 7 ans et demi, 30 pour cent des femmes de 40 ans ou plus ont eu leur dernier enfants depuis 10 ans ou plus, et seulement 25 pour cent environ des femmes de 45 ans ou plus l'ont eu depuis moins de 3 ans et demi.

Lorsque l'on observe l'âge à la dernière naissance vivante des femmes âgées de 45 ans ou plus l'on constate que pour 60 pour cent d'entre elles, cette dernière naissance intervient avant l'âge de 40 ans, pour 90 pour cent d'entre elles avant 44 ans (tableau 9.23).

L'âge moyen à la dernière naissance vivante (calculé compte tenu de la troncature des durées d'exposition) s'établit à environ 38 ans.

Il s'agit là évidemment d'indicateur très

Tableau 9.23: Répartition des femmes âgées de 45 ans et plus à l'enquête selon leur âge à la dernière naissance vivante

Age à la dernière naissance vivante	Effectifs	Observée	Distribution estimée
15-24	19	6,8	6,3
25-34	70	24,9	22,9
35-39	78	27,8	25,5
40-44	84	30,0	27,5
45 et +	30	10,7	17,8
Ens	281	100,0	100,0

Source: Tableau spécial

frustré de la fin de la vie féconde de la femme béninoise. L'achèvement de la période féconde mériterait cependant d'être étudié plus à fond dans le mesure où la descendance finale observée (de l'ordre de 6 enfants) paraît quelque peu faible lorsque l'on considère un âge de début de vie féconde précoce, aux environs de 19 ans, et des intervalles moyens de l'ordre de 37 mois.

9.4 CONCLUSION

La femme béninoise entre en union à 18 ans environ; cette étape de sa vie féconde ne peut pas être véritablement considérée comme le début de l'exposition au risque de grossesse puisqu'une très grande proportion de ces femmes a eu des rapports sexuels avant cette union. Lorsque la première naissance vivante n'intervient pas avant l'entrée en union (75 pour cent des femmes sont dans ce cas), il s'écoule environ 18 mois entre l'entrée en union et la première naissance vivante. Malgré une entrée précoce dans la vie féconde le nombre d'enfants nés vivants atteint seulement

Tableau 9.22: Répartition (pourcentage) des intervalles ouverts selon leur durée et l'âge à l'enquête (femmes actuellement mariées, non enceintes, non stérilisées et ayant eu au moins une grossesse)

Age	Durée (mois) de l'intervalle ouvert					Ens	Durée moyenne (mois)	Nombre de femmes
	< 15	15-44	45-89	90-119	120 et +			
		14	5			100	9,0	21
20-24	79	18	3			100	10,1	161
25-29	69	23	6	2		100	15,3	229
30-34	53	27	13	3	4	100	28,7	181
35-39	34	28	19	7	12	100	49,4	176
40-44	21	21	23	9	26	100	73,2	207
45 et +	7	18	34	13	28	100	94,7	187
Ensemble (effectifs)	512	260	188	66	136		44,8	1 162

Source: Tableau 6.6.6, Volume 2

une valeur moyenne (7 enfants) pour une population qui dans sa grande majorité ne pratique pas la contraception. La durée de l'intervalle entre deux naissances obtenue à partir des observations faites sur le dernier intervalle fermé (femmes actuellement enceinte comprises) s'établit à 37 mois en moyenne; cette durée semble être très différenciée selon l'âge de la femme. Une de ses caractéristiques essentielles est la longueur de la composante de non exposition, cette dernière étant expliquée par des durée d'allaitement et d'abstinence post partum relativement longues (en moyenne 21 mois et 17 mois respectivement), peu différenciées selon l'âge, très différenciées selon la région de résidence. La durée d'exposition paraît elle assez courte (12 mois en moyenne) particulièrement pour les femmes de moins de 30 ans. Dans le mesure où pratiquement toutes les femmes allaitent leur enfant (3 pour cent seulement des femmes béninoises n'ont pas allaité leur avant dernier enfant) celui-ci a un rôle réducteur important sur la fécondité. La difficulté qu'ont eu les femmes à quantifier ces durées empêche de pouvoir estimer cet impact avec les données ici

présentées qui sont pour l'essentiel relatives à l'avant dernière naissance vivante (dernier intervalle fermé).

L'analyse à l'aide de techniques appropriées des durées observées dans l'intervalle ouvert devrait permettre de confirmer l'existence d'une abstinence post partum prolongée. Dans le mesure où l'union paraît relativement instable il serait intéressant également de pouvoir mesurer l'impact du temps passé en dehors de celle-ci. La faible proportion de femmes non continuellement mariées (environ 10 pour cent) dans le dernier intervalle fermé est difficile à interpréter dans cette perspective.

Le facteur le plus différenciateur de l'intervalle entre naissances et de ses composantes est la province de résidence (il serait intéressant de voir si cela recouvre en fait des différences de comportement liés, entre autres, à l'appartenance ethnique), viennent ensuite l'éducation et la zone de résidence. Un prolongement intéressant de cette rapide esquisse pourrait être l'analyse des intervalles intergénéraliques selon ses facteurs.

CONCLUSION GENERALE

Première enquête démographique approfondie depuis celle réalisée en 1961, l'Enquête sur la Fécondité au Bénin (EFD) de 1982 permet de compléter les connaissances récemment acquises à l'aide du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1979 et par l'Enquête à Passages Répétés. Son intégration au programme de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité permet de plus des comparaisons internationales utiles à l'appréciation de la situation béninoise elle-même.

Réalisée par sondage sur l'ensemble du territoire, elle a concerné 4 018 femmes âgées de 15 à 49 ans, interrogées pour la plupart directement dans leur langue nationale (79 pour cent des interviews ont été réalisées sans interprète); 88 pour cent de ces femmes n'ont jamais été scolarisées, 70 pour cent vivent en milieu rural, 65 pour cent vivent en union monogame, 42 pour cent parlent le Fon.

Le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme non célibataire est 3,8; il s'élève à 6,3 pour les femmes âgées de 45 à 49 ans au moment de l'enquête et à environ 7 enfants pour les femmes entrées en union depuis 30 ans ou plus.

Le niveau de la fécondité est resté globalement inchangé depuis 1961. Il est assez différencié selon le lieu de résidence puisqu'environ 2 enfants séparent les descendance finale moyenne des femmes non célibataires âgées de 45 à 49 ans des régions de Mono et de Cotonou ainsi que selon le niveau d'éducation.

Les difficultés qu'ont eu les femmes à répondre avec exactitude aux questions concernant les dates en général, et à celles relatives à leur histoire matrimoniale en particulier, rendent délicate l'appréciation de l'évolution du calendrier de la nuptialité; son intensité reste de toutes façons très forte.

La femme béninoise est résolument nataliste, la taille idéale de sa famille tournant autour de 7,5 enfants alors que 70 pour cent des femmes ayant déjà 7 enfants désirent encore en avoir. Ces aspirations sont différenciées essentiellement par le niveau d'éducation (seulement 5 enfants environ désirés par les femmes les plus instruites) et par la région de résidence (9 enfants pour la région de Borgou contre 5,4 pour celle de Cotonou). Cette taille relativement élevée de la famille idéale augmente avec le nombre d'enfants nés vivants ce qui conforme l'hypothèse de l'existence d'une attitude très positive vis à vis de la fécondité.

Dans ce contexte, l'on ne s'étonnera donc pas de constater des niveaux de connaissance et d'utilisation de la contraception assez faibles: 60 pour cent des femmes non célibataires ne connaissent aucune méthode, 13 pour cent connaissent une méthode efficace; 36 pour cent des femmes ont utilisé une méthode quelconque

dans le passé, 2,5 pour cent ont utilisé une méthode efficace.

Sachant que l'âge moyen d'entrée en union est de 18,2 ans et que, malgré une relative instabilité de la première union (20 pour cent des femmes non célibataires à l'enquête ont rompu leur première union), la femme béninoise passe environ 96 pour cent de sa vie féconde en union (85 pour cent des femmes ayant rompu cette union en contractant une autre), l'on pourrait s'étonner, étant donné l'attrait manifeste de la famille nombreuse, du niveau somme toute modéré atteint par la fécondité béninoise.

L'analyse des facteurs autres que la contraception affectant la fécondité montre que l'intervalle entre naissances vivantes s'établit autour de 37 mois, valeur élevée dont la composante principale est une durée de non exposition de 17 mois environ. C'est l'allaitement, universellement pratiqué (97 pour cent des femmes ont allaité leur avant dernier enfant) pendant une durée longue (21 mois en moyenne), qui expliquerait une durée de non exposition aussi élevée. Celui-ci est en effet lié physiologiquement à l'aménorrhée (dont la durée moyenne est de 14 mois) et culturellement à l'abstinence post partum (qui dure elle en moyenne 17 mois). Ici encore les facteurs de différenciation les plus importants sont l'éducation de la mère et sa région de résidence.

Bien que la faiblesse des effectifs utilisables et la relative qualité des datations incite à la prudence quant à la quantification de l'importance de ce facteur, il semble que l'on puisse conclure dans le sens d'un rôle primordial de l'allaitement et de l'abstinence post partum comme réducteurs de la fécondité béninoise. L'analyse rapide ici réalisée ne permet pas de dire s'il n'existe pas dans la détermination de la durée de l'abstinence post partum une certaine motivation contraceptive. Il s'agit là, de toutes façons, d'un facteur majeur dont il faudra tenir compte lors de l'établissement d'une politique de population quelle qu'elle soit. L'éducation de la femme et la région où elle réside sont également des facteurs importants dans la mesure où ils différencient aussi bien les comportements que les aspirations.

Soulignons enfin que l'EFD a permis, en plus de l'analyse de la fécondité, de se faire une idée des niveaux et tendances de la mortalité infantile et juvénile. Malgré une certaine amélioration au cours des 20 dernières années, l'enfant béninois demeure soumis à un risque de mourir élevé, aussi bien avant un an (taux de mortalité infantile de l'ordre de 120 pour mille, 42 pour cent des enfants qui meurent avant un an mourant au cours du premier mois) qu'entre un et cinq ans (environ 140 enfants sur mille survivants à un an mourront avant d'atteindre leur cinquième anniversaire). Une fois de plus,

ce sont l'éducation de la mère et sa région de résidence qui différencient le plus ce risque.

L'analyse réalisée dans ce rapport est loin d'avoir épuisé les richesses de l'EFB; nous souhaiterons, en conclusion, que d'autres études

plus approfondies soient menées, notamment en ce qui concerne l'incidence de la forme de l'union (polygamie notamment) et de sa rupture, ainsi que les fondement des différences régionales pressenties dans ce rapport en ce qui concerne le comportement post partum entre autres.